



SCHEMA D'ACCUEIL DU MASSIF DE L'AIGOUAL (Gard et Lozère)

Juillet 2017



SCHEMA D'ACCUEIL DU MASSIF DE L'AIGOUAL

OFFICE NATIONAL DES FORETS

Juillet 2017

Etude réalisée par :

Valère MARSAUDON, Responsable de l'Unité Territoriale Aigoual (30)

Marilyne FOURNIER, stagiaire AgroParisTech 2014

Appui technique local :

Richard FADENE, †**Didier FRATY**, **Romain GUNTZ**, **Irène LEBEAU**, **Jean-Denis LOUYRIAC**, **Max MICHEL**, **Francis MILHAU**, **Guy MONZO**, **Bernard PIERKOT**, Unité Territoriale Aigoual (30)

Sylvie CASTAGNIO, Responsable de l'Unité Territoriale des Cévennes (48)

Frédéric FECE, **Boris GUERIN**, **Didier SYGULA**, Unité Territoriale des Cévennes (48)

Appui paysager :

Fabien CHELLES, paysagiste au Bureau d'Etudes Territorial Méditerranée

Valérie MORA, paysagiste au Bureau d'Etudes Territorial Méditerranée

Appui méthodologique et technique national :

Christèle GERNIGON, chargée de mission Paysage et Forêt d'Exception (direction générale)

Crédits photo :

Fonds Flahault : couv. bas dr., p20 centre, p96, p110

Philippe RICHAUD / ONF : couv. 3^{ème} ligne centre, p24 bas dr.

Sylvie CASTAGNIO : p19

Photothèque ONF : p20 bas, p21, p22

Sylvain DUFFARD : p24 bas g.

Erwan LE MARREC : p25 centre

Marilyne FOURNIER : p36 bas g. et bas centre, p59 bas g. et bas dr., p60 centre ht et centre bas, p61 centre dr., p62 2^{ème}/4^{ème}/5^{ème} bas, p79, p80 ht, p81 ht g., p90 centre

Nicolas FRIANG : p91

Valère MARSAUDON : toutes les autres photos

INTRODUCTION

La démarche Aigoual, Forêt d'Exception..... 7

Avancement de la démarche 8

Le schéma d'accueil du public 9

PARTIE 1 : DIAGNOSTIC PARTAGE DU TERRITOIRE D'ETUDE..... 10

1. Données générales sur le massif de l'Aigoual..... 12

1.1 Situation géographique 12

1.2 Géologie..... 14

1.3 Un climat de contrastes et d'extrêmes..... 15

1.4 Végétation 16

1.5 Situation administrative 17

1.6 Situation foncière 18

2. Un territoire aux multiples patrimoines, une forêt aux multiples fonctions 19

2.1 Un territoire de résistances 19

2.2 Un massif forestier exemplaire de la Restauration des Terrains en Montagne..... 20

2.2.1 La "forêt ancienne" 20

2.2.2 La situation au milieu du XIX^{ème} siècle..... 20

2.2.3 La mise en œuvre des lois RTM 21

2.2.4 La gestion forestière des grands travaux à aujourd'hui 22

2.3 La forêt multifonctionnelle d'aujourd'hui 23

2.3.1 Une forêt de production... 23

2.3.2 ...avec un rôle social important.....	24
2.3.3 ...et des richesses animales et végétales	25
2.4 Les paysages de l'Aigoual	26
2.4.1 Une identité affirmée	26
2.4.2 Des paysages multiples.....	27
2.5 Des patrimoines naturel et culturel reconnus.....	44
2.5.1 Le Parc national des Cévennes	44
2.5.2 UNESCO	46
2.5.3 Les zonages d'inventaire et de protection du patrimoine naturel.....	46
2.6 Un tourisme présent depuis la fin du XIX ^{ème} siècle.....	47
3. Un espace fréquenté	49
3.1 Les acteurs du tourisme et leurs attentes.....	49
3.1.1 Emplois touristiques	49
3.1.2 Différents acteurs, différentes attentes	49
3.2 Caractérisation de la fréquentation	53
3.2.1 Chiffres de fréquentation, saisonnalité et types de publics.....	53
3.2.2 Les sites fréquentés	56
3.3 L'accueil en forêt : accès, infrastructures et mobiliers d'accueil.....	58
3.3.1 La circulation routière dans le massif.....	58
3.3.2 Les aires de stationnement	59
3.3.3 Les mobiliers d'accueil.....	60
3.3.4 La signalétique de direction et d'information	61
3.4 L'offre de découverte et les autres polarités du territoire.....	63
4 Bilan : atouts, faiblesses et enjeux du territoire.....	67

PARTIE 2 : STRATEGIE D'ACCUEIL ET PROGRAMME D' ACTIONS PLURI-ANNUEL (2016-2021)	69
1. Stratégie d'accueil sur le massif de l'Aigoual	70
2. Programme d'actions pluri-annuel	72
ORIENTATION A : Conforter l'offre d'accueil existante en forêt, en améliorant l'information des visiteurs et l'entretien des équipements	75
ACTION A1 : Favoriser l'accès au massif et aux points d'intérêt	75
ACTION A2 : Offrir au public des sites de qualité	Erreur ! Signet non défini. 83
ACTION A3 : Valoriser le patrimoine bâti domanial.....	93
ACTION A4 : Mieux communiquer sur la gestion forestière auprès des visiteurs et des partenaires du territoire	98
ORIENTATION B : Proposer de nouvelles offres d'accueil (en concertation avec les autres projets du territoire)	101
ACTION B1 : Mener une réflexion sur l'accessibilité du massif aux personnes en situation de handicap.....	101
ACTION B2 : Développer une offre destinée spécifiquement à un jeune public	104
ACTION B3 : Mettre en valeur la diversité paysagère et les multiples éléments du patrimoine naturel et culturel	106
ORIENTATION C : Communiquer sur l'offre d'accueil du massif de manière efficace et coordonnée	113
ACTION C1 : Offrir aux visiteurs une information cohérente, modernisée et de qualité.....	113
ACTION C2 : Mieux connaître la fréquentation du massif et les attentes des visiteurs.....	117
ACTION C3 : Communiquer sur la démarche Forêt d'Exception.....	118
3. Budget global	120
Références bibliographiques	122
Annexes	125

ANNEXES

Annexe 1 : charte Forêt d'Exception

Annexe 2 : protocole d'accord Aigoual, Forêt d'Exception

Annexe 3 : périmètres de protection et de gestion présents sur le massif de l'Aigoual

Annexe 4 : atlas cartographique des polarités du territoire et des équipements d'accueil du public

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : carte du réseau Forêt d'Exception (juin 2016)	7
Figure 2 : calendrier des étapes de la démarche Aigoual, Forêt d'Exception	8
Figure 3 : carte des infrastructures routières de Languedoc-Roussillon (UMR ESPACE, 2005) et localisation du massif de l'Aigoual.....	12
Figure 4 : carte des différents cantons du massif forestier, repères géographiques.....	12
Figure 5 : carte géologique du territoire du Parc national des Cévennes (PNC, 2012)	14
Figure 6 : étagement de la végétation sur la forêt domaniale de l'Aigoual	16
Figure 7 : carte des communes et communautés de communes participant au projet Forêt d'Exception.....	17
Figure 8 : carte des forêts publiques du massif de l'Aigoual.....	18
Figure 9 : carte issue de l'atlas des paysages du Parc national des Cévennes (KLEITZ, 2011)	27
Figure 10 : carte des vocations du Parc national des Cévennes.....	52
Figure 11 : répartition mensuelle de la fréquentation sur le massif de l'Aigoual (données 1997-1998).....	53
Figure 12 : carte des accès routiers au massif de l'Aigoual	53
Figure 13 : carte des principaux sites touristiques du Parc national des Cévennes (PNC, 2012).....	56
Figure 14 : caractéristiques des sentiers de découverte.....	64

La démarche Aigoual, Forêt d'Exception



La forêt domaniale de l'Aigoual (Gard et Lozère) est engagée depuis 2013 dans la démarche nationale Forêt d'Exception®, qui vise à « distinguer des projets territoriaux rassemblant des acteurs locaux engagés dans une démarche d'excellence autour d'un patrimoine aux valeurs particulièrement affirmées ».

Comme les 18 autres forêts sélectionnées pour représenter la diversité du patrimoine forestier domanial (cf. carte ci-contre), la forêt de l'Aigoual réunit les caractéristiques suivantes :

- elle est dotée d'un patrimoine historique important, notamment en ce qui concerne les relations entre l'Homme et la forêt au fil des siècles ;
- elle fait l'objet d'une gestion multifonctionnelle affirmée, répondant aux enjeux de production, de protection et d'accueil du public ;
- elle présente une dynamique locale forte ;
- elle fait l'objet d'une volonté d'innovation.

Les forêts engagées dans la démarche Forêt d'Exception ont vocation à servir d'exemple, également de lieu d'expérimentation, en matière de gestion multifonctionnelle, durable et concertée. Elles doivent également être intégrées à leur territoire et servir de leviers du développement économique local. Par ailleurs, la démarche Forêt d'Exception permettra à l'ONF de mobiliser des crédits supplémentaires.

Ce label ne constitue pas un statut de protection et il n'en découle donc pas de réglementation supplémentaire. Il est par contre lié à une charte (cf. annexe 1).

Rénover l'accueil du public est un des enjeux importants de cette démarche. L'article 4 de la charte nationale Forêt d'Exception y est d'ailleurs consacré :

« La Forêt d'Exception veut apporter une réponse adaptée et durable aux attentes et demandes de la société vis à vis de l'espace forestier : attrait paysager, accueil de tous les publics, pédagogie de la nature, lieu de ressourcement... »

Label Forêt d'Exception®
19 forêts lancées dans la démarche



Figure 1 : carte du réseau Forêt d'Exception (mars 2017)

Avancement de la démarche

La réunion de lancement de Aigoual, Forêt d'Exception a eu lieu le 6 juin 2013. Il s'agissait alors pour l'ONF de présenter la démarche Forêt d'Exception aux différents acteurs du territoire, de discuter avec eux des thématiques à développer sur l'Aigoual et de constituer le comité de pilotage du projet.

Les thématiques de travail ont ensuite été précisées lors de deux ateliers thématiques, intitulés "connaissance et préservation des patrimoines" et "forêt de l'Aigoual et activités économiques", qui ont eu lieu le 6 novembre 2013.

Le chef de projet a ensuite rédigé un projet de protocole d'accord, reprenant les différents axes de travail évoqués en réunions, et les regroupant en quatre grandes orientations stratégiques :

1. Rassembler, croiser et partager les connaissances sur les multiples patrimoines de l'Aigoual, à l'échelle de l'ensemble du massif.
2. Développer l'exemplarité de la gestion multifonctionnelle du massif de l'Aigoual.

3. Rénover l'accueil et la découverte en forêt, par le développement d'une offre diversifiée, cohérente, de qualité, innovante, destinée à tous les publics.
4. Mener le projet Aigoual, Forêt d'Exception en partenariat avec les acteurs du territoire, en veillant à une bonne articulation et un bon équilibre avec les autres démarches territoriales.

Ce projet a été discuté en comité de pilotage le 18 avril 2014 avant sa validation définitive. La signature du protocole d'accord a eu lieu le 4 juin 2014 par les membres du comité restreint Aigoual Forêt d'Exception. Ce document est disponible en annexe 2.

Les étapes suivantes de Aigoual, Forêt d'Exception consistent à élaborer un contrat de projet pour 5 ans, constitué principalement de fiches actions (intégrant des plans de financement), puis de faire des premières réalisations en vue d'obtenir la labellisation officielle Forêt Exception®, et ensuite de mettre en œuvre les autres volets du contrat de projet.



Figure 2 : calendrier des étapes de la démarche Aigoual, Forêt d'Exception

Le schéma d'accueil du public

L'orientation 3 du protocole d'accord Aigoual, Forêt d'Exception se décline de la manière suivante :

- Réaliser un état des lieux actualisé de l'accueil du public en forêt (offre d'accueil et pratique des publics), et plus largement sur le territoire.
- Identifier les représentations et perceptions du public sur la gestion forestière.
- Améliorer la valorisation, l'aménagement et l'entretien des sites liés à l'histoire du reboisement du massif.
- Enrichir, mettre en réseau et entretenir durablement les sites d'accueil du public (en particulier les sites de découverte et d'interprétation).
- Travailler les messages et les vecteurs de communication sur la gestion durable et multifonctionnelle des forêts (protection des sols, biodiversité et diversité des paysages forestiers, rôle économique et social de la forêt, métiers de la forêt, équilibre entre forêt et autres milieux), à destination de tous les publics, former les acteurs du tourisme sur ces sujets, et collaborer avec le monde de l'éducation.

- Réfléchir à la mise en valeur du patrimoine bâti de l'ONF par les acteurs du territoire en vue d'améliorer l'accueil du public sur le massif.

Afin de répondre à cette orientation, l'ONF a décidé de doter la forêt domaniale de l'Aigoual d'un schéma d'accueil du public, cohérent sur le territoire, en associant à la réflexion l'ensemble des acteurs concernés.

La phase d'état des lieux (partie 1) a été réalisée en 2014 par Marilyne FOURNIER, stagiaire AgroParisTech, en associant consultation de la bibliographie, enquête auprès des élus, usagers et gestionnaires (attentes en termes d'accueil du public), récupération et mise en forme de données SIG en interne et auprès des partenaires, constitution d'une base de données photographiques des équipements d'accueil du public, analyse et synthèse de l'ensemble des données. Ce travail a donné lieu à la rédaction d'un mémoire de fin d'études (FOURNIER, 2014). Deux réunions de travail (13/06/2014 et 31/07/2014) ainsi qu'une réunion de restitution (26/09/2014) ont permis de partager cette phase de diagnostic.

La seconde phase a consisté à élaborer, sur la base de l'état des lieux, la stratégie d'accueil du territoire, associée à une stratégie paysagère.

Cette étape clé a été présentée au comité de pilotage Aigoual Forêt d'Exception, le 31 mars 2016.

Enfin, le programme d'actions pluriannuel a été bâti, et validé en comité de pilotage Forêt d'Exception le 7 juillet 2017. Chaque action y fait l'objet d'une fiche-action, qui précise l'objectif, le contenu détaillé, le planning et le budget prévisionnels sur 5 ans.

Afin d'affiner le contenu de certaines actions, des groupes de travail se sont réunis sur les thématiques suivantes :

- signalétique routière (29/06/2016 et 17/11/2016) ;
- communication / applications multimédia (05/07/2016) ;
- sentier accessible à tous (06/07/2016).

A noter que les éléments du schéma d'accueil du public sont repris dans l'aménagement forestier de la forêt domaniale de l'Aigoual, pour sa partie gardoise, dont la révision est concomitante de la démarche Aigoual, Forêt d'Exception, et pris en compte dans la gestion globale de la forêt, pour sa partie lozérienne, dont l'aménagement est antérieur.

PARTIE 1 :
DIAGNOSTIC PARTAGE DU TERRITOIRE D'ETUDE

1. Données générales sur le massif de l'Aigoual

1.1 Situation géographique

Le massif de l'Aigoual se situe en région Occitanie, à cheval sur les départements du Gard (30) et de la Lozère (48). Il est à la limite entre les Cévennes et les Causses, au sud-est du Massif Central.

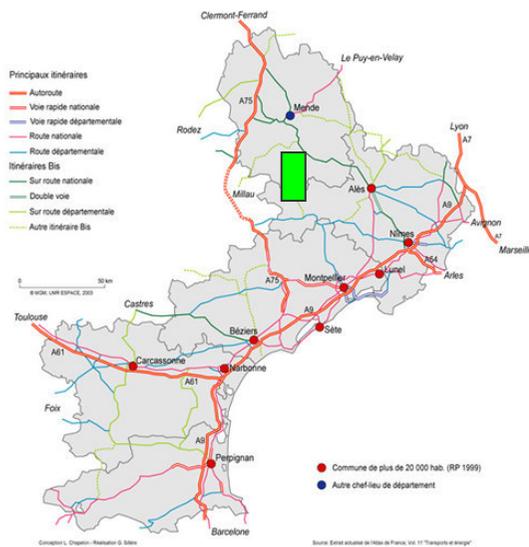


Figure 3 : carte des infrastructures routières de Languedoc-Roussillon (UMR ESPACE, 2005) et localisation du massif de l'Aigoual

Ce territoire, qui s'étend sur plus de 50 000 ha, est délimité :

- à l'est par la haute vallée de l'Hérault et les vallées cévenoles (Gardon de St Jean, vallée Borgne) ;

- au sud par la vallée de l'Arre et le causse de Campestre ;
- à l'ouest par les causses Noir et Bégon ;
- au nord par le causse Méjean.

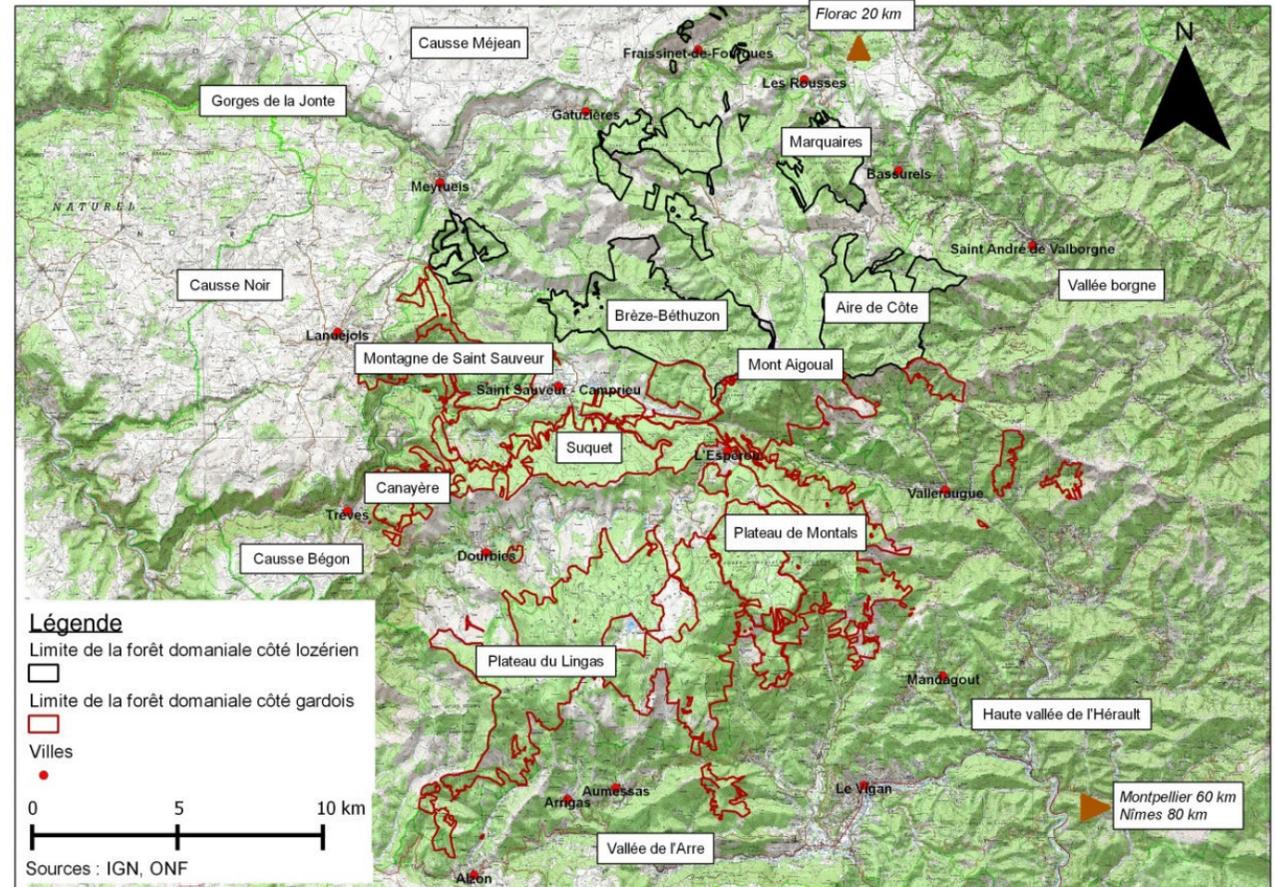


Figure 4 : carte des différents cantons du massif forestier, repères géographiques

La forêt domaniale de l'Aigoual, quant à elle, présente une superficie de 16 124 hectares, répartis comme suit : 11 452 hectares pour le Gard et 4 672 hectares pour la Lozère.

L'altitude de la forêt domaniale varie entre 600 m et 1567 m. Le point culminant est le sommet du Mont Aigoual, où se trouve l'observatoire météorologique.

Ses principales entités géographiques sont présentées sur la carte en page précédente.

La ligne de crête reliant le Mont Aigoual, le col de la Serreyrède, l'Espérou, le col de la Lusette, le col du Minier, le pic de St Guiral constitue la ligne de partage des eaux entre celles qui s'écoulent vers l'Atlantique et celles qui rejoignent la Méditerranée.

La physionomie des deux types de versants est très différente :

- le versant méditerranéen possède des pentes abruptes, en moyenne de 50 à 75%, parfois plus localement (ONF, 2005) ;
- le versant atlantique présente des pentes plus douces, d'une moyenne de 20% (ONF, 2005).



Versants abrupts de la haute vallée de l'Hérault



Reliefs doux de la vallée du Bonheur

1.2 Géologie

Il existe principalement trois types de roches sur le massif, qui sont le granite, le schiste et le calcaire.

Le Mont Aigoual et le Lingas, qui reposent sur du granite, sont entourés d'assises schisteuses.

Celles-ci sont caractéristiques des Cévennes, avec les grandes vallées cévenoles (les "valats") profondément taillées en V dans les schistes et séparées les unes des autres par des crêtes étroites, voire acérées (les "serres").

Les Causses, à l'ouest du massif, sont quant à eux constitués de calcaire, avec une avancée jusqu'à Camprieu et Canayère.

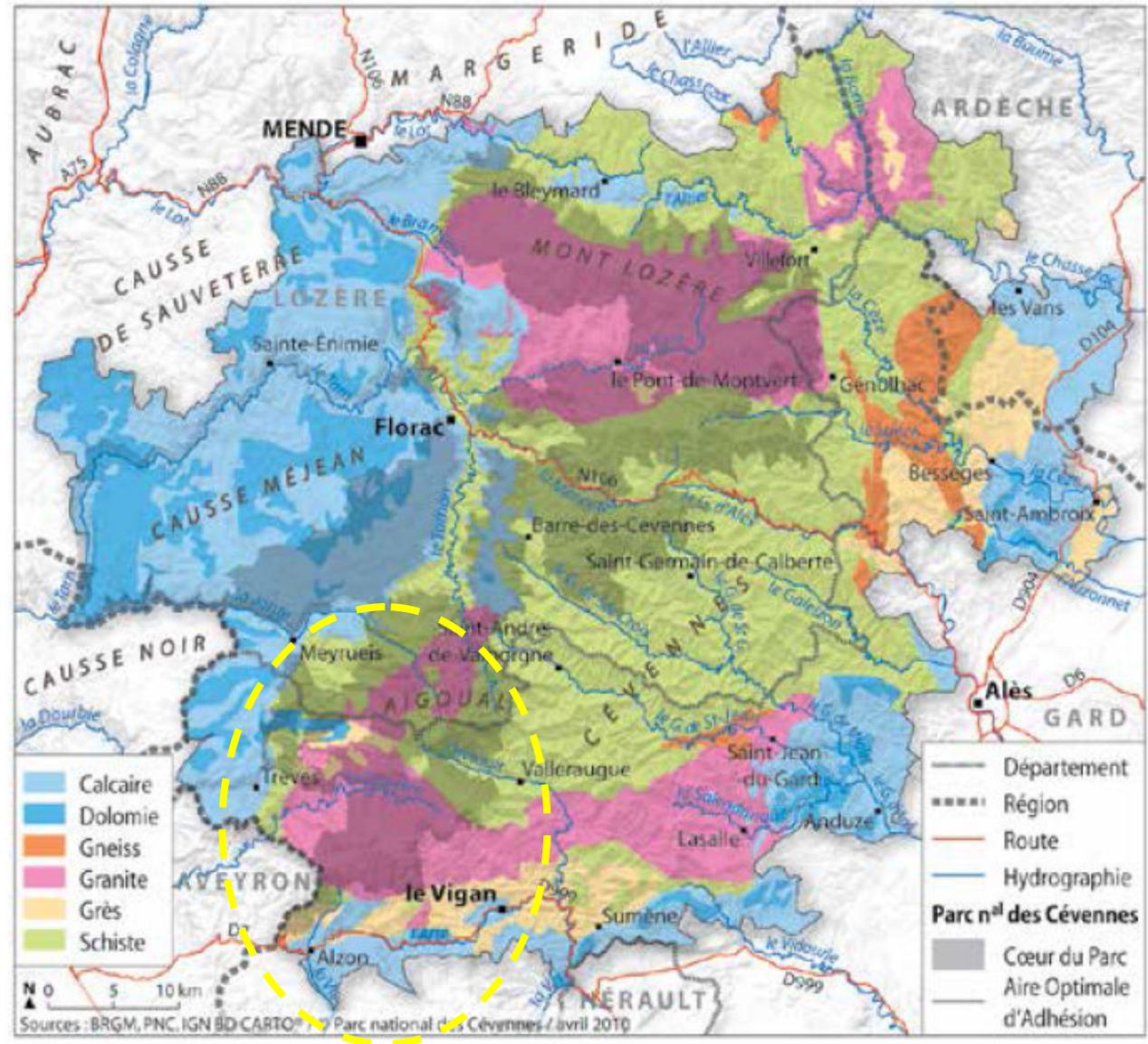


Figure 5 : carte géologique du territoire du Parc national des Cévennes (PNC, 2012)

1.3 Un climat de contrastes et d'extrêmes

Le climat qui règne sur le massif de l'Aigoual est une subtile combinaison entre des influences atlantiques (pluie et brouillard réguliers) et méditerranéennes (épisodes orageux), d'où découlent des variations climatiques importantes dans le temps comme dans l'espace.

Le massif constitue par exemple la première barrière montagneuse que rencontrent les vents chauds méditerranéens qui remontent vers le Nord, ce qui lui donne un rôle de condensateur.

Les peuplements forestiers des hautes Cévennes subissent ainsi l'influence de deux vents dominants : le vent du Nord, sec, qui souffle en hiver et en été et qui renforce l'évapotranspiration et le risque incendie, et le vent du sud, surnommé "le marin", plus humide, venant de Méditerranée, qui provoque de fortes pluies en automne et des neiges lourdes en hiver.



↑ L'observatoire du mont Aigoual en conditions hivernales



↑ Pin à crochets du sommet, en hiver

Quant au sommet du mont Aigoual, lieu choisi par Georges FABRE pour y construire l'observatoire météorologique, c'est le lieu des extrêmes !

Il s'agit par exemple du mont le plus arrosé de France : il y tombe en moyenne un peu plus de 2 mètres de pluie par an et il est déjà arrivé qu'il reçoive autant de précipitations en une journée que Paris en une année ! Ce phénomène est si impressionnant en automne lors des orages qu'il porte le nom d'épisode cévenol.

De plus, les conditions extrêmes qui règnent au sommet font de l'observatoire un lieu de test pour les matériaux et matériels destinés à des conditions extrêmes, comme par exemple les anémomètres de Terre Adélie (Antarctique). Les rafales de vent au sommet atteignent en effet jusqu'à 180 voire 200 km/h, avec des records enregistrés à plus de 300 km/h. On recense en moyenne sur le Mont Aigoual 241 jours de brouillard par an, 170 jours de pluie, 144 jours de gel et 265 jours de vent fort (c'est-à-dire supérieur à 16 m/s).

1.4 Végétation

L'étagement altitudinal du massif de l'Aigoual, couplé à la diversité géologique et aux différences influences climatiques (en lien avec la topographie, l'exposition, etc.) conduit à un étagement de la végétation tel que présenté en figure 6. Les conditions locales (réserve en eau, exposition, etc.) conduisent cependant à une imbrication étroite de ces étages sur certaines zones.

Cette grande variabilité dans les conditions stationnelles avait parfaitement été prise en compte par Georges FABRE lors des reboisements (cf. 2.2.3).

Depuis les opérations de reboisement, au-dessus de 1100 m d'altitude, la forêt a progressivement évolué, les essences telles que l'épicéa, le mélèze et le pin à crochets étant peu à peu supplantées par les essences d'ombre que sont le hêtre et les sapins.

Aux altitudes plus basses, les pins noir, sylvestre et laricio, ainsi que le douglas, dominent avec des feuillus en sous-étage (principalement le chêne), tandis que les ravins sont occupés par le frêne.

Principalement situés à l'ouest de la forêt, les derniers grands boisements d'épicéa, de douglas et de pin noir réalisés à partir des années 1950 entrent à leur tour en phase de production.

Les pentes très fortes des hautes vallées sont quant à elles occupées par le hêtre et, plus

Etages	Altitudes (m)		Végétation
	Versant froid	Versant chaud	
Etage mésoméditerranéen	< 500 m	< 600 m	Chêne et Châtaignier
Etage collinéen et supraméditerranéen	500-800	600-900	Chêne (sessile, pubescent, vert), châtaignier
Etage montagnard inférieur et moyen	800-1250	900-1350	Hêtraies acidiphiles
Etage montagnard supérieur	1250-1500	1350-1550	Hêtraies-sapinières
Etage subalpin	crêtes sommitales granitiques		

Figure 6 : étagement de la végétation sur la forêt domaniale de l'Aigoual

rarement, le chêne pubescent et le châtaignier. L'intervention du forestier y est minimale, la protection des sols étant l'objectif principal.

Plus bas, la propriété forestière est majoritairement privée, avec pour essences principales le châtaignier, le chêne pubescent puis une végétation d'affinité méditerranéenne dominée par le chêne vert.



↑ Futaie de hêtre / Futaie de pin noir ↓



Futaie mixte de structure irrégulière →

1.5 Situation administrative

La forêt domaniale de l'Aigoual est située, côté gardois, sur 2 communautés de communes :

- la communauté de communes du pays vignais (22 communes, 10 500 habitants), autour de la vallée de l'Arre ; 8 communes sont territorialement concernées par la forêt domaniale : Alzon, Arphy, Arrigas, Aumessas, Bez-et-Esparon, Bréau-et-Salagosse, Mandagout et Mars ;
- la communauté de communes Causse-Aigoual-Cévennes Terres Solidaires (16 communes, 5 700 habitants), qui regroupe les communes les plus en altitude, dont 5 sont territorialement concernées par la forêt domaniale : Dourbies, Lanuéjols, Saint-Sauveur-Camprieu, Trèves et Valleraugue.

Côté lozérien, les 5 communes territorialement concernées par la forêt domaniale de l'Aigoual (1 100 habitants) font partie de deux communautés de communes distinctes :

- la communauté de communes Gorges Causse Cévennes pour Fraissinet de Fourques, Gatuzières, Meyrueis et Rousses;
- la communauté de communes des Cévennes au mont Lozère pour Bassurels.

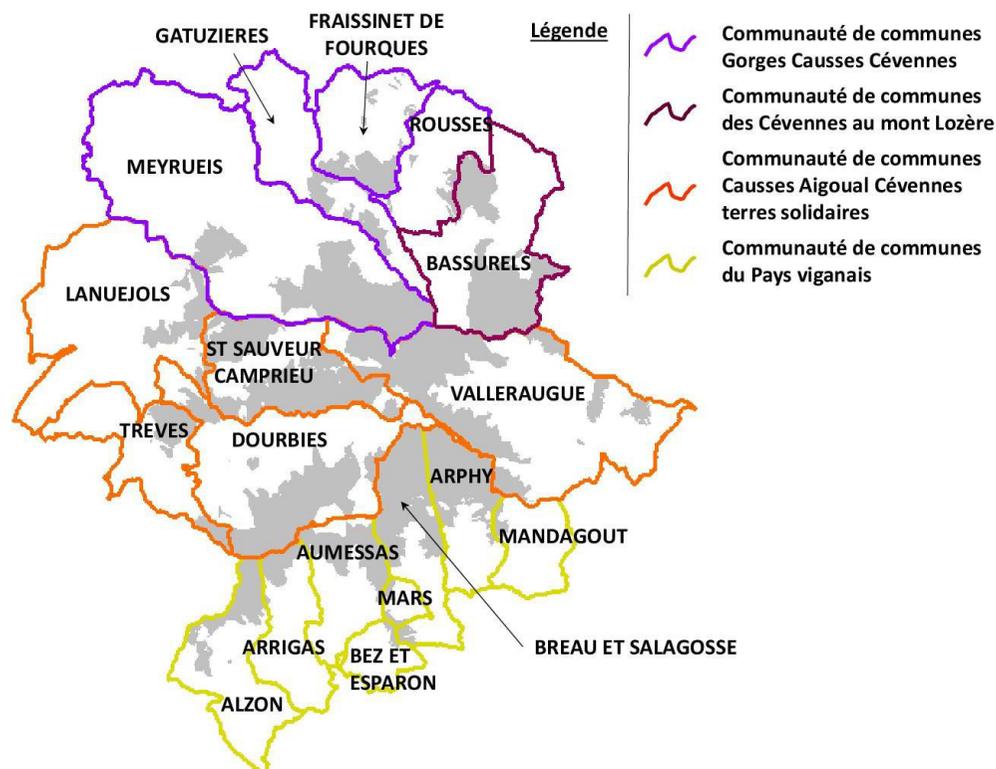


Figure 7 : carte des communes et communautés de communes participant au projet Forêt d'Exception

1.6 Situation foncière

Le massif de l'Aigoual s'étend sur une zone de plus de 50 000 hectares, aux $\frac{3}{4}$ boisés.

La forêt domaniale y occupe une superficie de 16 124 hectares, majoritairement sur les parties les plus en altitude (crêtes, plateaux, hauts de versants).

Les versants et les fonds de vallées sont quant à eux essentiellement occupés par des terrains privés. Pour ce qui concerne les propriétés forestières, celles-ci sont morcelées, avec 35% de la surface occupée par des propriétés de moins de 10 ha (PNC, 2012).

A noter la présence d'autres forêts publiques sur le territoire (935 ha) :

- forêt communale de Lanuéjols : 112ha
- forêt communale de St Sauveur Camprieu : 32 ha
- forêt de la Borie du Pont (Parc national des Cévennes) : 60 ha
- forêt communale de Rousses : 27ha
- forêts sectionnales rattachées à Meyrueis : 615ha
- forêts sectionnales rattachées à Fraissinet-de-Fourques : 89 ha

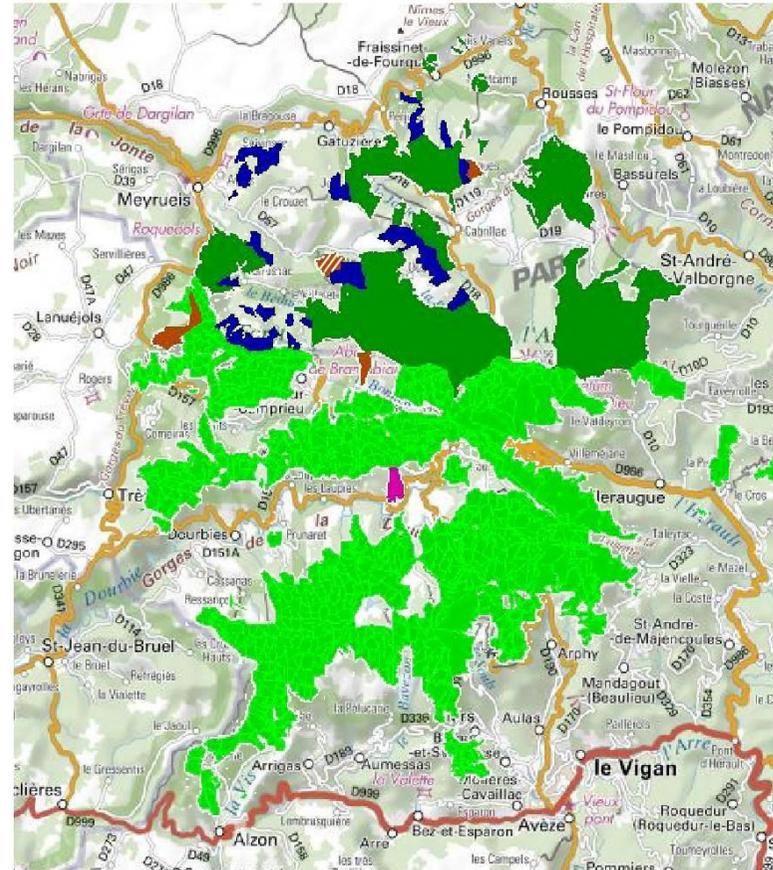


Figure 8 : carte des forêts publiques du massif de l'Aigoual

2. Un territoire aux multiples patrimoines, une forêt aux multiples fonctions

Le massif de l'Aigoual est un territoire très riche, à la fois d'un point de vue historique et culturel, entre autres du fait de sa situation géographique reculée, également sur le plan de la faune et de la flore, de par sa situation au carrefour de différentes influences biogéographiques, enfin des paysages, diversifiés et remarquables.

Sur le plan strictement forestier, le massif a connu à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle de grands programmes de travaux de reconstitution, exemplaires de la politique de Restauration des Terrains en Montagne (RTM). Il s'agit maintenant d'une forêt multi-fonctionnelle, alliant production de bois, gestion de la chasse et de la pêche, fonctions de protection (des sols, de la qualité de l'eau, de la biodiversité, de la qualité des paysages), fonctions de préservation du patrimoine historique et culturel, et accueil du public.

2.1 Un territoire de résistances

La résistance des camisards

Dès le début du XVI^{ème} siècle, le protestantisme apparaît dans les Cévennes, où il s'implante de façon importante. Or, en 1685, le roi Louis XIV décide de révoquer l'Edit de Nantes, interdisant par là le culte protestant en France. Les pratiquants sont alors arrêtés, condamnés et persécutés. De nombreux protestants trouvent alors refuge dans les Cévennes, terre isolée, où ils pratiquent clandestinement leur foi.

En 1702, des insurgés menés par Abraham MAZEL attaquent la maison de l'abbé du Chayla au Pont de Montvert, afin de libérer des prisonniers. Cet événement marque alors le début de la guerre des Camisards, nom donné aux paysans et artisans protestants qui ont combattu pour leur liberté religieuse. Ce mot vient de la chemise blanche (*camiso* en occitan) que ceux-ci portaient en signe de reconnaissance. De 1702 à 1704, les quelques 2500 à 3000 camisards présents dans les Cévennes tinrent en respect les 25 000 à 30 000 soldats royaux. Ils étaient avantagés par leur connaissance des montagnes et le soutien que leur apportaient les habitants locaux. Des combats sporadiques ont lieu jusqu'en 1710, et en 1711 le dernier chef camisard est exécuté. Il faudra attendre 1787 pour que le roi Louis XVI signe l'Edit de Versailles, mettant fin aux persécutions, et 1789 pour la liberté de culte.

Les maquis de la 2^{ème} guerre mondiale

Les Cévennes serviront plus tard de refuge aux résistants, lors de la Seconde Guerre Mondiale. Le Maquis Aigoual-Cévennes, né de la fusion des maquis de Lasalle et d'Ardaillès, est basé dans le secteur du Mont Aigoual et de l'Espérou. Ce site présentait en effet non seulement un avantage stratégique, mais aussi logistique car les routes d'accès étaient faciles à surveiller. De plus, il permettait de pouvoir réceptionner des parachutes et donc de s'approvisionner en armes. La forêt permettait également aux résistants de pouvoir se cacher en cas d'attaque. Enfin, les populations locales étaient favorables aux maquisards et les aidaient à se ravitailler. Les maquisards de l'Aigoual participeront à plusieurs opérations de sabotage et aux combats pour la libération du Gard. Une stèle commémorative a été élevée à leur mémoire.

Stèle en mémoire
des maquisards →

(Lozère, Aire de
Côte, parcelle 450)



2.2 Un massif forestier exemplaire de la Restauration des Terrains en Montagne

2.2.1 La "forêt ancienne"

L'étude des pollens de la tourbière de Montals par Franz FIRBAS (1932) a montré que d'une forêt de bouleaux et pins (sylvestres) en 6500-5500 av. JC, en passant par une forêt dominée par les chênes (5500 à 2500 av. JC), la forêt fut ensuite dominée par le hêtre (2500-1000 av. JC).

L'homme de l'Age du Fer commença alors à faire reculer la forêt au profit des troupeaux. L'activité pastorale grignota le massif, mais l'exploitation des bois demeura plus ou moins contrôlée jusqu'à la Révolution Française.

Après celle-ci, les forêts furent surexploitées pour satisfaire les besoins en bois des habitants (chauffage), des charbonniers et des industries en plein essor (verreries, forges, fonderies, mines, soieries). Avec les maladies qui touchèrent deux piliers de l'économie cévenole d'alors – le châtaignier (encre) et le ver à soie (pébrine) – la pression du pâturage transhumant, troisième pilier de cette économie, s'accrut également, avec un impact sur la végétation (pour ce qui concerne la forêt, dégâts dans les jeunes taillis) et sur les sols.

2.2.2 La situation au milieu du XIX^{ème} siècle

Ainsi, il ne restait plus en 1850, au maximum démographique des campagnes françaises, que 2200 hectares de bois sur ce qui allait devenir la forêt domaniale de l'Aigoual, majoritairement des taillis de hêtre (NEGRE, 1931). Comme le montrent les photos et peintures de la fin du XIX^{ème} siècle, le paysage était dominé par les herbes, les landes à callunes et genêts et les rochers. La forêt était quasiment absente.

Cette situation très dégradée du couvert végétal avait également pour conséquences des crues catastrophiques dans les hautes vallées lors des épisodes pluvieux automnaux (par exemple dans la haute vallée de l'Hérault à Valleraugue en 1844, 1856, 1861, 1868, 1875, 1890, 1900), et les particules de sol n'étant que très peu retenues par la végétation terminaient dans les cours d'eau à l'aval, contribuant par exemple à une part non négligeable (5%) de l'ensablement du port de Bordeaux.



↑ Anciennes charbonnières



Berge de l'Hérault à la jonction du ruisseau de la Serreyrède (fonds Flahault, 1903) →

Terrains très érodés à Pueylong (photothèque ONF) ↓



En reconstituant les humus forestiers et en réinstallant les systèmes racinaires puissants des arbres, cette forêt a progressivement joué son rôle attendu de rétention des sols et d'éponge, absorbant l'eau des orages cévenols et la restituant graduellement au réseau hydrologique. Dès 1908, lors de crues historiques sur le Trévezel, les effets du récent reboisement sur la régulation du débit du cours d'eau étaient remarquables : « *La population de Trèves est unanime à reconnaître que sans cette circonstance les eaux emportaient le village. En réalité la crue fut assez longue, mais il n'y eut pas de vague balayante et surtout peu de matériaux charriés dans le lit* ».



↑ Hort de Dieu 1904 / Hort de Dieu 1977 →

2.2.4 La gestion forestière des grands travaux à aujourd'hui

En 1925, c'est le conservateur Max NEGRE qui se trouve affecté à l'Aigoual. Les peuplements issus du reboisement sont alors âgés de 20 à 60 ans et il devient nécessaire d'y intervenir, et des aménagements sont donc élaborés. Dans le Gard, les 7 400 hectares sont divisés en cinquante séries de 100 à 180 ha, soumises aux mêmes règles de culture, des coupes jardinatoires. L'objectif de chacune d'entre elles est le même : obtenir une futaie mélangée de hêtres et de sapins, voire d'épicéas (FRANCES, 1985). Ces aménagements permettent d'amorcer la mise en production de la forêt. Le réseau de pistes et de sentiers est également amélioré, afin de pouvoir servir au mieux.



Les résultats obtenus sont néanmoins très inégaux selon le type de peuplements. Roger FRANCES (1985) insiste sur l'importance du renouvellement de la forêt, en distinguant trois grands types de peuplements sur l'Aigoual : les hêtraies et les peuplements mélangés, qu'il souhaite laisser se renouveler naturellement avec parfois l'aide de trouées et les pineraies qu'il préconise de remplacer par des plantations de résineux, notamment le sapin. Afin de faciliter ces actions, un avant-projet d'aménagement voit le jour en 1972, puis les 18 séries qui en sont issues sont aménagées. Celles-ci correspondent à des peuplements de même composition, soumis aux mêmes contraintes de renouvellement, justiciables des mêmes délais et visant un même objectif (production ou protection).

De même en Lozère, sur les 4 650 hectares de forêt, 11 séries RTM ont fait l'objet d'aménagements distincts jusqu'en 1969, date à laquelle il a été choisi de les regrouper en un seul aménagement. Ce regroupement n'a été effectif qu'en 1992, à l'échéance des différents aménagements. L'aménagement de la partie lozérienne de la forêt domaniale de l'Aigoual couvre à présent la période 2010-2024.

Côté gardois, un nouveau regroupement en 8 séries, puis en 6 divisions géographiques (Georges Fabre, Suquet, montagne de St Sauveur, Lingas Cazebonne, Lingas St Guiral, Montals) a lieu dans les années 1990. Le nouvel aménagement pour la période 2017-2036, couvre lui l'ensemble de la forêt domaniale côté gardois.

2.3 La forêt multifonctionnelle d'aujourd'hui

Production de bois, création d'emplois, accueil de faune sauvage, de gibier, rôle tampon vis-à-vis du climat, amélioration de la qualité de l'eau, accueil des visiteurs... en moins d'un siècle, la forêt de l'Aigoual a redonné vie à toute la région. L'érosion est maîtrisée, des espèces animales et végétales sont revenues, et une partie non négligeable de la population vit de son exploitation et des activités liées au tourisme de nature.

De nouveaux enjeux sont également apparus. Il s'agit par exemple aujourd'hui pour le gestionnaire forestier d'adapter la gestion aux demandes sociétales (besoins en bois, en énergie, demande d' "air pur" et d'activités de pleine nature), de rechercher un équilibre forêt/gibier ou encore d'adapter la gestion au changement climatique (une placette de suivi de la hêtraie d'altitude depuis 20 ans apporte à ce titre de précieuses informations sur l'évolution du climat et de la production forestière).

2.3.1 Une forêt de production...

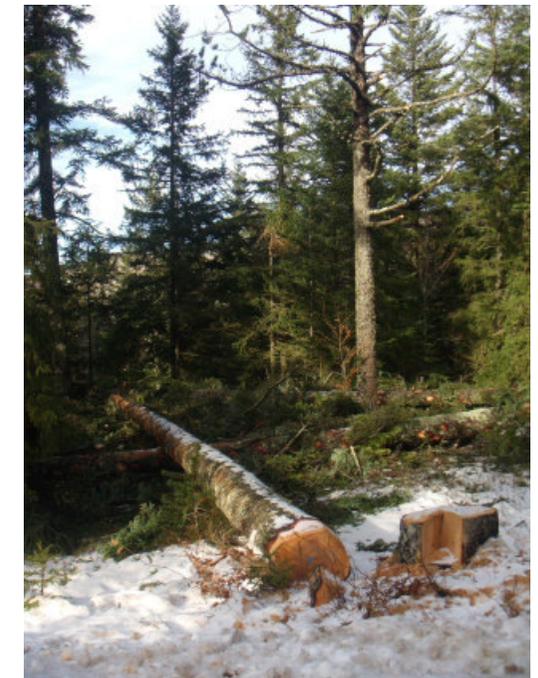
La valorisation des bois

Dans la partie domaniale de la forêt de l'Aigoual, l'essence principale est le hêtre (40 %), suivi par l'épicéa commun (13 %), les sapins pectinés et de Nordmann (12 %) et les pins sylvestre, noirs (d'Autriche et laricio) et à crochets (≈10 %).

Anciennement traité en taillis, le hêtre occupe soit des peuplements purs (futaie sur souche) soit des peuplements mélangés avec le sapin et l'épicéa. Il donne essentiellement du bois de chauffage (bûches).

Le sapin pectiné, qui n'existait plus que sous forme d'îlots au XIX^{ème} siècle mais qui était pressenti comme une des essences-objectifs, fut toutefois peu utilisé à l'époque des reboisements compte tenu des conditions de restauration des peuplements. Par la suite, au fur et à mesure que les peuplements pionniers d'épicéa étaient ébranlés par les insectes ravageurs (dendroctone, typographe) et les vents violents, le sapin vint conquérir soit naturellement soit par plantation ces espaces libérés. Les sapins et l'épicéa donnent actuellement des produits de qualité moyenne, destinés à la fabrication de palettes, de planches de coffrage et de charpentes.

Les sous-produits résineux sont pour une partie destinés à la fabrication de pâte à papier. Plus récemment, avec la structuration de la filière bois-énergie et les aides publiques associées, plusieurs unités se sont installées dans la région (chaufferies-bois de collectivités, usine de cogénération à Mende, centrale de Gardanne), permettant ainsi la valorisation des produits d'éclaircie des plantations les plus récentes sous forme de plaquettes.



Exploitation forestière ↑

Rôle économique du massif

Initialement installée pour lutter contre l'érosion, la forêt de l'Aigoual a, au fur et à mesure de son extension et de sa maturation, joué un rôle socio-économique croissant dans la vie du massif : en 1922 la forêt ne produisait que 400 m³ de bois, en 1958 la barre des 20 000 m³ était franchie, et actuellement, la forêt domaniale produit entre 35 et 40 000 m³ de bois par an.

Ce rôle se traduit localement par de nombreux emplois, estimés dans les années 1980 à 1 pour 50 ha de forêt (bûcherons, débardeurs, transporteurs et scieurs 37%, ouvriers sylvicoles 18%, forestiers 8% et emplois touristiques permanents 37% – FRANCES, 1985).

Les difficultés les plus importantes résident dans la grande hétérogénéité des produits, un potentiel d'acheteurs réduit et une situation économique globale morose, conduisant à une valorisation relativement faible du produit bois. L'entretien de la desserte est par ailleurs un poste de dépense important compte tenu des contraintes du relief, de la géologie, du climat (épisodes cévenols), et de l'évolution des techniques d'exploitation et de transport.

2.3.2 ...avec un rôle social important...

Situé à deux heures de route des métropoles montpelliéraine et nîmoise, le massif de l'Aigoual est très fréquenté en toutes saisons. Qu'il s'agisse de son sommet avec l'observatoire météorologique construit à la fin du XIX^{ème} siècle (1887-1894) d'après les plans de Georges FABRE, de l'abîme de Bramabiau avec sa rivière souterraine, véritable curiosité géologique, du château de Roquedols, du piton granitique de Saint-Guiral, ou tout simplement de la forêt, les visiteurs sont nombreux à venir se ressourcer et profiter des activités de pleine nature (randonnée, vélo, ski, etc.). La chasse et les activités de cueillette (du cèpe en particulier) sont également très pratiquées.

L'Office national des forêts, gestionnaire des forêts publiques, a amélioré, en partenariat avec le Parc national des Cévennes et les collectivités locales, l'accueil du public en créant des aires de pique-nique, des sentiers thématiques, en restaurant des abris. Par ailleurs, l'ONF entretient et met en valeur les arboretums installés entre 1900 et 1910 par Georges FABRE et Charles FLAHAULT, dans le but d'observer l'adaptation de différentes espèces d'arbres aux conditions pédologiques et climatiques variées de l'Aigoual.

Cette fonction d'accueil du public est détaillée dans la suite du document (cf. 3.).

Vue depuis le mont Aigoual en direction du Nord / Pigeonnier du château de Roquedols →



Pêche, ski de fond, cueillette de champignons... →



2.3.3 ...et des richesses animales et végétales

Effets de la maturation forestière sur la biodiversité

La maturation de la forêt, liée à la sagesse de la gestion du forestier, a progressivement amené la présence d'arbres de gros diamètre, de bois mort, d'arbres présentant différents types de micro-habitats (cavités, fentes, etc.), qui sont des éléments favorables à tout un cortège d'espèces vivantes (lichens, champignons, insectes, oiseaux, chauves-souris, etc.). La reconquête du massif par le Pic noir puis par la Chouette de Tengmalm (ci-contre) est à ce titre emblématique.



↑ Chouette de Tengmalm



← Vieux hêtre "chourradou"

Gestion et conservation de la biodiversité forestière

Dans la forêt domaniale, qui dans sa grande majorité est incluse en zone cœur du Parc national des Cévennes, la sylviculture appliquée par l'Office national des forêts est conforme à des recommandations élaborées en 1997. Elles visent à favoriser le mélange des essences, la diversité des structures, la régénération naturelle des peuplements, les essences autochtones, l'allongement des cycles, la prise en compte des conséquences du changement climatique, l'absence de recours aux produits phytosanitaires.

Afin de conserver également les stades terminaux de la dynamique forestière, particulièrement riches du point de vue de la diversité biologique, se met actuellement en place un réseau d'îlots de sénescence (dont la surface est comprise entre 1 et 7 ha) dans un échantillon significatif et diversifié de peuplements forestiers de production.

Par ailleurs, quatre réserves biologiques intégrales (Hort de Dieu, Marquairès en projet, la Brèze et Peyrebessè) totalisant 500 ha ont été mises en place par l'Office national des forêts. L'objectif de ces réserves, dans lesquelles toute intervention humaine susceptible de modifier le milieu est proscrite, est la conservation de milieux en évolution naturelle ainsi que l'étude de cette évolution de l'écosystème forestier et de la biodiversité qui lui est associée.

A ces espaces remarquables que sont les réserves s'ajoutent 4 000 ha de forêt domaniale qui ne font pas l'objet de sylviculture. Généralement d'accès difficile ou situés dans de fortes pentes, ils contribuent à la protection des sols et de la biodiversité. Au total, ce sont donc plus de 30% du massif domaniale de l'Aigoual qui sont, de fait, laissés en évolution naturelle.

Equilibre entre milieux boisés et milieux ouverts

La gestion des milieux naturels est affaire d'équilibre. Passé en 150 ans de 25% à 75%, le taux de boisement progresse toujours aujourd'hui sur ce territoire. De ce fait, certains milieux naturels d'intérêt patrimonial – crêtes rocheuses, tourbières, pelouses et landes d'altitude, etc. – connaissent aujourd'hui une fermeture, au détriment des espèces particulières qu'ils abritent. Cette dynamique a récemment amené l'Office national des forêts à conduire des travaux de réouverture de milieu. Côté Gard, des travaux ont été menés sur deux tourbières à Camprieu et Montals, en bordure du Trévezel dans sa partie amont, ou encore sur les crêtes rocheuses du Font de Trépaloup en faveur du papillon Apollon. Côté Lozère, des travaux ont été menés sur des zones de crêtes à proximité du sommet de l'Aigoual, en faveur du paysage et du Lis de Saint Bruno, également sur diverses autres parcelles forestières pour créer des zones de gagnage pour les cervidés (environ 19 hectares).

2.4 Les paysages de l'Aigoual

2.4.1 Une identité affirmée

Les ambiances rencontrées sur le massif de l'Aigoual sont multiples, depuis les versants méditerranéens abrupts desquels se dégagent de larges vues sur les Cévennes et les plaines du littoral languedocien, jusqu'aux contreforts des Causses et leurs reliefs de gorges taillées dans les plateaux calcaires, en passant par le cœur de la forêt domaniale, plus refermé, sur le plateau du Lingas et sur les versants des vallées du Bonheur, du Trévezel, de la Brèze et du Béthuzon.

La forêt occupe une large part de ce territoire, même si de larges milieux ouverts sont également présents (vallée de la Dourbie, pelouses sommitales de l'Aigoual, zones ouvertes du Lingas). Les peuplements forestiers y sont variés (futaie irrégulière mixte, hêtraie, pinède), l'eau est omniprésente (ruisseaux) et divers éléments ponctuels (blocs de granite, arbres remarquables) apportent une touche de diversité.

Sans oublier le sommet du mont Aigoual, véritable phare du territoire, d'où la vue peut embrasser tout le quart sud-est de la France : chaîne des Alpes, Méditerranée, partie orientale de la chaîne des Pyrénées, Massif central.

Ces différents éléments sont affinés dans l'étude paysagère réalisée par Valérie MORA en 2016 :

- un paysage de roche, avec d'une part un relief structurant, acteur majeur du territoire, et d'autre part des belvédères, comme autant de balcons surplombant les vallées environnantes ;
- un paysage de l'eau, sous diverses formes (ruisseaux, brouillard, neige, absence en été) ;
- un paysage du vent, avec des marques visibles sur la végétation.

Si en vision externe aucune perception d'ensemble du massif n'est possible, en raison de sa taille et de son relief tourmenté, la topographie des lieux assure par contre de multiples points de vue internes, diversifiés, en particulier depuis le réseau viaire principal, les pistes forestières et les sentiers de randonnée. La forêt s'y caractérise par des textures végétales de densité variable, laissant parfois une belle place au minéral.

Etant donné sa position de couronnement, sa continuité boisée, ses couleurs et ses textures hétérogènes localement mais formant une harmonie globale, sa symbolique sauvage et immuable, la place singulière qu'elle occupe aux yeux des habitants et des visiteurs locaux, son rôle de manteau protecteur, la forêt de l'Aigoual fait partie intégrante des codes participant à l'identité du paysage cévenol.

Enfin, si la forêt domaniale de l'Aigoual bénéficie d'une relative stabilité paysagère, elle nécessite néanmoins une attention particulière vis-à-vis des dynamiques paysagères en cours.

2.4.2 Des paysages multiples

Figure 9 : carte issue de l'atlas des paysages du Parc national des Cévennes (KLEITZ, 2011) ↓

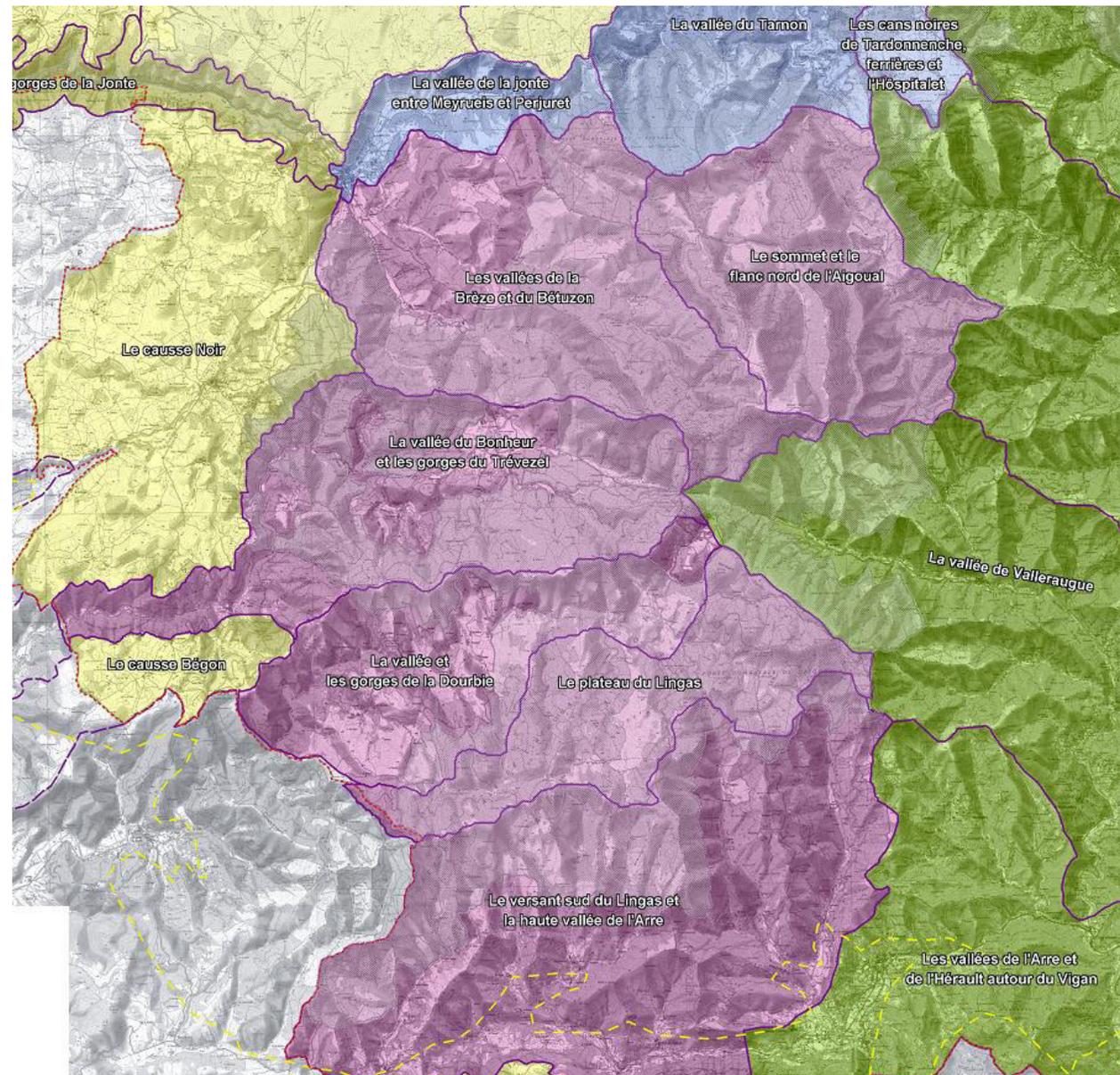
Définition d'une unité paysagère : partie de territoire qui présente les mêmes caractéristiques en terme de composition, de dynamique et de perception. Une unité paysagère correspond à un ensemble de composants spatiaux, de perceptions sociales, de dynamiques paysagères qui par leurs caractères procurent une singularité à la partie de territoire concerné.

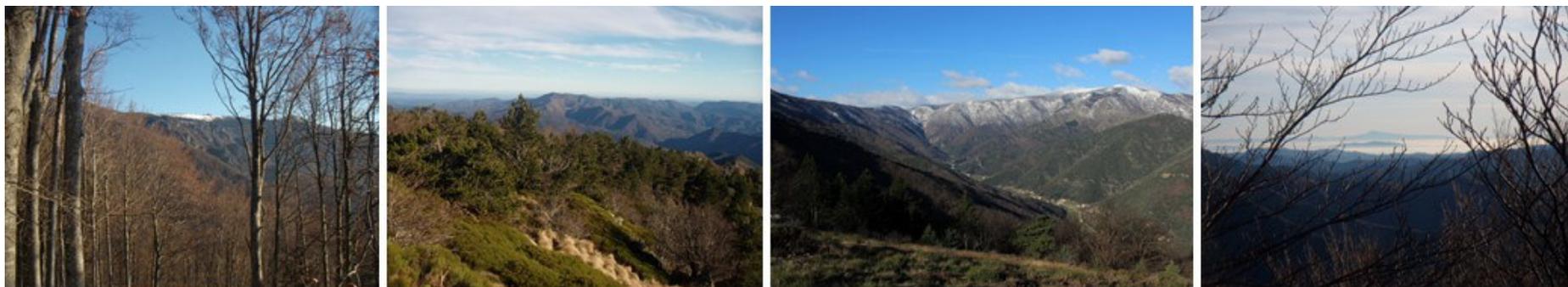
Définition de la sensibilité paysagère : elle résulte du croisement de la valeur esthétique du paysage, sa visibilité (en interne et en externe) et sa vulnérabilité.

Huit unités paysagères ont été identifiées sur le massif de l'Aigoual dans l'étude réalisée par le Parc national des Cévennes en 2011. Leur description, incluant des précisions sur les aspects spécifiquement forestiers, permet de mieux appréhender leur identité propre, c'est-à-dire ce qui les différencie les unes des autres, afin de mieux les protéger et les mettre en valeur.

→ Les unités paysagères sont une force du territoire sur laquelle peut s'appuyer une valorisation touristique.

→ Elles sont une ressource patrimoniale à part entière.





La vallée de Valleraugue

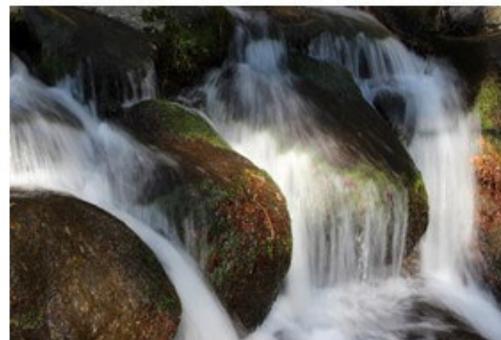


La vallée de Valleraugue

Données paysagères	Ambiances et perspectives	Sensibilité paysagère
<ul style="list-style-type: none"> - Versants méditerranéens abrupts, où l'érosion est encore active. Ce secteur constitue un exemple parlant de l'importance des reboisements par rapport aux crues catastrophiques de l'Hérault (rôle de protection des sols). - Etagement de la végétation bien visible, depuis les forêts de chêne vert en fond de vallée jusqu'aux hêtraies des hauts de versants, en passant par les châtaigneraies. Aspect typique des versants orientés sud, tel que celui sous l'Aigoual, où les étages de végétation "remontent". - Unité traversée par la route départementale qui constitue la principale voie d'accès au massif. Celle-ci suit tout le fond de vallée puis monte en lacets, découvrant des vues vers le sommet de l'Aigoual (observatoire météo) ainsi qu'un large panorama vers l'est (crêtes des Cévennes, Mont Ventoux par beau temps). - Belles vues vers l'est également depuis la tombe d'André Chamson. 	<ul style="list-style-type: none"> - Forêt domaniale située en haut de versant, avec de larges vues sur les pentes abruptes sous le Mont Aigoual. - Le couvert forestier est important, mais la roche (schiste) occupe encore une place importante dans cette unité paysagère : crêtes rocheuses, pierriers en bas de versant et dans le lit de l'Hérault. - Changement d'ambiance, particulièrement marqué en hiver, entre le fond de vallée et les hauts de versants (gel, neige, brouillard). Même si l'orientation des versants (sud en particulier) les rend plus chauds et secs que les plateaux situés en arrière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Route départementale d'accès au massif fortement fréquentée, avec une forte visibilité sur l'ensemble du versant sous le Mont Aigoual, en particulier en période "hors-feuilles". - A noter la présence de secteurs riches en biodiversité (réserve biologique de l'Hort de Dieu).



Le versant sud du Lingas et la haute vallée de l'Arre

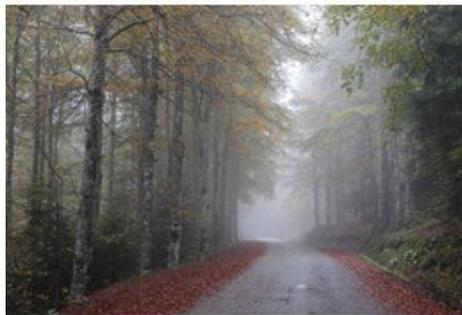


Le versant sud du Lingas et la haute vallée de l'Arre

Données paysagères	Ambiances et perspectives	Sensibilité paysagère
<ul style="list-style-type: none"> - Versants méditerranéens abrupts, étagement de la végétation (y compris en forêt domaniale qui commence aux environs de 700 mètres d'altitude à Alzon, et qui est comprise entre 500 et 900 mètres dans le secteur de la Quinte). - Unité traversée par une route départementale qui constitue une voie d'accès importante au massif (le Vigan - col de la Broue), avec un large panorama vers le sud. 	<ul style="list-style-type: none"> - Grandes vues vers le sud, en particulier depuis la Cravate (également depuis le col des Portes par exemple) : vallée de l'Arre, cause de Blandas, pic d'Anjeau, pic St Loup, plaine du Languedoc et mer Méditerranée (exceptionnellement les Pyrénées). Egalement de grandes vues vers l'est (crêtes cévenoles) depuis le secteur des cascades d'Orgon et vers l'ouest (cause du Larzac) depuis la crête entre le Gard et l'Aveyron. - Ambiance forestière plus "sèche" que sur les plateaux, peuplements moins hauts et plus diversifiés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Route d'accès au massif fréquentée, mais versants majoritairement inaccessibles et non exploités, constituant ainsi des réserves de fait. - Secteur ouest peu fréquenté (dont réserve biologique de Peyrebesse).



Le plateau du Lingas



Le plateau du Lingas

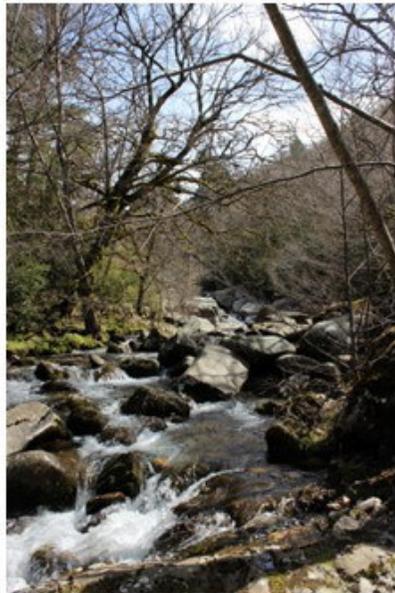
Données paysagères	Ambiances et perspectives	Sensibilité paysagère
<ul style="list-style-type: none"> - Unité paysagère au relief peu marqué de plateau avec des ondulations (socle granitique). Altitude comprise entre 1100 et 1400 mètres. - Mises à part les grandes zones ouvertes dédiées au pâturage (localisées à proximité du lac des Pises), la forêt de production est largement majoritaire, et marquée par une forte présence des résineux (sapin pectiné et épicéa). - Les peuplements présentent néanmoins une intéressante diversité : taillis de hêtres, futaie irrégulière mixte (structure étagée, feuillus et résineux), futaie pure de hêtres (montagne d'Aulas). - L'eau est également bien présente dans cette unité paysagère : nombreux ruisseaux, lac des Pises, tourbière de Montals, source de la Dourbie... Ainsi que la roche mère, au niveau du sommet du St Guiral et des Trois Quilles, mais également sous forme de boules de granite dans les sous-bois. De vieux hêtres "reliques" apportent également une touche de diversité paysagère. 	<ul style="list-style-type: none"> - Du fait de l'omniprésence de la forêt et de la prégnance des résineux, l'ambiance est assez fermée, parfois sombre, et les vues sont courtes (notamment depuis la route forestière du Lingas). Ce constat est néanmoins nuancé par la présence de différents éléments de diversité : zones ouvertes, eau, roche, arbres remarquables. - Présence de quelques larges points de vue, en direction du Mont Aigoual d'une part, de la vallée de la Dourbie et du causse du Larzac d'autre part. - Parmi les constructions (abris forestiers) présentes sur le massif, deux points noirs sont à signaler : Pradals (maison en ruine enclavée en bordure de route forestière du Lingas) et l'ancienne maison forestière de Montals (col de Montals). - Secteur largement inaccessible aux véhicules motorisés en hiver (caractère sauvage). 	<ul style="list-style-type: none"> - Unité traversée transversalement par deux routes assez fréquentées mais aux vues assez courtes (du col du Minier à l'Espérou, et des cascades d'Orgon à l'Espérou), et longitudinalement par une route peu fréquentée sauf à la période des champignons (route forestière du Lingas). - Le plateau est visible depuis le sommet de l'Aigoual, en particulier le secteur de la montagne d'Aulas, mais il s'agit de vues assez lointaines et donc peu sensibles.



La vallée et les gorges de la Dourbie

La vallée et les gorges de la Dourbie

Données paysagères	Ambiances et perspectives	Sensibilité paysagère
<ul style="list-style-type: none"> - Paysages ouverts centrés sur la vallée de la Dourbie, orientée ouest - est, et nichés entre le plateau du Lingas, au sud, et la crête du Suquet, au nord. - L'unité se compose de milieux ouverts pâturés, de grandes étendues de genêts (larges taches jaunes sur les versants au printemps) et de forêt (très peu de forêt domaniale toutefois). - Le paysage est marqué par la pratique de l'élevage, et de l'écobuage, sur de grandes surfaces. - La Dourbie est une belle rivière de montagne, avec de gros blocs rocheux dans son lit, et des gorges dans le secteur à l'aval. - A noter la présence d'un riche patrimoine bâti (villages et hameaux). 	<ul style="list-style-type: none"> - Vues assez larges sur l'ensemble de la vallée, depuis le lit de la rivière jusqu'en haut des versants. - Grand paysage ouvert, ce qui est notable pour la partie gardoise du massif de l'Aigoual (ailleurs largement dominé par le couvert forestier). 	<ul style="list-style-type: none"> - Route (moyennement à) faiblement fréquentée, présentant des vues assez lointaines sur la forêt du plateau du Lingas. - Le village de l'Espérou et ses alentours (site inscrit), passage obligé pour tous les visiteurs qui abordent le massif par le sud et donc à ce titre paysagèrement sensible, se situe à l'extrémité est de cette unité paysagère.



La vallée du Bonheur et les gorges du Trévezel

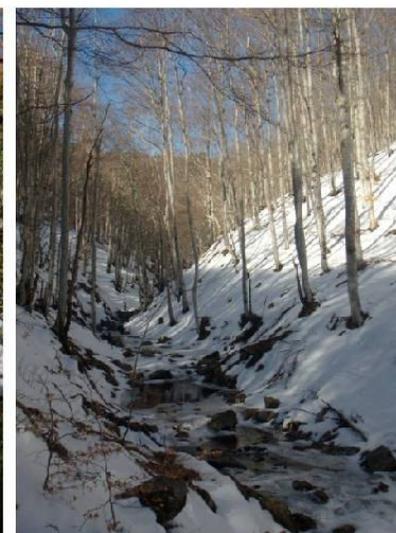


La vallée du Bonheur et les gorges du Trévezel

Données paysagères	Ambiances et perspectives	Sensibilité paysagère
<ul style="list-style-type: none"> - Unité paysagère contrastée entre d'une part les reliefs peu marqués du Suquet et de la vallée du Bonheur (assise granitique), et d'autre part les reliefs plus tranchés des avancées calcaires de la montagne de St Sauveur et du secteur de Canayère, avec au milieu les gorges du Trévezel. - Peuplements forestiers diversifiés, avec des futaies irrégulières mixtes / hêtraies sapinières (dont de très beaux peuplements mélangés, avec des sapins de belles dimensions, au plan du Châtaignier), des futaies de hêtre (autour du col de la Serreyrède), des futaies de pin noir (océan de pins autour du hameau de St Sauveur des Pourcils), et des peuplements mélangés de feuillus et de résineux plus diversifiés qu'ailleurs sur le massif (du fait de la présence de calcaire). - Site classé de l'abîme de Bramabiau, élément remarquable d'un point de vue géologique et paysager. - Présence du remarquable ensemble bâti de St Sauveur des Pourcils, et de l'abbaye du Bonheur / ND de Bonahuc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des ambiances forestières, du fait de la diversité des peuplements, et de la présence d'autres éléments, comme les tourbières de la Baraque Neuve et de la Plaine, les ruisseaux, et ponctuellement les blocs rocheux présents en sous-bois. - Présence d'arbres remarquablement hauts, en particulier dans et autour de l'arboretum de la Foux. - Diversité paysagère supplémentaire apportée par les milieux ouverts (vallée du Bonheur, petit causse de Camprieu). - Ponctuellement de larges vues depuis la route Lanuéjols - Camprieu - col de la Serreyrède, sur le massif forestier, et, à l'ouest, sur le causse Noir. Le changement d'ambiance est à ce titre très marqué quand on franchit le col de Montjardin vers l'ouest, avec les paysages agricoles largement ouverts des causes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Visibilité importante de la forêt de part et d'autre de la route assez fréquentée Lanuéjols - Camprieu - col de la Serreyrède (accès au mont Aigoual + présence du site touristique de l'abîme de Bramabiau). - Secteur du Suquet nettement moins sensible, du fait de vues plus courtes et d'une fréquentation limitée (sauf à la période des champignons). L'ubac qui conserve longtemps la neige est largement inaccessible aux véhicules motorisés en hiver (caractère sauvage).



Les vallées de la Brèze et du Béthuzon

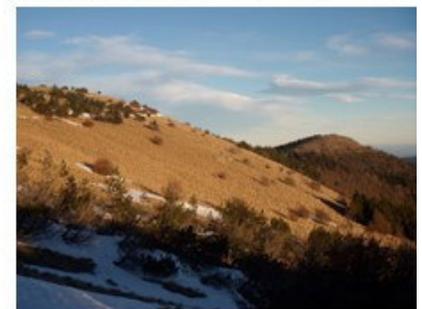


Les vallées de la Brèze et du Béthuzon

Données paysagères	Ambiances et perspectives	Sensibilité paysagère
<ul style="list-style-type: none"> - Unité qui s'articule autour de trois des vallées qui creusent le versant nord (atlantique) du massif de l'Aigoual : les vallées de la Brèze, du Béthuzon et de la Jonte. Pentes moyennes. Altitudes comprises entre 700 m et 1567 m. - Unité à dominante boisée dans sa partie sud où se situe la forêt domaniale de l'Aigoual. Peuplements forestiers diversifiés, avec des hêtraies sapinières, des hêtraies (secteur de la Dauphine et Roquedols), des futaies de pin sylvestre (secteur Roquedols). 	<ul style="list-style-type: none"> - Grandes vues depuis le flanc sud de l'Aigoual, également quelques grandes vues sur les causses depuis les secteurs de forêt domaniale de la Brèze et du Béthuzon. - Les pistes de la station de ski de Prat Peyrot forment des clairières dans la hêtraie où la Brèze prend sa source. 	<ul style="list-style-type: none"> - Unité à la fréquentation contrastée, entre d'une part le secteur le plus fréquenté du massif (Prat Peyrot / Dauphine / flanc sud mont Aigoual), et d'autre part les secteurs peu fréquentés de forêt domaniale de la Brèze et du Béthuzon. - Antennes de télécommunication et observatoire météorologique très visibles dans le paysage, pistes de ski de Prat Peyrot visibles depuis la route d'accès nord à l'Aigoual. - Élément remarquable constitué par le château de Roquedols, inscrit monument historique par arrêté du Préfet de la région Languedoc-Roussillon en date du 15/02/2012.



Le sommet et le flanc nord de l'Aigoual



Le sommet et le flanc nord de l'Aigoual

Données paysagères	Ambiances et perspectives	Sensibilité paysagère
<ul style="list-style-type: none"> - Le massif est entièrement situé sur socle granitique. Sur son flanc nord se sont formées des lignes de crête souples reliées par des pentes irrégulières sur lesquelles domine la forêt. - Le sommet du mont Aigoual, qui culmine à 1 567 mètres d'altitude, est recouvert de pelouses qui le démarquent de ses pentes boisées et le rendent facilement identifiable. - Les pelouses subalpines occupent la crête sommitale, tandis que les pâturages, prairies de fauche, landes à bruyère, à fougère et à genêt forment de vastes clairières sur les pentes, au niveau des vallées les plus larges. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ambiance relativement "ouverte", avec les pelouses d'altitude, et des prairies et landes plus bas en altitude. - Élément remarquable constitué par le secteur du Marquairès, du point de vue du paysage comme de la biodiversité (projet de réserve biologique). - Présence marquée de l'eau, notamment au niveau de l'accès à Aire de Côte (le Tarnon). - Vues larges sur le causse Méjean et le Mont Lozère, également sur les Cévennes depuis la bordure est de l'unité (col Salidès, Aire de Côte). 	<ul style="list-style-type: none"> - Unité à la fréquentation contrastée, entre d'une part des secteurs moyennement fréquentés (gorges du Tapoul – canyoning) à très fréquentés (sommet), et d'autre part des secteurs forestiers peu fréquentés. - L'observatoire météorologique qui le coiffe est un point de repère majeur, dont l'image est très souvent associée à l'Aigoual. - Le mont Aigoual est renommé pour l'exceptionnelle vue qu'il offre depuis son sommet et le climat rude qui y sévit.



La vallée du Tarnon



La vallée du Tarnon

Données paysagères	Ambiances et perspectives	Sensibilité paysagère
<ul style="list-style-type: none">- Unité constituée de vallées courtes, profondes, dominées par d'importants reliefs.- Le Tarnon, depuis sa source sur le flanc nord du mont Aigoual, a entaillé le plateau calcaire des causses, et isolé les cans Noire, de Tardonnenche, Ferrières et l'Hospitalet du causse Méjean.- Unité paysagère qui constitue un élément d'accès au massif, de liaison et d'échange depuis Florac et Fraissinet-de-Fourques.	<ul style="list-style-type: none">- Unité paysagère qui possède deux versants dissymétriques caractéristiques des socles schisteux. D'une part, les pentes abruptes ont été aménagées en étroites terrasses de culture couronnées par les contreforts escarpés qui marquent le rebord sud-est du causse Méjean. D'autre part, les pentes plus douces ont été aménagées en champs cultivés aujourd'hui dominés par des boisements. Et le fond de vallée est constitué de parcelles de cultures fourragères.	<ul style="list-style-type: none">- Vallée très boisée, sauvage, et peu habitée. L'habitat est souvent installé sur les pentes orientales plus douces ou à la faveur des vallons secondaires creusés par l'un des affluents du Tarnon.- Unité paysagère traversée par la route d'accès au col de Perjuret depuis Florac.- Sites touristiques importants à proximité : gorges de la Jonte (voies d'escalade) et chaos de Nîmes le Vieux (accessible depuis le col du Perjuret).

2.5 Des patrimoines naturel et culturel reconnus

La forêt domaniale a la particularité d'être située dans sa grande majorité (86 %) en zone cœur du Parc national des Cévennes.

2.5.1 Le Parc national des Cévennes

Territoire et grandes caractéristiques



Créé le 2 septembre 1970 afin d'étudier, de faire connaître et de mieux protéger les richesses naturelles et culturelles de la région, le Parc national

des Cévennes est constitué de deux zones :

- le cœur, qui représente une zone centrale de 937 km² ;
- la zone d'adhésion, autour de la précédente, dont la superficie est de 1 847 km².

Cela représente donc une superficie totale de 2 784 km², sur laquelle se trouvent 127 communes, dont 110 ont adhéré à la charte.

Parmi ses spécificités figurent le fait qu'il soit situé en moyenne montagne, que des habitants soient présents de manière permanente en zone cœur et qu'il présente le plus fort taux de couverture forestière des parcs nationaux métropolitains (70%).

Textes réglementaires vis-à-vis de la gestion forestière

Le fait que la forêt domaniale soit dans le territoire d'un parc national implique que les aménagements forestiers « *sont soumis pour avis à l'établissement public du parc national. Par ailleurs, en zone cœur, ils doivent être compatibles [...] avec les objectifs de protection définis par la charte* » (article L.331-3 du code de l'environnement).

Par ailleurs, le décret relatif au Parc national des Cévennes en date du 29 décembre 2009 précise les opérations qui restent soumises à autorisation du directeur :

I. – Les activités forestières existantes à la date de création du parc et régulièrement exercées sont autorisées.

II. – Sont toutefois soumis à autorisation du directeur, dans les conditions définies par la charte, le cas échéant dans le cadre d'un document de gestion agréé, approuvé ou arrêté en application du code forestier :

1 Le défrichement ;

2 Les opérations de débroussaillage, sauf lorsqu'elles sont constitutives d'un entretien normal ou imposées par le code forestier ;

3 Les coupes de bois ayant un impact visuel notable ou préjudiciables à la

conservation d'une espèce végétale ou animale présentant des qualités remarquables ;

4 La création et l'élargissement de pistes ou routes forestières ;

5 Les aménagements destinés à l'accueil du public en forêt ;

6 La plantation et le semis d'espèces forestières sur des espaces non couverts par la forêt ;

7 Les pâturages sous couvert forestier.

S'il y a lieu, l'autorisation peut être accordée dans le cadre d'un programme annuel ou pluriannuel précisant ses modalités de mise en oeuvre.

Article 17, décret du 29/12/2009

La charte

Le Parc national des Cévennes est doté d'une charte (PNC, 2013), approuvée par le décret du 08/11/2013, dans laquelle est défini un projet de territoire.

Huit axes stratégiques y sont définis :

- Axe 1 : faire vivre notre culture.
- Axe 2 : protéger la nature, le patrimoine et les paysages.
- Axe 3 : gérer et préserver l'eau et les milieux aquatiques.
- Axe 4 : vivre et habiter.
- Axe 5 : favoriser l'agriculture.
- Axe 6 : valoriser la forêt.
- Axe 7 : dynamiser le tourisme.
- Axe 8 : soutenir une chasse gestionnaire.

Parmi ceux-ci, deux en particulier concernent la forêt et l'accueil du public :

Axe 6

Valoriser la forêt

Pour des forêts aux vocations multiples,
atout pour le patrimoine naturel et pour l'économie locale

Objectif de protection 6.1 Conforter le caractère naturel des forêts

▼ 6.1.1 ♥ Favoriser l'activité forestière du territoire

▼ 6.1.2 ♥ Développer une sylviculture s'inspirant de l'évolution naturelle des forêts

Orientation 6.1 Mobiliser le territoire pour développer l'économie du bois

● 6.1.1 ♥ Exploiter la ressource bois dans le respect de l'environnement et des paysages

● 6.1.2 ♥ Soutenir le développement des structures de transformation du bois

● 6.1.3 ♥ Accompagner le développement du bois de construction et du bois-énergie

● 6.1.4 ♥ Encourager l'essor de la filière châtaignier-bois et le développement d'autres produits de niche spécifiques au territoire du Parc

● 6.1.5 ♥ Etudier l'opportunité d'une stratégie de différenciation territoriale des produits bois de l'espace Parc

Orientation 6.2 Promouvoir une gestion équilibrée des forêts qui invite au partage de ces espaces

● 6.2.1 ♥ Soutenir l'élaboration de plans de gestion durable des forêts privées

● 6.2.2 ♥ Promouvoir des sylvicultures permettant d'alimenter la filière bois tout en augmentant le caractère naturel des forêts

● 6.2.3 ☉♥ PrésERVER et valoriser les paysages forestiers

● 6.2.4 ♥ Développer les certifications forestières, garantes d'une forêt multifonctionnelle gérée durablement

● 6.2.5 ☉♥ Anticiper et s'adapter aux effets du changement climatique sur les forêts

Axe 7

Dynamiser le tourisme

Pour une destination Parc national fondée sur le tourisme durable

Objectif de protection 7.1 Concilier les activités de pleine nature et la protection du patrimoine

▼ 7.1.1 ☉♥ Limiter les atteintes aux patrimoines en encadrant les activités sportives et de loisir en milieu naturel

Orientation 7.1 Construire une destination touristique Parc national innovante, de qualité et accessible à tous

● 7.1.1 ☉♥ Mettre en œuvre un développement touristique axé autour des valeurs du Parc national

● 7.1.2 ☉♥ Fédérer les acteurs touristiques et les habitants autour de l'écotourisme

● 7.1.3 ☉♥ Soutenir le développement et la diversification de l'offre touristique

Orientation 7.2 Jouer la carte de la découverte pour faire aimer la nature

● 7.2.1 ♥ Faire de la randonnée non motorisée le vecteur principal de la découverte du territoire et du développement touristique

● 7.2.2 ☉♥ S'engager collectivement à offrir un espace exceptionnel de découverte pour sa nature, la qualité de ses paysages et sa tranquillité

● 7.2.3 ☉♥ La nature en partage : rendre accessible la nature à tous

● 7.2.4 ♥ Valoriser les stations de découvertes de la nature en cœur du Parc national

Orientation 7.3 Promouvoir la destination « Parc national »

● 7.3.1 ☉♥ Assurer collectivement la promotion de la destination touristique

● 7.3.2 ☉♥ Déployer sur le territoire une signalétique performante pour l'économie touristique et valorisante pour l'image du territoire

2.5.2 UNESCO

En 1985, le Parc national des Cévennes devient réserve mondiale de biosphère, dans le cadre du programme intergouvernemental de recherche sur l'Homme et la Biosphère, lancé en 1971 par l'UNESCO.



Puis, le 28 juin 2011, un siècle après l'idée émise par le célèbre spéléologue Edouard-Alfred MARTEL de protéger les grands paysages des Causse et des Cévennes (1913), le territoire est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO dans la catégorie des "paysages culturels et évolutifs vivants" au titre de l'agro-pastoralisme méditerranéen.

En effet, l'activité agro-pastorale est présente dans la région depuis trois millénaires. Elle a ainsi façonné les paysages des Causse et des Cévennes. Il est important de noter qu'il s'agit donc de paysages qui n'existent pas sans la main de l'homme et qui doivent être entretenus afin de perdurer.

Leur évolution naturelle les conduit à régresser fortement au profit des forêts – on a ainsi observé, par exemple, une progression de la

surface boisée de 6% entre le début des années 1980 et le début des années 1990 sur les Hautes Cévennes (CRPF LANGUEDOC-ROUSSILLON, 2001). Cette forte régression a amené le Parc national des Cévennes et l'Office national des forêts à œuvrer ensemble afin de les maintenir (par l'intermédiaire de contrats Natura 2000 par exemple).

L'agro-pastoralisme est une thématique importante pour l'accueil du public sur le territoire (expositions au Musée Cévenol, visites guidées dans le cadre du Festival Nature, fête de la transhumance, etc.).



↑ Panneau routier d'entrée dans le site Unesco "Causse et Cévennes"

2.5.3 Les zonages d'inventaire et de protection du patrimoine naturel

Plusieurs zonages participant à la protection de la nature co-existent sur le massif de l'Aigoual.

- Zonages d'inventaire : ZNIEFF I et II.
- Zonages de protection : zone cœur du PNC, réserves biologiques (Brèze, Marquairès, Hort de Dieu, Peyrebessè), sites classés et sites inscrits, arrêté du directeur du Parc national des Cévennes concernant l'Aigle royal et l'Écrevisse à pattes blanches, zones de quiétude pour les rapaces.
- Zonages de gestion : sites Natura 2000, réseau d'îlots de sénescence, zones laissées en libre évolution.
- Politique des Espaces Naturels Sensibles du département de la Lozère (secteur de Roquedols).

Les sites Natura 2000 comptent trois Zones Spéciales de Conservation appelées "massif de l'Aigoual et du Lingas", "Tarn Tarnon Mimente" (à la marge) et "Gardon de St Jean" (à la marge) et deux Zones de Protection Spéciale appelées "les Cévennes" et "gorges de la Dourbie et causse avoisinantes" (à la marge). Ces différents sites couvrent au total 88% de la forêt domaniale de l'Aigoual (Gard et Lozère).

Les cartes de tous ces périmètres de protection sont disponibles en annexe 3.

2.6 Un tourisme présent depuis la fin du XIX^{ème} siècle

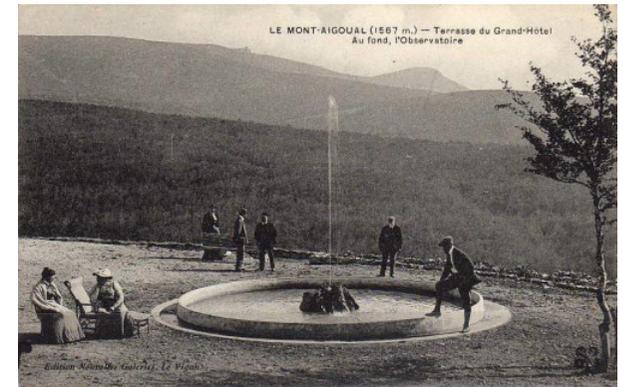
Parmi les premières publications mêlant Cévennes et tourisme, on peut citer l'ouvrage de Robert Louis STEVENSON, *Voyage avec un âne dans les Cévennes*, publié en 1879, ainsi que deux articles publiés par le Club alpin français racontant les expériences de voyageurs dans les gorges du Tarn et à Montpellier-le-Vieux, respectivement en 1879 et 1883.

Dès 1884, Georges FABRE, présentant la progression du tourisme dans la région et voyant l'intérêt pour l'économie du pays de lier développement forestier et développement touristique, se lie avec le Club alpin français, à qui il fait visiter certains chantiers de reboisement le 1^{er} juin de cette même année (FESQUET, 2007).

Une autre personnalité très importante qui a contribué à faire connaître les Cévennes est le célèbre spéléologue Edouard-Alfred MARTEL. Celui-ci décrit le paysage de la région et son exploitation possible dans une série d'ouvrages publiés entre 1890 et 1936 : *Les Cévennes et la région des Causses* (1890), *Les Abîmes* (1894), *La France ignorée* (1923) et *Les Causses majeurs* (1936). Il souhaite assister à un développement économique des Cévennes grâce au tourisme et a pour cela l'idée de créer une association dans ce but (BASSET, 2010).

C'est ainsi qu'en 1894, le pasteur Paul ARNAL crée le Club cévenol, qui a pour objectif de faire connaître les Cévennes et donc d'y développer le tourisme. Son action passe notamment par la promotion de sorties spéléologiques et d'excursions, l'inventaire des richesses et curiosités régionales et la facilitation du développement des infrastructures routières et hôtelières (BASSET, 2010). Un de ses moyens pour y parvenir est la mise en place d'un bulletin, appelé par la suite *Causses et Cévennes*, et toujours publié. Georges FABRE devient membre du Club cévenol, et invite ses confrères à l'observatoire de l'Aigoual en 1896. Le club prendra par la suite plusieurs fois le parti du reboisement à travers son bulletin (FESQUET, 2007).

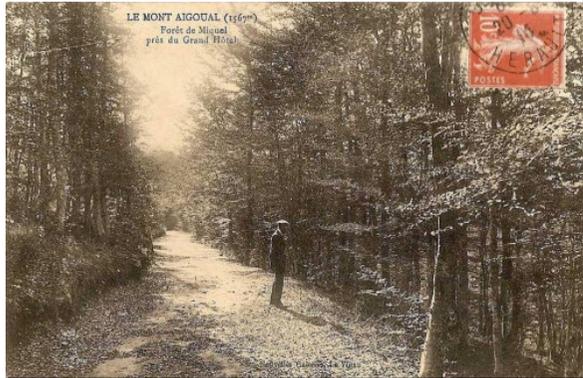
En 1902, Georges FABRE milite pour la construction d'un hôtel, dont l'architecte recevra l'autorisation de construire en 1907. C'est un tel succès qu'en 1912, une demande de terrain plat est adressée aux Eaux et Forêts afin de construire un tennis (FESQUET, 2007).



↑ Grand Hôtel de l'Aigoual (aujourd'hui désaffecté) / Hôtel Restaurant des cascades de l'Orgon (désaffecté) ↓



En 1907, le Guide du Gard conseille à ses lecteurs d'aller visiter les reboisements de Miquel et de la Dauphine (FESQUET, 2007).



↑ Route de montée au mont Aigoual



↑ Terrasse de l'observatoire du mont Aigoual

En 1908, c'est au Touring Club de s'intéresser à l'Aigoual avec l'installation d'une table d'orientation au sommet de l'Aigoual afin de mettre en valeur le panorama (FESQUET, 2010).

En 1914 et 1920, les sociétés de transport demandent l'autorisation d'emprunter les routes forestières avec des autocars, afin d'accéder à l'hôtel et à l'observatoire (FESQUET, 2010).

On assiste dès 1910 aux premiers essais de ski mais il faut attendre l'année 1924 pour qu'un véritable club se crée. Par la suite, une station de ski est créée à l'Espérou en 1968 par des particuliers de l'Association sportive de l'Aigoual. Après le rachat des actifs de l'association par la commune de Valleraugue, elle est ensuite transférée à Prat Peyrot, où elle fonctionne encore actuellement (FESQUET, 2007).



Table d'orientation du sommet →

3. Un espace fréquenté

3.1 Les acteurs du tourisme et leurs attentes

3.1.1 Emplois touristiques

Le tourisme est aujourd'hui une base importante du développement local puisqu'il fait vivre un grand nombre de professionnels du secteur, ainsi que les commerçants et artisans. La forêt joue en cela un rôle important puisqu'elle constitue pour les habitants des agglomérations proches une occasion de se retrouver dans un espace naturel public.

Dans les années 1980, le nombre d'emplois permanents générés par le bois et le tourisme sur le massif forestier domanial avait été estimé à 245 (FRANCES, 1985), dont 92 pour le tourisme.

Une estimation plus récente des emplois touristiques privés liés directement au tourisme donne un chiffre de 50 Equivalents Temps Plein (DIATHEMIS & GOSSEAUME, 2015), avec une évolution à la baisse depuis 2009.

3.1.2 Différents acteurs, différentes attentes

Dans le cadre de son stage de fin d'études, Marilyne FOURNIER a réalisé en 2014 une série d'entretiens auprès d'une trentaine d'acteurs, dans le but de mieux comprendre leur vision du territoire et leurs attentes vis-à-vis du tourisme. Sont ressortis de ces entretiens des éléments communs à l'ensemble des acteurs, présentés ci-dessous, ainsi que des éléments spécifiques, présentés dans les sous-parties suivantes.

De manière générale, donc, les acteurs souhaitent que Forêt d'Exception travaille en complémentarité avec les autres démarches entreprises sur le massif, et notamment Pôle Nature. Tous sont conscients que les moyens de l'ONF en termes d'animation, d'entretien et de finances ont diminué. Il s'agit de travailler ensemble afin de mieux structurer l'offre sur le massif et de valoriser ce qui existe déjà en améliorant l'entretien, la promotion et l'animation.

Par ailleurs, ils ne craignent pas d'impact négatif de la fréquentation sur le milieu si le tourisme est voulu et structuré. Ceci s'explique aussi par le fait que le tourisme recherché est un tourisme de découverte, tourné vers l'histoire et la nature. Enfin, il n'existe pas vraiment de conflit d'usage identifié sur la forêt, sauf peut-être à la période des champignons (coïncidence avec l'ouverture de la chasse, stationnements anarchiques pouvant gêner l'exploitation forestière).

Structures d'hébergement et de restauration

Il existe sur l'Aigoual plusieurs restaurants et hébergements, situés principalement dans les villages de l'Espérou, Saint Sauveur-Camprieu, Dourbies et Trèves pour le côté gardois. Du côté lozérien, la ville de Meyrueis possède une capacité d'hébergement et de restauration importante, avec notamment 9 hôtels-restaurants et 380 emplacements de camping.

Sur le territoire entier du Parc national des Cévennes, 156 500 lits ont été recensés en 1999 (PNC, 2012). Les hébergements se répartissent essentiellement entre les résidences secondaires (65%) et les campings (25%). Par rapport au reste de la région Languedoc-Roussillon, cette proportion pour le camping est assez élevée. De plus, il s'agit d'une clientèle de loisirs, à la recherche de vacances à la montagne, qui ne s'oriente donc pas vers des hôtels de catégorie supérieure et qui privilégie les campings, gîtes et chambres d'hôtes. Enfin, le Parc national des Cévennes et ses partenaires cherchent à développer une image de tourisme vert, avec notamment l'accueil à la ferme qui est assez populaire.

A l'échelle de la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires, l'étude réalisée par DIATHEMIS & GOSSEAUME en 2015 diagnostique un certain enclavement, une part de lits non marchands très importante (79%), et un volume très fort de lits en camping (67% des lits marchands).

Offices du tourisme

Il existe trois offices de tourisme sur le secteur gardois. Ceux-ci ont le projet de mutualiser leurs moyens et de former un seul office de tourisme inter-communautaire (Mont Aigoual Causses Cévennes), chargé de la promotion de la destination "Sud Cévennes". On peut s'y rendre dans les communes du Vigan, de Ganges, de Sumène et de Valleraugue. Sur le massif, on trouve aussi un point d'accueil à la Maison de l'Aigoual, au col de la Serreyrède, qui est un point stratégique très fréquenté.

Sur le secteur lozérien, il existe un seul office de tourisme situé à Meyrueis.

Les offices du tourisme considèrent que l'offre pourrait être plus ludique et plus pédagogique. En effet, la forêt n'est pas forcément accessible au grand public, qui ne l'appréhende pas vraiment ("la forêt est là", tout simplement), et pourrait donc être mieux mise en valeur.

Une des solutions pourrait faire intervenir des supports numériques. En effet, les gens sont aujourd'hui très demandeurs de ce type de communication, par ailleurs plus facile et moins coûteux à actualiser. Cependant, les dépliants papier restent aussi nécessaires. A noter que ceux présentant les sentiers de découverte de l'ONF ne sont plus disponibles dans les offices de tourisme (FOURNIER, 2014).

Communautés de communes

Outre les liens fonctionnels et financiers avec les offices du tourisme, les communautés de communes ont également engagé plusieurs projets de mise en valeur touristique du territoire.

Comme évoqué au 3.4., la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires est engagée dans la requalification globale de l'Aigoual. Il s'agit dans un premier temps du projet Pôle Nature, avec des réalisations en 2015 et 2016 :

- aménagement d'une voie douce pour accéder au sommet de l'Aigoual ;
- développement d'activités sportives 4 saisons autour de la station de ski de Prat Peyrot ;
- rénovation ou création de sentiers d'interprétation ;
- harmonisation de la signalétique du réseau global multi-activités ;
- réflexion sur la gouvernance des différents équipements touristiques.

La communauté de communes réfléchit dans un deuxième temps à un projet de développement plus large, intitulé Destination Aigoual, avec à la clé des actions sur les 4 pôles touristiques majeurs (l'Espérou, la Maison de l'Aigoual, Prat Peyrot, le mont Aigoual), en particulier une requalification du sommet de l'Aigoual et de l'observatoire météorologique.

De son côté, la communauté de communes du Pays viganais travaille également sur son réseau global multi-activités, avec des travaux prévus à partir de 2017.

Conseils départementaux du Gard et de la Lozère

Les conseils départementaux ont des services dédiés à la coordination du territoire et au réseau balades et sports de nature. Ils apportent un appui technique et financier aux projets de territoire tels que Pôle Nature et à la rénovation, l'homogénéisation et la promotion des réseaux multi-activités.

Le Comité Départemental Olympique et Sportif travaille également sur cette problématique, en particulier le développement de nouvelles activités sportives et ludiques.

D'autre part, l'Agence de Développement et de Réserve Touristiques du Gard, ainsi que le Comité Départemental du Tourisme de Lozère participent aux réflexions liées à l'hébergement et la restauration sur le territoire.

Elus communaux

Pour les élus, la forêt représente tout d'abord un outil de développement pour leur commune. Elle permet en effet une promotion du territoire grâce à sa renommée et le tourisme qu'elle engendre permet des retombées économiques. Elle est aussi vectrice d'emplois, que ce soit dans le domaine du tourisme ou de la sylviculture, et favorise l'installation des résidents secondaires, qui sont source de revenus pour les artisans locaux. Les élus espèrent également que la qualité du cadre de vie liée à la forêt attirera les e-travailleurs.

L'enjeu principal pour les élus locaux est de trouver comment faire rester les vacanciers sur leur commune plusieurs jours. Ils sont conscients d'avoir à mener une réflexion avec les structures privées d'accueil (hébergement, restauration), qui doivent se requalifier. D'un autre côté, ils espèrent que le développement de Forêt d'Exception amènera une valorisation de la forêt, des outils de promotion de leur territoire, et par conséquent une hausse de la fréquentation et peut-être des emplois pour les jeunes.

Par ailleurs, ils souhaitent que cette démarche permette une meilleure communication de l'ONF. Ils craignent par contre que le projet entraîne des réglementations supplémentaires ainsi qu'une mise sous cloche de la forêt, qu'ils souhaitent continuer de voir exploitée, d'où l'importance de bien communiquer sur ce projet.

Enfin, certains élus se demandent comment parler d'une "forêt d'exception" alors que les chemins sont abîmés et que les sous-bois sont pleins de branches. Cette perception de la forêt met en lumière l'importance de mener une réflexion sur le réseau de pistes forestières ouvertes à la circulation (et bien entretenues) d'une part, et sur la nécessité de communiquer sur la gestion forestière (par exemple sur l'utilité des "rémanents d'exploitation") auprès des élus et plus largement du grand public.

Associations sportives et prestataires d'activités de pleine nature

Les prestataires d'activités de pleine nature apprécient la présence des arboretums (clients demandeurs d'informations sur la gestion forestière et le reboisement de l'Aigoual).

Les entreprises qui proposent des circuits sur plusieurs jours (à pied ou avec des ânes), seraient par ailleurs intéressées par un partenariat avec l'ONF pour emmener leurs clients passer une nuit dans certains gîtes forestiers.

Ces catégories d'acteurs considèrent que la signalétique pourrait être améliorée et homogénéisée sur le réseau de randonnée. Concernant le vélo, le balisage et les topoguides seraient à reprendre pour une meilleure qualité de pratique. *NB : enquête réalisée avant les réalisations du pôle nature.*

ONF

Entre 1990 et 1999 dans le Gard, l'ONF, en concertation avec les partenaires locaux, a mis en place un Schéma d'aménagement touristique de l'Aigoual, dans le but d'ouvrir la forêt domaniale au public.

Les principales réalisations ont été les suivantes :

- création de sentiers de découverte : sentier des morts, sentier du Lingas, Canayère, Fontfretge, sentier de la Hêtraie, col de la Broue ;
- aménagement et entretien des sentiers existants ;
- création de 18 "aires vertes d'accueil", mise en place de 10 tables-bancs, remplacement d'équipements dégradés ;
- réfection de 7 abris : la Serreyrède, Faujon, Gloriette, route d'Hombre, Belfau, Ginestous et Saint Sauveur ;
- mise en valeur des arboretums ;
- restauration du chalet de l'Hort de Dieu ;
- restauration de l'ancienne pisciculture de Saint Sauveur / *NB : non réalisé* ;
- impression de dépliants touristiques (bilingues).

Parc national des Cévennes

Comme indiqué au 2.5.1, le Parc national des Cévennes a défini dans sa charte une orientation stratégique consistant à dynamiser le tourisme sur son territoire, par le développement d'un tourisme durable et éco-responsable, faisant vivre le territoire. La carte des vocations (ci-contre) propose une spatialisation de cette stratégie.

Le PNC a le projet de mettre en réseau les sites d'accueil et d'interprétation sur le massif de l'Aigoual ("écomusée"), et développe une plateforme numérique de découverte du territoire (opérationnelle depuis février 2016 <http://destination.cevennes-parcnational.fr/>).

Concernant les sentiers de découverte, le PNC souhaite limiter le nombre de panneaux d'information et privilégier l'interprétation. Il travaille également sur l'accueil des personnes en situation de handicap (avec le gîte d'Aire de Côte) et sur le développement d'une offre plus adaptée aux enfants, plus ludique.

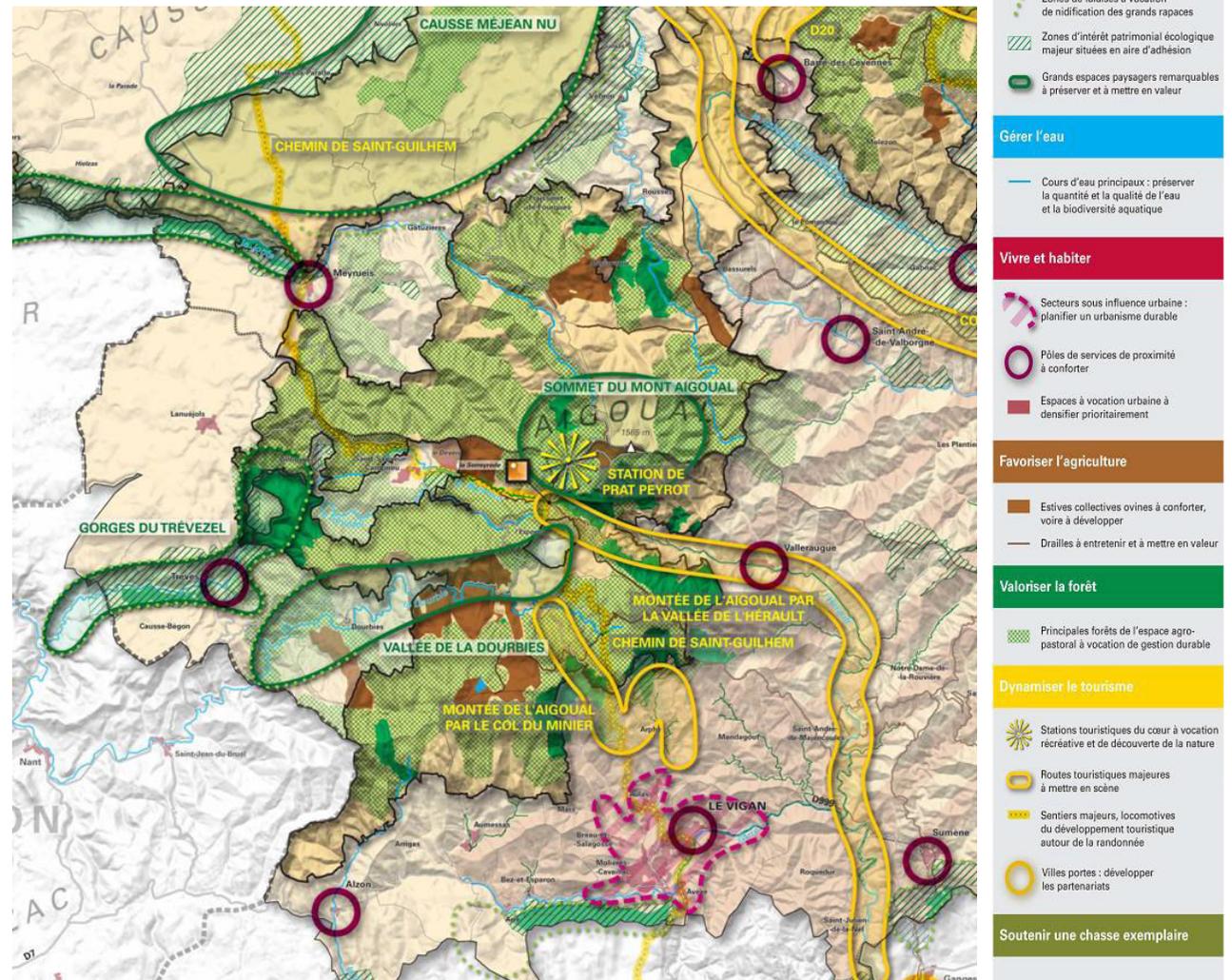
Par ailleurs, le PNC organise chaque année le Festival Nature, qui propose environ 400 animations gratuites sur une thématique particulière, en lien avec la nature et le patrimoine cévenol.

Afin de protéger le patrimoine naturel, l'accès à certaines zones sensibles est limité, voire interdit au public (ex : zones de nidification de l'Aigle royal, ruisseaux où vit l'Ecrevisse à pattes blanches).

La principale attente du PNC vis-à-vis de Forêt d'Exception est une meilleure coordination avec

l'ONF, que ce soit au niveau des projets, des données ou de la charte graphique. Cela permettrait également d'élaborer un schéma d'interprétation globale du massif, avec ainsi une offre cohérente, mieux organisée et disposant d'une meilleure visibilité.

Figure 10 : carte des vocations du Parc national des Cévennes



3.2 Caractérisation de la fréquentation

3.2.1 Chiffres de fréquentation, saisonnalité et types de publics

L'étude de quantification de la fréquentation touristique annuelle du massif réalisée en 1997-1998, basée sur des compteurs routiers installés sur les 4 axes d'accès principaux, aboutissait à une fréquentation annuelle de l'ordre de 770 000 visiteurs (SEON, 1999).

Les 4 axes principaux de pénétration dans le massif sont représentés en figure 12 page suivante. Les axes passant par Valleraugue (accès sud-est) et par Meyrueis (accès nord-ouest) concentrent chacun 30% de la circulation. Les axes passant par le col du Minier (accès sud) et par le col du Perjuret / Cabrillac (accès nord) concentrent pour leur part 20% du trafic chacun.

Distribution temporelle de la fréquentation.

Plus de la moitié de cette fréquentation se concentre sur les deux mois de juillet et août, avec également une fréquentation importante en mai-juin et en septembre-octobre (cueillette des champignons). La période creuse s'étend de novembre à avril, avec néanmoins une fréquentation hivernale sensible en janvier-février à la station de ski de Prat Peyrot.

Concernant la fréquentation estivale, il est constaté qu'elle est constante les jours de semaine (-10% néanmoins les lundis) et plus importante le week-end : +20% pour les samedis et +50% pour les dimanches.

Cette différence semaine / week-end est par ailleurs très nettement accrue sur les deux accès sud du massif.

Pour ce qui est de la fréquentation automnale, elle se caractérise par son caractère local et régional (sur-représentation des dimanches) et par une diffusion géographique importante sur le massif.

L'hiver est également caractérisé par une fréquentation locale et régionale, et une sur-représentation des week-ends et en particulier des dimanches.

Les conditions climatiques influent fortement sur la fréquentation, de l'ordre de 20% en été et jusqu'à 50% aux autres saisons et notamment en hiver (et même rapport 1 à 4 pour le nombre de forfaits de ski alpin vendus) (SEON, 1999).

Figure 11 : répartition mensuelle de la fréquentation sur le massif de l'Aigoual (données 1997-1998)

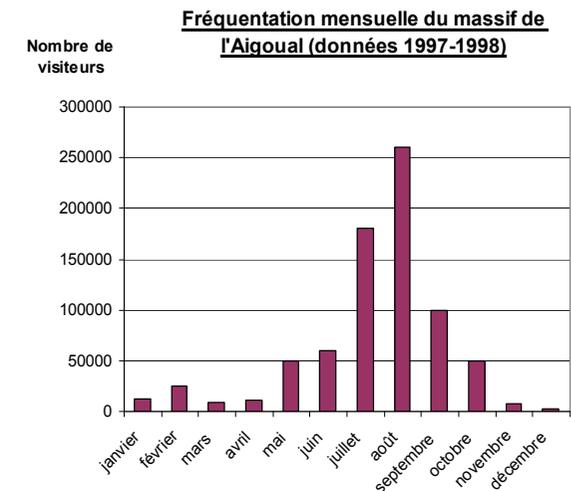
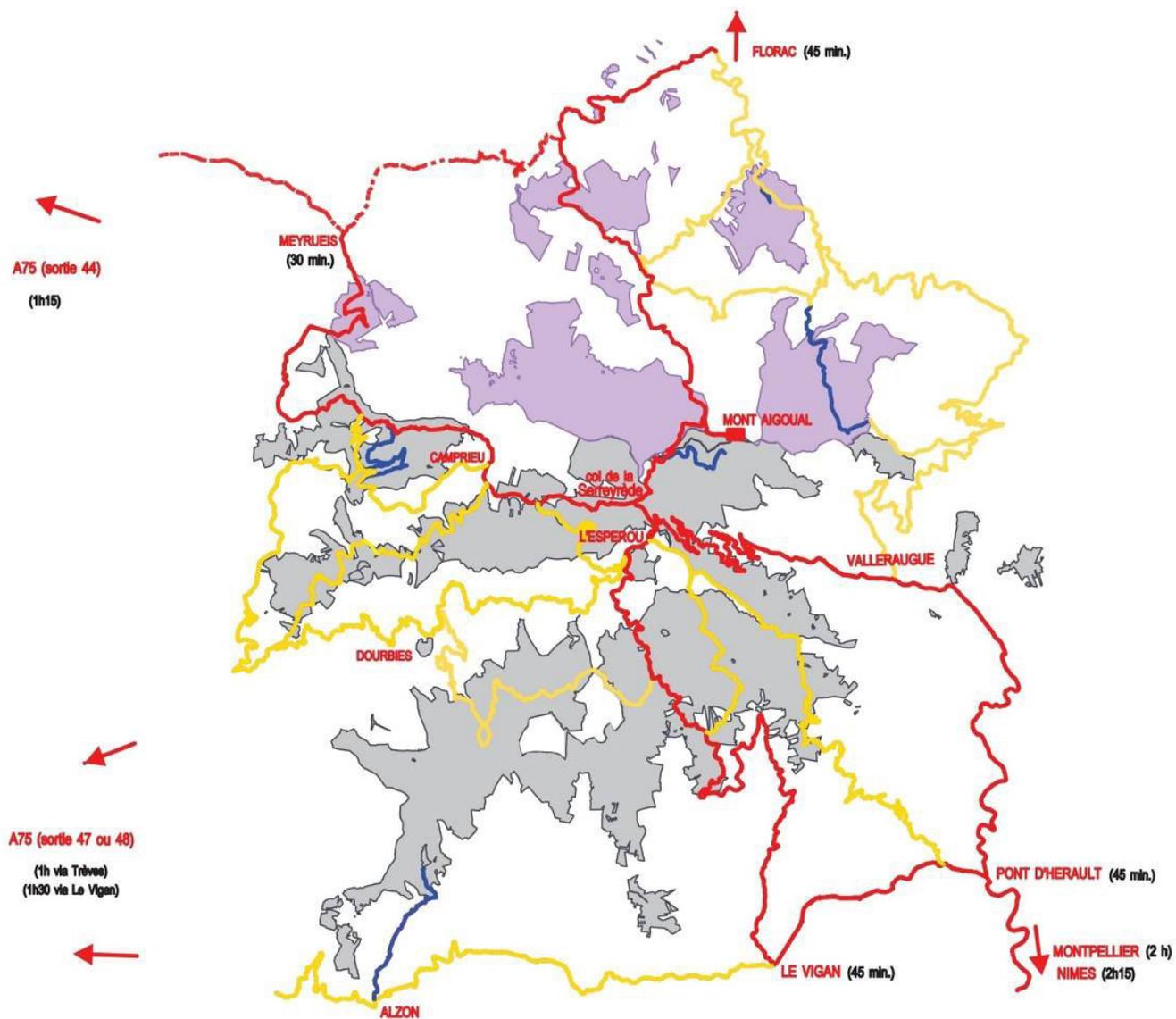


Figure 12 : carte des accès routiers au massif de l'Aigoual



Légende

- Accès principaux au massif
- Accès secondaires au massif
- Accès locaux

Les temps de parcours sont donnés jusqu'au sommet du mont Aigoual.



Vue sur le massif depuis le cause de Blandas



Vue sur le massif de l'Aigoual depuis le col de la Cardonille (accès depuis Montpellier)

Origine des visiteurs

L'étude qualitative de la fréquentation sur le massif de l'Aigoual réalisée en 1994 (SEON, 1994) faisait ressortir que 23% des visiteurs estivaux étaient originaires de Languedoc-Roussillon, et que 27% avaient des attaches familiales ou amicales dans ou à proximité du massif, soit la moitié du public estival qui revenait dans le massif plus ou moins régulièrement.

Aux autres saisons, cette proportion est manifestement plus forte encore (SEON, 1994), ce qui est à rapprocher de l'importance des apports dominicaux, en particulier par les accès sud du massif (bassins émetteurs de Montpellier et Nîmes notamment).

Des différences de régions d'origine sont à noter entre le nord et le sud du massif, Languedoc-Roussillon arrivant largement en tête à l'office du tourisme du Vigan contre Rhône-Alpes pour l'office du tourisme de Meyrueis. Viennent ensuite dans les deux cas l'Île de France, Provence Alpes Côte d'Azur et Midi Pyrénées.

A noter que les touristes étrangers étaient estimés à 15% en 1994 (SEON, 1994), en provenance de Belgique, d'Allemagne, des Pays Bas et des Îles Britanniques.

Typologie

Lors de l'étude prospective à 10 ans du massif de l'Aigoual (CHIBAUDEL & al, 2011), différents types de clientèle avaient été identifiés. Parmi les clientèles acquises figurent *les Curieux*, *les Sportifs* et *les Familles*, tandis que *les Groupes structurés*, *les Groupes d'amis* et *les Spécialistes* ne sont encore que partiellement acquis.

Par ailleurs, les offices de tourisme estiment qu'il s'agit principalement d'une clientèle familiale en haute saison, puis de jeunes retraités en avant et après saison. Les grands adolescents et les jeunes adultes ne constituent qu'une faible part des touristes. C'est d'ailleurs pour plusieurs acteurs une clientèle à acquérir (FOURNIER, 2014).

Tendances d'évolution

La fréquentation globale du massif a augmenté (de l'ordre de 35 à 40%) entre le début des années 1980 et la fin des années 1990, du fait des efforts des collectivités locales et autres acteurs du tourisme.

Jusqu'à la fin des années 1990, le tourisme a pris de plus en plus d'importance. On observe depuis une stagnation (PNC, 2012), voire une baisse régulière depuis 2002 de l'ordre de 0,5 à 2% par an (d'après les comités départementaux du tourisme).

Les différentes études relatives à l'accueil du public sur le massif de l'Aigoual mentionnées dans le texte		
FRANCES, 1985	ONF	Caractéristiques générales, historique, et gestion multi-fonctionnelle de la forêt domaniale de l'Aigoual.
SEON, 1994 et SEON, 1999	PNC	Etude de fréquentation du sommet de l'Aigoual et estimations sur l'ensemble du massif.
CHIBAUDEL & al, 2011	COM COM	« Retrouver l'Aigoual mythique ». Schéma directeur du massif de l'Aigoual ; orientations prospectives à 10 ans.
PARC NATIONAL DES CEVENNES, 2012	PNC	Éléments d'état des lieux pour l'élaboration de la charte du PNC.
FOURNIER, 2014	ONF	Rapport de stage sur l'accueil du public sur le massif de l'Aigoual, en vue de rédiger le présent schéma d'accueil.
DIATHEMIS & GOSSEAUME, 2015	COM COM	Définition d'une gouvernance touristique du Pôle nature 4 saisons et du Massif de l'Aigoual. Etude juridique, organisationnelle, touristique, socioéconomique, technique et accompagnement. Phase I – Diagnostic.

3.2.2 Les sites fréquentés

Le massif de l'Aigoual dans le contexte touristique local

Le site le plus visité sur le massif de l'Aigoual est le sommet du mont Aigoual, où il était estimé en 1994 qu'environ 35% des voitures de touristes entrant sur le massif un jour donné se rendaient au sommet au cours de celui-ci, ce qui correspondait à environ 180 000 personnes entre mi-juin et fin septembre (SEON, 1994).

Ce chiffre est à mettre en relation avec ceux d'autres sites touristiques proches, dont la bamboueraie d'Anduze (environ 300 000 visiteurs annuels), l'aven Armand, le train à vapeur des Cévennes (cf. figure 11 ci-contre).

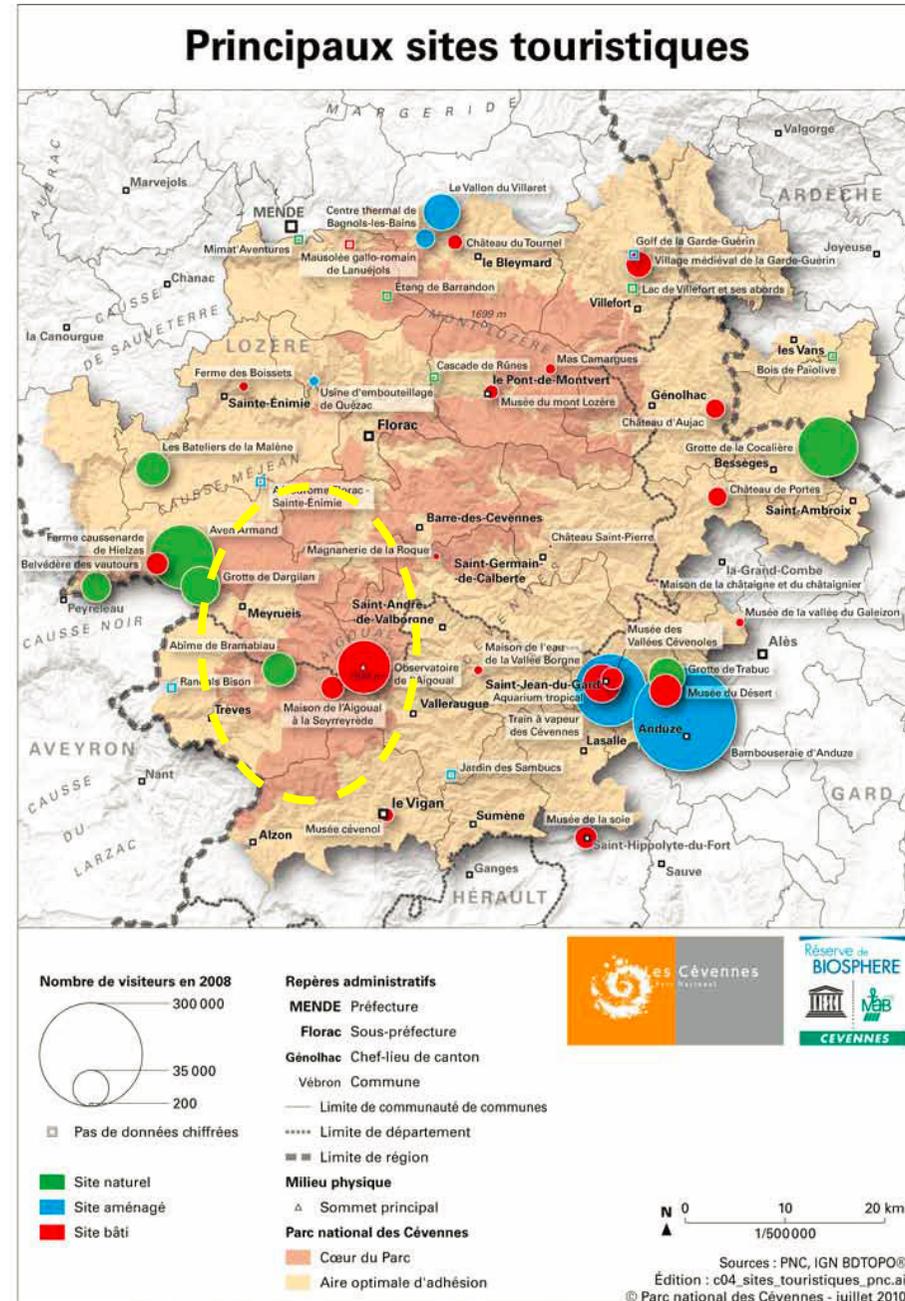


Figure 13 : carte des principaux sites touristiques du Parc national des Cévennes (PNC, 2012)

Répartition spatiale des visiteurs

Au sommet du mont Aigoual, l'exposition météorologique accueille environ 60 000 visiteurs annuels (chiffres 2012-2014). Les chiffres de visites montrent une tendance à l'érosion (80 000 au milieu des années 2000, et jusqu'à 150 000 à la fin des années 1990).

La fréquentation sur le reste de la forêt est quant à elle plus diffuse, les différents autres sites accueillant plutôt de l'ordre de quelques milliers de visiteurs par an. Citons par exemple les chiffres de diffusion de dépliants PNC de l'ordre de 6 000 (sentier d'Aire de Côte, sentier du lac des Pises) à 8 000 (sentier de Roquedols, arboretum de St Sauveur) par an, le chiffre d'environ 3 000 visiteurs par an à la Maison du bois à Camprieu (CHIBAUDEL & al, 2011).

Concernant la fréquentation des itinéraires de Grande Randonnée, celle du chemin de Saint Guilhem est estimée à 1500 passages/an (source office du tourisme de Meyrueis), celle des GR du Devois et de la Broue est comprise entre 2000 et 2500 passages annuels, avec une fréquentation plus importante les dimanches (source Eco-visio, années 2012 et 2013).

D'après les agents patrimoniaux de l'ONF présents sur le territoire côté gardois, le secteur de forêt le plus fréquenté est évidemment le secteur autour du sommet (la Serreyrède / Prat Peyrot / mont Aigoual), viennent ensuite la montagne de St Sauveur (hameau et arboretum

de St Sauveur des Pourcils), le plateau de Montals (cascades d'Orgon) et la partie la plus accessible du plateau du Lingas (col du Minier, lac des Pises). Les autres secteurs sont moins fréquentés, néanmoins certains d'entre eux présentent des polarités locales (hameau et arboretum de Cazebonne, site de Canayère, pic St Guiral), généralement plus "excentrées".

Afin de mieux comprendre les flux de visiteurs, il est également intéressant de se pencher sur les chiffres des passages dans les offices de tourisme, même si tous les visiteurs ne se rendent pas nécessairement en forêt ensuite.

Les chiffres qui suivent sont des moyennes annuelles (FOURNIER, 2014) :

- Serreyrède (cœur du massif) : 21 000
- Meyrueis (accès nord-ouest) : 60 000
- Valleraugue (accès est) : 17 000
- Le Vigan (accès sud) : 11 à 14 000
- (Ganges : 11 000)



↑ Hameau et arboretum de St Sauveur des Pourcils

3.3 L'accueil en forêt : accès, infrastructures et mobiliers d'accueil

Dans le cadre de son stage de fin d'études, Marilyne FOURNIER a réalisé en 2014 une base de données géolocalisée et photographique de l'ensemble des équipements d'accueil du public présents sur le massif, en veillant à ce que les données soient utilisables dans le cadre de ce schéma d'accueil et dans celui de la révision de l'aménagement forestier côté gardois, et globalement homogènes avec les données existantes pour la Lozère (aménagement 2010-2024).

Pour les parkings étaient relevés leur capacité, leur signalisation (ou non), la nature de l'assise, et des observations éventuelles. Pour les tables de pique-nique et les bancs étaient notés leur nature (bois ou autre), leur état, l'ambiance du lieu, et des observations éventuelles. Pour les mobiliers signalétiques étaient relevés leur type (localisation, directionnel, interprétation, information autre), leur nature, leur état, le texte précis, et des observations éventuelles.

Les données ainsi recueillies ont été intégrées au SIG, complétant ainsi les couches d'information fournies par les différents partenaires (PR, GR, réseau multi-activités), puis éditées sous forme d'un atlas cartographique (annexe 4).

3.3.1 La circulation routière dans le massif

Accès routiers

A l'exception de la grande itinérance (à pied, à cheval...), l'accès à la forêt domaniale ne peut se faire que par la route. Les routes principales permettant d'accéder au massif, représentées sur la carte au 3.2.1, sont la RD986, pour les personnes venant de Montpellier et Nîmes via Valleraugue, et de l'autre côté depuis la Lozère via Meyrueis, la RD48, pour les personnes venant du Vigan, et la RD18, pour les personnes venant depuis Florac via le col du Perjuret.

Signalétique routière

La signalétique routière indique principalement les villages et villes du massif et de ses alentours, ainsi que des éléments géographiques (cols de la Serreyrède, du Minier, de Faubel, de la Pierre plantée, du Perjuret, etc.).

Sont également indiquées les entrées dans la Forêt domaniale de l'Aigoual (dont certaines ne répondent plus à la charte graphique en vigueur de l'ONF), les entrées dans la zone cœur du Parc national des Cévennes (avec également des triptyques présentant la réglementation ainsi que le patrimoine), ainsi que les entrées dans le site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO "Causse et Cévennes".

Concernant les lieux touristiques, seuls quelques-uns sont indiqués, le plus fréquent étant "Mont Aigoual", suivi de "Abîme de Bramabiau", puis, de manière plus locale (c'est-à-dire simplement de part et d'autre de la route d'accès, et pas plus loin), "Cascades d'Orgon", "Gorges du Trévezel" et "Gorges de la Dourbie". Ainsi par exemple, le site du château de Roquedols et son jardin à la française sont-ils sous-valorisés.

De la même façon, la plupart des sentiers d'interprétation ne sont pas indiqués (lac des Pises et sentier du Lingas, sentiers de Canayère et Font Fredge, sentier de la hêtraie à Montals) ou de manière très insuffisante (hameau et arboretum de St Sauveur des Pourcils, arboretum de la Foux, sentier pédagogique de Tabarde).



↑ Une multitude d'information... mais aucune mention des sentiers d'interprétation présents le long de la "route du Suquet"

Enfin, seuls quelques rares points de vue sont signalés, et plus ou moins aménagés : table d'orientation à l'observatoire du mont Aigoual, belvédère de la Serreyrède, belvédère des gorges de la Dourbie, belvédère de la Cravate, point de vue dans la montée entre Valleraugue et l'Espérou.



↑ Dans la montée entre Valleraugue et l'Espérou

Plan de circulation à l'intérieur de la forêt domaniale

L'ouverture des pistes forestières à la circulation présente une hétérogénéité certaine d'un secteur du massif à l'autre.

Sur un linéaire de 410 km de routes et pistes dans le Gard, actuellement 315 km (77%) sont ouverts à la circulation et 95 km (23%) sont fermés.

Sur un linéaire de 180 km de routes et pistes en Lozère, actuellement 50 km (30%) sont ouverts à la circulation et 130 km (70%) sont fermés.

Les pistes fermées à la circulation sont le plus souvent matérialisées par un panneau de type B0, accompagné parfois d'une barrière en bois. Concernant les pistes ouvertes à la circulation, plusieurs d'entre elles portent des panneaux "Priorité aux chargements de bois".



Panneau B0 et barrière ↑



Panneau de réglementation de la RF du Lingas ↑

3.3.2 Les aires de stationnement

A l'exception de quelques-uns (ex : observatoire, lac des Pises), la plupart des sites d'accueil du public ne disposent pas d'un parking signalé par un panneau, ni même généralement matérialisé clairement sur le terrain.

Cette situation est à la fois gênante pour les visiteurs, qui peuvent passer devant un site d'accueil sans s'en apercevoir (se retrouvant alors dans l'obligation de faire demi-tour, ce qui n'est pas forcément aisé sur les routes locales), et pour les professionnels (ex. : chauffeurs de grumiers), qui peuvent se retrouver bloqués par des véhicules en stationnement gênant. Comme par exemple ci-dessous au sentier de Tabarde :



Les fréquentations élevées à l'automne (ramasseurs de champignons), qui se répartissent sur l'ensemble du massif, conduisent également à des situations de stationnement anarchique, préjudiciables à l'activité forestière, et sources de dérangement pour le gibier dans les zones de tranquillité.

3.3.3 Les mobiliers d'accueil

Tables de pique-nique

Les 80 tables-bancs sont bien réparties sur le massif (cf. localisations sur les cartes en annexe 4). De manière générale, elles sont toujours occupées aux heures de repas en haute saison, par des personnes qui ne s'éloignent pas beaucoup de leurs voitures. Et certains endroits sont régulièrement investis par des touristes venus passer la journée entière.

Le nombre et la répartition des tables de pique semblent suffisants sur le massif, et cohérents avec la fréquentation des différents secteurs. Néanmoins, certains endroits pourraient accueillir de nouvelles tables de pique-nique, comme l'arboretum de la Foux et l'arboretum de l'Hort de Dieu (à proximité du chalet laboratoire).



↑ Aire de pique-nique de Canayère

A quelques exceptions près, les tables de pique-nique sont par ailleurs toutes homogènes (tables-bancs en bois) et globalement en bon état. Certaines nécessitent un débroussaillage annuel. A noter que des traces de feux sauvages ont pu être relevées autour des tables situées près des rivières (secteurs de Montals et du Calcadis).



← Exemple de panneau effacé à remplacer



↑ Les aires de pique-nique de Lozère et celle de Villemagne dans le Gard sont nommées

Poubelles

Des poubelles ne sont présentes en forêt que sur trois sites : Trois fontaines, hameau de Saint Sauveur-des-Pourcils (commune) et Canayère.

Sur le reste du massif, seuls des petits panneaux indiquant "Pour une forêt propre, emportez vos déchets" sont présents près des tables de pique-nique. Cela correspond à la volonté de l'ONF de garder un milieu naturel non urbanisé et ne pas inciter les visiteurs à laisser leurs déchets en forêt.



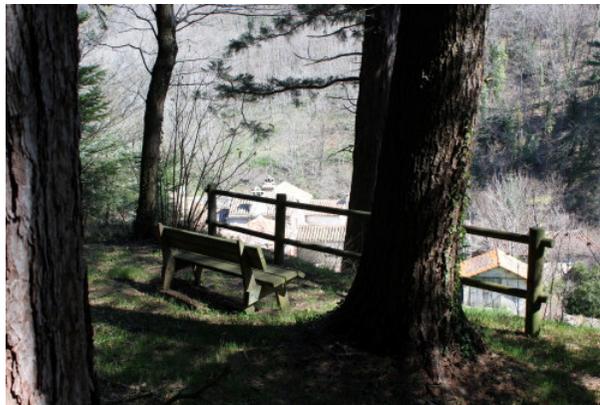
Or d'après les agents forestiers, aucun problème lié à la présence de déchets n'est à observer sur le massif, ce qui conforte la stratégie choisie, et il n'y a donc aucun besoin d'ajouter de nouvelles poubelles.

Bancs

Seulement quatre bancs sont présents sur le massif côté gardois, tous dans le secteur de Cazebonne : deux font partie de l'arboretum et les deux autres se trouvent sur des pistes forestières à proximité.

Il pourrait être intéressant d'en rajouter sur le massif, notamment sur les sentiers de découverte (pauses en milieu du parcours) et devant des points de vue paysagers.

Côté lozérien, les bancs sont plus nombreux et bien répartis sur le massif.



↑ Banc en surplomb du hameau de Cazebonne

3.3.4 La signalétique de direction et d'information

La signalétique directionnelle est plutôt moyenne sur les sentiers de découverte, tant en termes d'entretien (jalons manquants, cassés ou effacés) que d'hétérogénéité (flèches en bois, points de peinture verte, pastilles jaunes). Par ailleurs, cette signalétique est indépendante de celle des chemins de Petite Randonnée (PR), d'où une certaine redondance et une hétérogénéité supplémentaire.

→



La signalétique d'information et d'interprétation se trouve dans des états variables, avec à la fois des soucis d'entretien (cas de panneaux cassés, de panneaux sales ou encore devenus illisibles) et des problèmes dus à la superposition de différentes générations de contenus d'interprétation.

→



Dans les deux cas, cela renvoie une image dégradée du gestionnaire au visiteur, d'où la nécessité d'un supplément d'entretien ainsi qu'une restructuration et une harmonisation des contenus.

Le cas particulier de l'arboretum de St Sauveur des Pourcils, co-géré par l'ONF et le PNC, et dont les supports d'information sont multiples !

Panneaux d'information au niveau du parking →



↑ La série "les géants de la forêt", le jeu de découverte des essences, les petits panneaux explicatifs, les dessins ludiques, et pour terminer la "forêt de panneaux"

3.4 L'offre de découverte et les autres polarités du territoire

Dans le cadre de son stage de fin d'études, Marilyne FOURNIER a réalisé en 2014 une base de données géolocalisée des polarités du territoire et de l'offre de découverte actuellement disponible pour les visiteurs, sur la base d'un travail de terrain auprès des agents patrimoniaux et d'un travail de compilation des couches d'information fournies par les différents partenaires (PR, GR, réseau multi-activités). L'ensemble des informations a été édité sous forme d'un atlas cartographique (annexe 4).

Les polarités du territoire ont été regroupées en grandes catégories : patrimoine naturel et géologique, arboretums, patrimoine historique (dont bâti accessible au public), eau et milieux humides, curiosités touristiques et pôle d'acteurs.

Un grand réseau de randonnée

Le linéaire de sentiers de Petite Randonnée et de Grande Randonnée est particulièrement important sur le massif de l'Aigoual, avec de l'ordre de 420 km de PR (45 boucles) et 190 km de GR (GR6, GR7 et variantes).



↑ Randonnée : poteau directionnel, et marquage spécifique du GR de St Guilhem

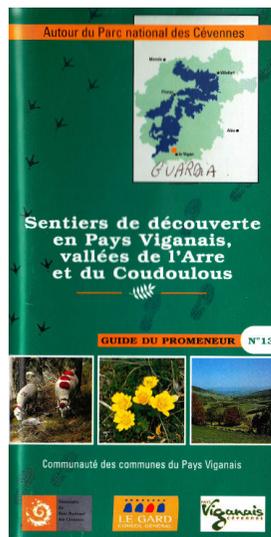
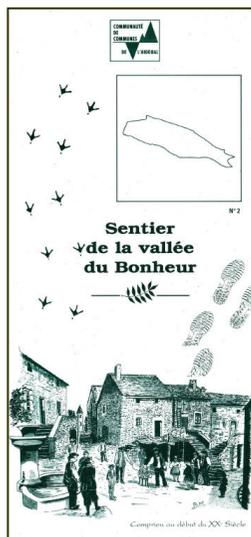
Un important réseau de sentiers de découverte (ou d'interprétation)

En 2011, Claire-Anaïs MARIOTTI a réalisé, dans le cadre de son stage de 2^{ème} année de Master, un diagnostic complet des 17 sentiers de découverte forestiers du massif de l'Aigoual, et fait des préconisations en termes d'entretien, d'aménagement et de valorisation.

Une première série de 5 sentiers a ainsi vu son interprétation revue dans le cadre du pôle nature (cf. ci-dessous).

En 2014, Marilyne FOURNIER a parcouru 10 des sentiers et relevé les différents points noirs (défaut de signalisation, chablis en travers, autre problème de sécurité, etc.).

Les caractéristiques des différents sentiers, en termes de longueur, difficulté, type de public, thématiques abordées, sont détaillées dans le tableau de la figure 14.



Actuellement, plusieurs livrets explicatifs, regroupés par secteur géographique, décrivent les différents itinéraires balisés.



Par ailleurs, 8 des sentiers de découverte disposaient avant les opérations pôle nature de brochures d'information, et ils sont à présent 12.

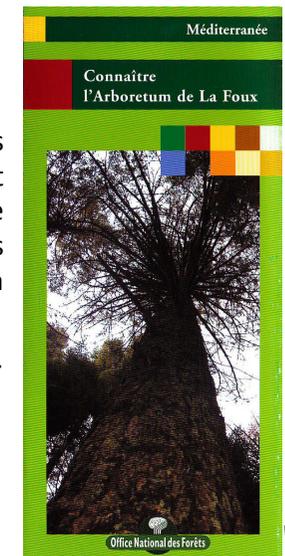


Figure 14 : caractéristiques des sentiers de découverte

Nom et localisation du sentier	Accès	Longueur (dénivelée)	Temps de parcours	Type de public	Difficulté	Thématique	Observations
Roquedols	Routier depuis Meyrueis	0,9 km (20m)	1h	Grand public	Facile	Patrimoine architectural et historique	
Arboretum de la Foux	Routier depuis Meyrueis et Camprieu	1,3 km (80m)	45 min	Grand public	Facile	Arboretum, reboisement du massif	
St Sauveur des Pourcils	Piste forestière depuis D986, ou piéton depuis Camprieu	2,6 km (50m)	2h	Grand public	Facile	Arboretum, reboisement du massif	
Tabarde (sentier pédagogique)	Routier ou piéton depuis Camprieu	0,8 km (20m)	1h	Jeune public	Facile	Reconnaissance des espèces d'arbres locales	Etat dégradé
Font Fredge	Routier (route du Suquet)	3,5 km (120m)	2h	Grand public (randonnée)	Moyenne	Espaces ouverts, espaces boisés	2 haltes seulement sur le parcours
Canayère	Piste forestière depuis route du Suquet, ou piéton depuis Trèves	3 km (120m)	2h	Grand public	Moyenne	Géologie, utilisation du site par les hommes préhistoriques	Passages abrupts
Arboretum de Cazebonne	Piste forestière depuis Alzon	1,1 km (70m)	1h30 (+1h sentier des cascades)	Grand public	Facile	Forêt naturelle, forêt cultivée	
Sentier du Lingas	Routier depuis le col du Minier	4,5 km (60m)	2h30	Grand public	Facile	Opérations de reconstitution de la forêt	
Lac des Pises	Routier depuis le col du Minier	2 km + 1km (20m)	1h30	Grand public	Facile	Faune et flore des milieux humides – barrage – élevage	

Nom et localisation du sentier	Accès	Longueur (dénivelée)	Temps de parcours	Type de public	Difficulté	Thématique	Observations
Col du Minier	Routier	/	/	/	/	0	
Col de la Broue	Routier	2 km (80m)	1h30	Grand public	Facile	Espèces d'arbres (autochtones et utilisées pour le reboisement)	Etat dégradé
Arboretum de Puéchagut	Routier	/	/	/	/	0	
Sentier de la hêtraie (col de Montals)	Routier depuis l'Espérou	3 km (110m)	1h30	Grand public	Facile	Biologie du hêtre, sylviculture, travail du forestier	
Sentier du mouflon	Routier depuis l'Espérou	2,3 km (90m)	1h30 - 2h	Grand public	Facile	Biologie et écologie du mouflon	
Sentier du Trévezel	Routier (col de la Serreyrède)	3 km (90m)	1h30 - 2h	Grand public	Facile	Reboisement du massif, multi-fonctionnalité de la forêt	
Sentier des cascades de l'Hérault	Routier (col de la Serreyrède)	2,7 km (215m)	2h	Grand public	Moyenne	Histoire géologique, forêt de protection, forêt de production	Passages escarpés FERMÉ à l'été 2016
Arboretum de l'Hort de Dieu	Piéton depuis le sommet du Mt Aigoual, ou piste forestière depuis D269	5 km (285m)	3h30	Grand public (physique depuis le sommet)	Difficile (dénivelée)	Arboretum, science, expérimentations	
		3 km (110m)	2h		Moyenne		
Aire de Côte	Routier, ou piste forestière, ou piéton (GR)	1 km (50m)	1h	Grand public + projet d'équipements accessibles aux personnes handicapées	Facile	Faune, flore	

Les activités hivernales

En hiver, la station de ski de Prat Peyrot propose des activités de ski alpin (12 pistes), de ski de fond (40 km de pistes) et de raquettes (1 parcours).



↑ La station de Prat Peyrot



↑ Piste de ski de fond en forêt domaniale

D'autres activités de pleine nature

Le projet "Pôle Nature aux 4 saisons", porté par la communauté de communes Causse Aigoual Cévennes Terres solidaires, en réponse à un appel à projet de la DATAR Massif central, propose de développer des activités de pleine nature autour de Prat Peyrot en dehors de l'hiver.

Outre la création ou la modernisation des supports d'information sur 5 sentiers de découverte évoquée ci-dessus, la construction d'un observatoire des mouflons, la réalisation d'une "voie douce" (fermée à la circulation motorisée) entre Prat Peyrot et le sommet de l'Aigoual, le projet comporte également le balisage de 14 parcours VTT, 14 parcours de trail, 9 parcours de raquettes, 5 parcours de géocache (chasse aux trésors) et 2 sites de course d'orientation. Les travaux de mise en place ont débuté en 2015, et se poursuivent progressivement.

En parallèle, la communauté de communes en profite pour reprendre l'ensemble du réseau multi-activités (homogénéisation du balisage directionnel, assise des sentiers, gestion de la végétation, résorption de problèmes de sécurité).



Animations et évènements

Parmi les manifestations organisées sur le territoire chaque année, le Parc national des Cévennes propose un programme d'animations thématiques au printemps, en été et à l'automne, appelé Festival Nature, qui touche entre 5 000 et 9 000 participants chaque année.

Plusieurs autres manifestations d'importance se déroulent sur le massif, comme la fête de la transhumance (au mois de juin) et la fête de la forêt (bisannuelle en juillet) à l'Espérou, et l'Estival de l'Aigoual (début août) à l'observatoire météorologique.



4 Bilan : atouts, faiblesses et enjeux du territoire

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<p>Proximité des agglomérations de Montpellier (400 000 habitants) et Nîmes (200 000 habitants)</p> <p>Implication des acteurs</p> <p>Un patrimoine historique et culturel remarquable</p> <p>Célébrité : Mont Aigoual (vue et observatoire), inscription UNESCO, destination "Cévennes" prisée des touristes</p> <p>Côté naturel préservé, biodiversité remarquable, grande variété de paysages et d'essences, points de vue grandioses</p> <p>Nombreux sentiers de randonnée (plus forte concentration de GR en France) et de découverte</p> <p>Equipements d'accueil en nombre suffisant</p> <p>Image de tourisme vert développée par le PNC</p>	<p>Accès plus difficile qu'ailleurs</p> <p>Manque de capacité et de qualification des structures d'hébergement et de restauration en dehors de Meyrueis, proportion importante de lits non marchands</p> <p>Isolement</p> <p>Activités de plein air très tributaires du climat</p> <p>Manque de signalétique routière des points d'intérêt</p> <p>Offre de transports en commun aujourd'hui très limitée, et pas adaptée à une fréquentation touristique</p> <p>Perte de réalité des acteurs privés par rapport aux marchés du tourisme d'aujourd'hui, cloisonnement socio-professionnels / élus / société civile</p> <p>Eclatement des compétences en matière touristique</p>	<p>Mise en place de Pôle Nature (offre d'activités sportives de pleine nature aux 4 saisons) et développement de Destination Aigoual (requalification globale du sommet et de l'accueil touristique sur le massif)</p> <p>Labellisation Forêt d'Exception</p> <p>Meilleure promotion avec projet d'office de tourisme intercommunautaire</p> <p>Réflexion en cours sur la gouvernance du Pôle Nature et du Massif de l'Aigoual</p>	<p>Coût de l'entretien des équipements</p> <p>Réduction du temps dédié à l'animation à l'ONF</p> <p>Coordination difficile à cause du grand nombre d'acteurs</p> <p>Conflits d'usage, notamment à la période des champignons</p> <p>Possible perte de pouvoir avec prochaine fusion des communautés de communes et modification des découpages électoraux pour les futurs conseillers territoriaux (incertitude)</p>

(FOURNIER, 2014 et DIATHEMIS & GOSSEAUME, 2015)

PARTIE 2 :
STRATEGIE D'ACCUEIL
ET PROGRAMME D'ACTIONS PLURI-ANNUEL
(2016-2021)

1. Stratégie d'accueil sur le massif de l'Aigoual

Comme indiqué dans le bilan de la première partie, le massif de l'Aigoual possède de multiples patrimoines – historique, culturel, naturel, paysager – reconnus aux niveaux national et international et qui attirent chaque année de nombreux visiteurs.

Les équipements d'accueil du public sont par ailleurs bien présents sur le massif, en particulier l'observatoire météorologique, un réseau très dense de sentiers de randonnée, de nombreuses aires de pique-nique, et un réseau important de sentiers d'interprétation, mais pâtissent d'une carence d'entretien et de visibilité. La fréquentation touristique est aujourd'hui en légère régression sur le massif, du fait de carences structurelles, et d'un certain décalage avec les réalités des marchés du tourisme (en pleine évolution).

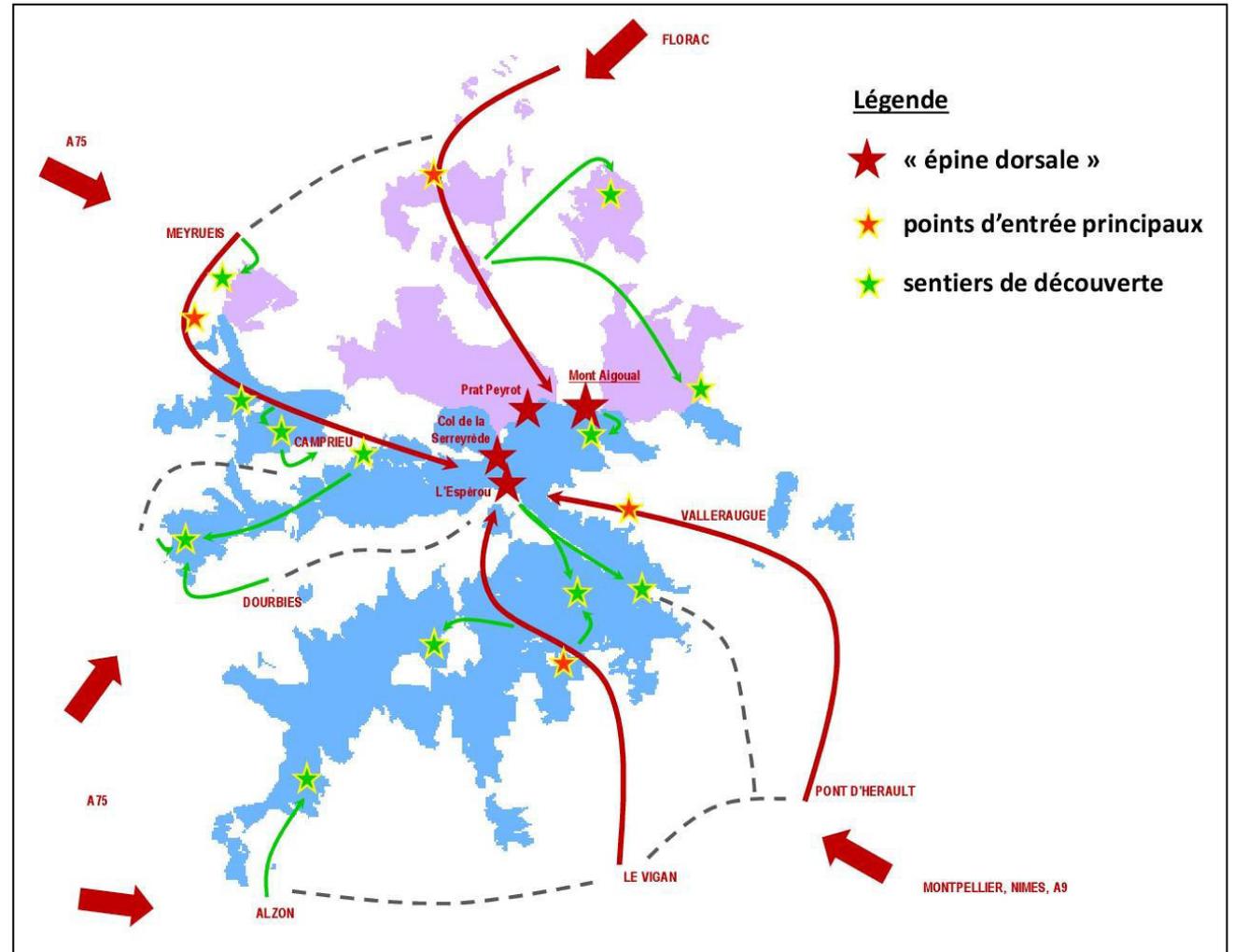
C'est dans ce contexte que se sont développées récemment d'intéressantes initiatives de territoire, en particulier le pôle nature et son prolongement : "destination Aigoual". La stratégie de ce projet touristique vise à proposer une offre structurée d'activités de pleine nature, à fédérer les acteurs autour de 4 pôles (l'Espérou / la maison de l'Aigoual / Prat Peyrot / le mont Aigoual), enfin à construire et mettre en place une nouvelle gouvernance sur le massif en termes touristiques.

Le présent schéma d'accueil s'inscrit dans cette dynamique, en se proposant de **conforter l'offre d'accueil existante en forêt**, en améliorant l'information des visiteurs (accès routiers aux sites, supports de communication "regroupés" et modernisés) et l'entretien des équipements.

Il propose **également de nouvelles offres d'accueil** : public handicapé, jeune public, nouvelles façons de découvrir le massif (circuits routiers, mise en valeur paysagère, arbres remarquables), expositions (ou mise en scène de photos anciennes). Ainsi que la mise en valeur d'éléments du patrimoine bâti.

Ces actions sont **complémentaires** d'autres projets du territoire (pôle nature porté par la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires, stratégie touristique du Parc national des Cévennes, projet de requalification du sommet du mont Aigoual, etc.) et visent le même but : **proposer une offre renouvelée, structurée et diversifiée d'accueil du public**, afin d'inciter les visiteurs à rester sur le massif pour un temps plus long.

D'un point de vue géographique, si le projet destination Aigoual se concentre sur "l'épine dorsale emblématique" du massif, la plus fréquentée par les visiteurs, le présent schéma d'accueil vise pour sa part, et de manière tout à fait complémentaire, à **diffuser l'offre d'accueil sur l'ensemble du massif forestier domanial**.



2. Programme d'actions pluri-annuel (2016-2021)

Orientation A : Conforter l'offre d'accueil existante en forêt, en améliorant l'information des visiteurs et l'entretien des équipements.

Action A1 : Favoriser l'accès au massif et aux points d'intérêt

Sous-action A1a : Indiquer le massif de l'Aigoual depuis les autoroutes A75 et A9

Sous-action A1b : Elaborer un plan de circulation dans le massif

Sous-action A1c : Indiquer les sites d'accueil (aires de pique-nique, belvédères, départs de sentiers de découverte) et matérialiser les aires de stationnement

- *Signalétique routière directionnelle*
- *Pré-signalisation routière des sites d'accueil du public*
- *Matérialisation des aires de stationnement*
- *Réduction des zones de panneauage "anarchique"*

Sous-action A1d : Mener une réflexion sur le développement des transports collectifs et sur l'accessibilité des bus aux différents sites d'accueil

Action A2 : Offrir au public des sites de qualité

Sous-action A2a : Entretien le réseau d'itinéraires multi-activités

Sous-action A2b : Améliorer l'entretien courant des sentiers de découverte

Sous-action A2c : Renouveler et harmoniser les panneaux de départ de sentier et les panneaux d'interprétation

Sous-action A2d : Améliorer l'entretien courant des aires de pique-nique et belvédères, ainsi que la qualité du cadre

Sous-action A2e : Installer des toilettes sèches dans certains sites isolés du massif

Sous-action A2f : Faciliter le retour d'information par les visiteurs sur l'état des équipements d'accueil

Action A3 : Valoriser le patrimoine bâti domanial

Sous-action A3a : Mettre en valeur le site de l'Hort de Dieu (chalet laboratoire et abords, collections botaniques)

Sous-action A3b : Rénover et ouvrir au public les bâtiments du hameau de St Sauveur des Pourcils

Sous-action A3c : Rénover et entretenir le petit patrimoine bâti, et mener une réflexion sur l'ouverture aux visiteurs

Action A4 : Mieux communiquer sur la gestion forestière auprès des visiteurs et des partenaires du territoire

Sous-action A4a : Travailler sur les messages relatifs à la gestion forestière

Sous-action A4b : Renforcer les échanges avec les visiteurs et les acteurs du territoire sur la gestion forestière

Orientation B : Proposer de nouvelles offres d'accueil (en concertation avec les autres projets du territoire)

Action B1 : Mener une réflexion sur l'accessibilité du massif aux personnes en situation de handicap

Sous-action B1a : Créer un (ou deux) sentier(s) accessible(s) à tous les publics sur le massif

Action B2 : Développer une offre destinée spécifiquement à un jeune public

Sous-action B2a : Concevoir des supports d'interprétation spécifiquement destinés aux enfants

Sous-action B2b : Soutenir la mise en place de projets pédagogiques par les établissements scolaires du territoire

Action B3 : Mettre en valeur la diversité paysagère et les multiples éléments du patrimoine naturel et culturel

Sous-action B3a : Mettre en valeur des paysages remarquables

➤ *Belvédères existants*

➤ *Mise en valeur de points de vue complémentaires*

➤ *Mise en place en différents points du massif de photographies anciennes (illustration de la dynamique paysagère passée)*

Sous-action B3b : Mettre en valeur les multiples éléments du patrimoine naturel et culturel

Sous-action B3c : Proposer des circuits de découverte du patrimoine naturel et culturel

Orientation C : Communiquer sur l'offre d'accueil du massif de manière efficace et coordonnée

Action C1 : Offrir aux visiteurs une information cohérente, modernisée et de qualité

Sous-action C1a : Harmoniser les supports papier et présenter l'offre d'accueil globale du massif

Sous-action C1b : Mettre en réseau et actualiser les ressources Internet

Sous-action C1c : Développer des solutions innovantes telles que les applications multimédia

Action C2 : Mieux connaître la fréquentation du massif et les attentes des visiteurs

Sous-action C2a : Réaliser une étude de fréquentation quantitative et qualitative sur le massif

Action C3 : Communiquer sur la démarche Forêt d'Exception

Sous-action C3a : Présenter la démarche Forêt d'Exception aux principaux points d'entrée et au cœur du massif

Sous-action C3b : Harmoniser les panneaux d'entrée en Forêt domaniale de l'Aigoual à l'échelle du massif

Orientation A : Conforter l'offre d'accueil existante en forêt, en améliorant l'information des visiteurs et l'entretien des équipements.

Action A1 : Favoriser l'accès au massif et aux points d'intérêt

Un des points faibles du massif est qu'il n'est pas facilement accessible aux visiteurs. Cela est dû à la fois à un manque d'indications des sites d'accueil qui s'y trouvent et aux contraintes liées aux routes de montagne. Les objectifs de cette action sont donc d'améliorer notablement l'information directionnelle délivrée aux visiteurs ainsi que la pré-signalisation des sites d'accueil, également de rationaliser l'accès aux différentes parties du massif (plan de circulation) et de matérialiser des zones de stationnement qui ne dérangent pas les autres activités liées à la forêt (en particulier le passage des engins d'exploitation forestière et des véhicules de transport de bois). Un objectif complémentaire est d'harmoniser la signalétique et les matériaux utilisés à l'échelle du massif (ex. des aires de pique-nique entre le Gard et la Lozère).

Sous-action A1a : Indiquer le massif de l'Aigoual depuis les autoroutes A75 et A9

Priorité : 2

L'action comprend la pose de deux panneaux de pré-signalisation "**Mont Aigoual-Forêt d'Exception**" sur l'autoroute A75, dans les deux sens de circulation, avant les sorties qui permettent d'accéder au massif (sortie 48 "l'Hospitalet-du-Larzac" en venant du sud, sortie 45 "Millau" en venant du nord), la pose des panneaux signalétiques au niveau des sorties, et également un travail de communication sur les aires de service et de repos.

Le même type d'action est à prévoir sur l'autoroute A9, dans le sens NE → SW, au niveau de la sortie 25 "Nîmes ouest".



Portage de l'action : communauté de communes Causse Aigoual Cévennes terres solidaires, dans le cadre de la phase II du pôle nature.

Partenaires : Direction Interdépartementale des Routes (DIR) Massif central pour l'A75, Autoroutes du Sud de la France (ASF) pour l'A9, comités départementaux du tourisme (Gard, Hérault, Aveyron).

Calendrier / coût : à préciser (plan de financement en cours de montage par la communauté de communes).

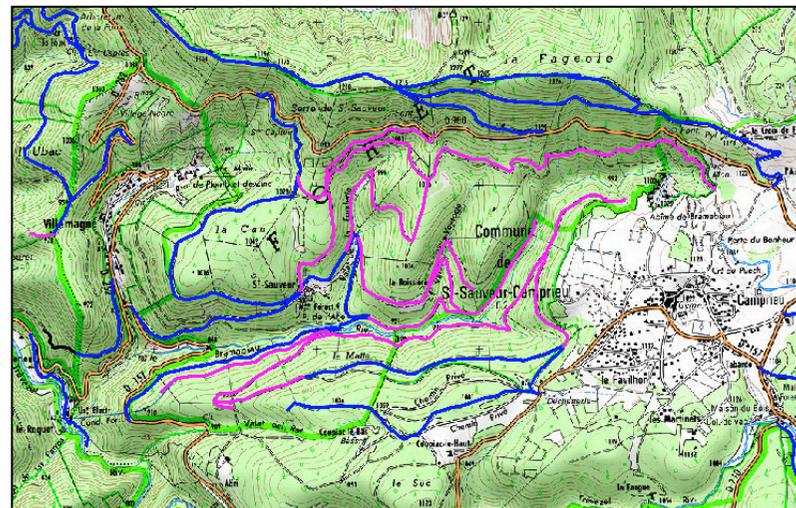
Dans le cadre de la révision d'aménagement forestier, côté gardois, de la démarche Forêt d'Exception, et de la mise en œuvre de la charte du Parc national des Cévennes, une réflexion commune entre l'ONF et le PNC a été menée entre 2014 et 2017 afin d'élaborer un nouveau plan de circulation.

Celui-ci doit permettre de limiter le linéaire de pistes ouvertes à la circulation motorisée, afin de renforcer le cœur de forêt (tranquillité des lieux) et de limiter les coûts d'entretien pour l'ONF, tout en conservant des axes de traversée de l'ensemble des secteurs du massif.

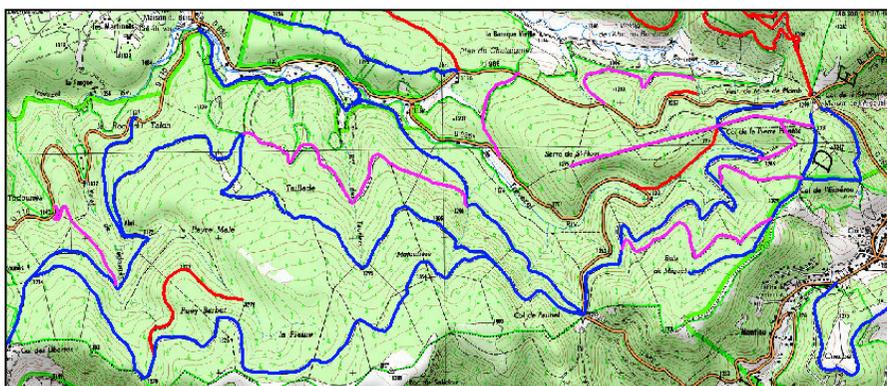
L'ensemble des propositions a fait l'objet d'une concertation avec les communes. Après délibération des conseils municipaux, le plan de circulation a été officiellement adopté par le Conseil d'Administration du Parc national des Cévennes le 21/06/2017.

Au total, le nouveau plan de circulation conduit à fermer à la circulation 50 km de pistes supplémentaires dans le Gard. Le linéaire de pistes ouvertes à la circulation devient donc de 270 km (65%) et celui de pistes fermées de 145 km (35%).

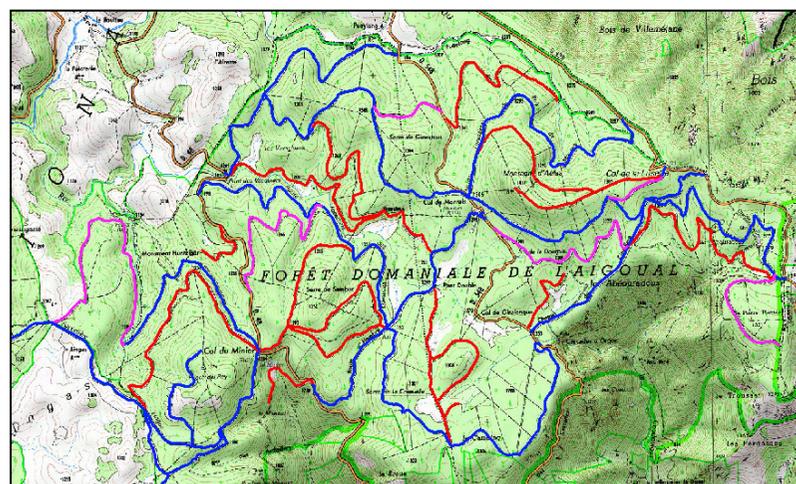
Côté Lozère, le plan de circulation avait fait l'objet d'une réflexion et d'une mise en place antérieures. Il reste inchangé, avec 50 km de pistes ouvertes et 130 km de pistes fermées à la circulation.

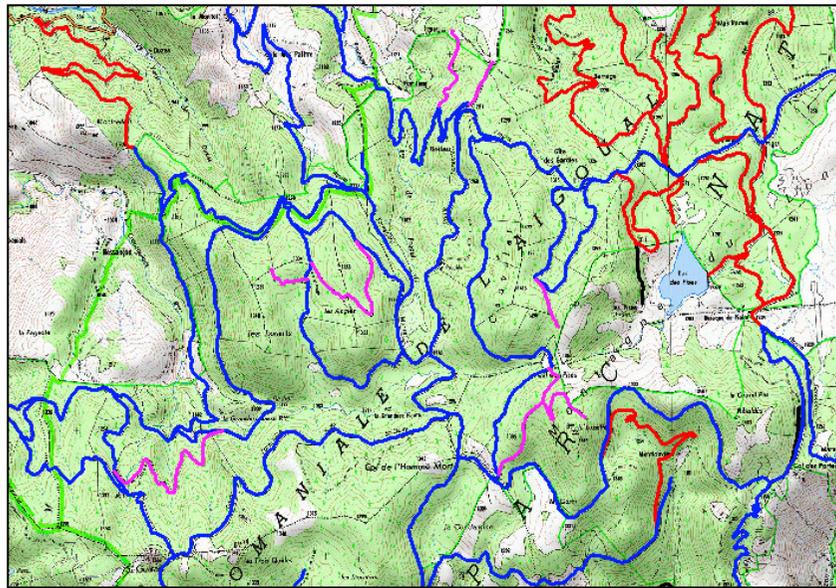


Secteurs de la montagne de St Sauveur ↑ et de Montals ↓

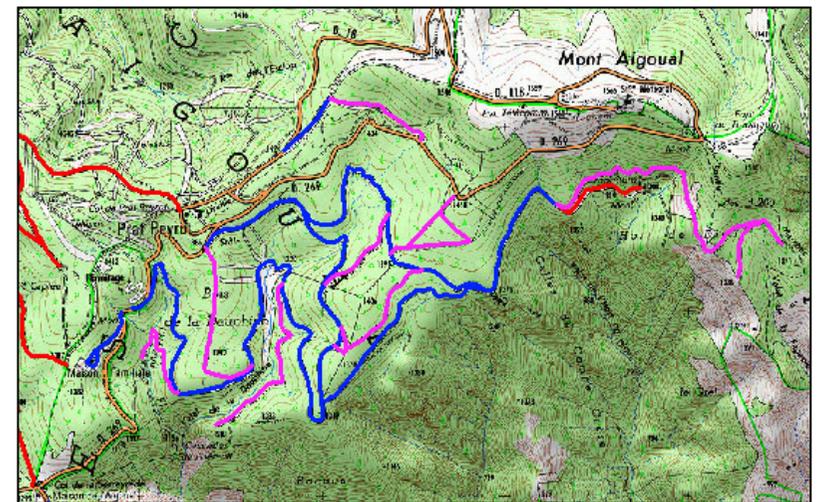


Secteurs du Suquet et de Miquel ↑





Secteurs
 ← du Lingas
 et de la Dauphine →



Légende :



- Pistes ouvertes à la circulation motorisée
- Pistes précédemment fermées à la circulation motorisée
- Pistes nouvellement fermées à la circulation motorisée

Coût / calendrier :

Cette action s'accompagne de la mise en place de panneaux de signalétique routière de type B7b, qui signalent une interdiction d'accès à tous les véhicules à moteur. La circulation est par contre autorisée à pied, à vélo, à cheval, etc.

Cela représente la mise en place d'environ 50 panneaux, pour un coût de 9 000€.

Par ailleurs, dans un souci d'harmonisation et de clarté pour les visiteurs, il est souhaitable de remplacer les actuels panneaux B0 (qui concernent en théorie également les vélos et les cavaliers) par des panneaux B7b. Cela représente le remplacement d'environ 85 panneaux (40 côté Gard et 45 côté Lozère), pour un coût de 8 500€, répartis sur 2018 et 2019.



➤ *Signalétique routière directionnelle*

Sur le massif de l'Aigoual, la signalétique routière directionnelle indique principalement les villes et villages, et quelques éléments géographiques (cols). Concernant les lieux touristiques, seuls quelques-uns sont indiqués, à commencer par "Mont Aigoual", suivi de "Abîme de Bramabiau", puis, de manière plus locale, "Cascades d'Orgon", "Gorges du Trévezel" et "Gorges de la Dourbie". La plupart des sentiers d'interprétation ne sont pas indiqués ou de manière très insuffisante.



Il apparaît donc indispensable d'améliorer notablement l'information directionnelle destinée aux visiteurs, en particulier pour l'ensemble des sites d'accueil répartis sur l'ensemble du massif, par une signalétique routière indiquant les lieux-dits correspondants :

- arboretum de St Sauveur des Pourcils, arboretum de la Foux (depuis Camprieu, Lanuéjols, Meyrueis)
- route du Suquet / Canayère (depuis Camprieu, Dourbies, Trèves)
- pont du Lingas, lac des Pises (depuis le col du Minier et l'Espérou)
- col de la Lusette, monument André Chamson (depuis l'Espérou et Mandagout)
- arboretum de Cazebonne (depuis Alzon)
- Prat Peyrot, voie de découverte "les balcons de l'Aigoual"
- Roquedols (depuis Meyrueis)
- Aire de Côte (depuis Cabrillac, Valleraugue, St André de Valborgne)

Cette signalétique routière est à compléter pour certains sites (arboretums de Cazebonne, St Sauveur des Pourcils, Hort de Dieu ; Canayère) par une signalétique directionnelle plus légère sur les pistes forestières (+ avertissements si passages plus accidentés).

Cette thématique a fait l'objet de réunions d'un groupe de travail les 29/06/2016 et 17/11/2016. Le conseil départemental du Gard réalise un travail de cartographie et fait des propositions d'implantations et de charte graphique pour la signalétique directionnelle.

Coût / réalisation : à préciser (dont coût d'entretien/renouvellement) – plan de financement en cours de finalisation par la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes terres solidaires.

NB : des stations-services sont présentes et signalées en bordure de massif (Meyrueis, Lanuéjols, Valleraugue, le Vigan), par contre il n'y en a qu'une au cœur même du massif, à l'Espérou, qui mériterait d'être signalée depuis le « nœud routier » du col de la Serreyrède.



➤ Pré-signalisation routière des sites d'accueil du public



Afin de sécuriser l'accès aux aires de pique-nique, belvédères et autres sites d'accueil situés en bord de route, il est important de réaliser une pré-signalisation routière de chaque côté (environ 200 mètres avant), d'autant plus dans le contexte des routes sinueuses de moyenne montagne.

Cela concerne 40 sites (30 dans le Gard et 10 en Lozère) sur l'ensemble du massif, dont 30 aires de pique-nique et 10 belvédères. Cf. tableau ci-contre.

Cette thématique a fait l'objet d'un premier groupe de travail le 29/06/2016, et d'un second le 17/11/2016. Le conseil départemental du Gard réalise un travail de cartographie et fait des propositions d'implantations et de charte graphique pour la pré-signalisation des sites d'accueil.

Afin de marquer la transition entre le contexte routier et le contexte du site d'accueil, il pourrait être intéressant d'utiliser des panneaux en bois.

Des pictogrammes permettront aux visiteurs de connaître la nature du site d'accueil : aire de pique-nique et/ou belvédère et/ou départ de sentier de découverte ou de randonnée.

Coût / réalisation : à préciser (dont coût d'entretien/renouvellement) – plan de financement en cours de finalisation par la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes terres solidaires.

NOM du site	Pré-signalisation routière	Aire de pique-nique	Belvédère	Départ de sentier	Autre
Aire de Bout de Côte (D986)	A réaliser	oui	non	oui ?	
Arboretum de la Foux (D986)	Existante, mais à revoir	non	non	oui	arboretum
Aire de Villemagne (D986)	A réaliser (en partie existante)	oui	(oui)	non	
Aire du serre de Saint-Sauveur (D986)	A réaliser	oui	(oui)	Non	
Abime de Bramabiau (D986)	A réaliser	oui	oui	Non ?	Abime
Aire du plan du châtaignier (D986)	A réaliser	oui	non	Non ?	
Col de la Serreyrède	A réaliser	oui	oui	oui	Maison de l'Aigoual
Belvédère de la Serreyrède (D269)	Existant, à revoir ?	non	oui	Non	
Aire de la Dauphine (D269)	A réaliser	oui	non	Non ?	
Observatoire mouflons (D986)	Existant (1 panneau à retirer ?)	non	oui	non	observatoire (Eau)
Aire des trois fontaines (D986)	A réaliser	oui	non	Non	
Belvédère de la haute vallée de l'Hérault (D986)	Existant, à revoir ?	non	oui	non	Entrée Forêt d'Exception ?
Aire du Mourétou (D986)	Existant, à revoir ?	oui	non	non	baignade
Aire de la grande draille du Languedoc (D548)	?	(oui)	non	non	
Aire de la montagne de l'Espérou (D329)	A réaliser	oui	non	Non	
Aire du col de la Lusette (D329)	A réaliser	oui	(oui)	Non ?	
Aire du bois de Randavel (D329)	A réaliser	oui	non	Non ?	
Aire de la draille / Aire André Chamson (D329)	A réaliser	oui	(oui)	oui	Monument A. Chamson
Aire de Pueylong (D548)	A réaliser	oui	non	Non ?	
Aire du col de Montals (D548)	A réaliser	oui	non	oui	
Belvédère des cascades d'Orgon (D548)	A réaliser (en partie existant)	(oui)	oui	Non ?	cascades
Belvédère de la Cravate (D48)	Existant, à revoir ?	non	oui	Non	
Aire du col de la Broue (D48)	A réaliser	oui	(oui)	Non ?	
Aire du col du Minier (D48)	A réaliser	oui	non	oui	
Aire des Vacquiers (D48)	A réaliser	oui	non	Non ?	
Aire du pont du Lingas (RF Lingas)	A réaliser	oui	non	Oui	
Lac des Pises (RF Lingas)	Existante, mais à revoir	non	non	oui	Lac des Pises
Aire du col de Faubel (D986a)	A réaliser	oui	non	Non ?	
Aire de Tabarde (D710)	A réaliser	oui	non	oui	
Aire de Fontfredge (D710)	A réaliser	oui	non	Oui	
Belvédère des gorges de la Dourbie (D151)	Existant, à revoir ?	oui	oui	Non	
Belvédère du col du Pas (D10)	A réaliser	non	oui	Non ?	
30/48 Aire de côte (D10d / piste forestière)	?	oui	oui	Oui ?	+ gîte
48 Aires du Tarnon (4 ou 5 le long de la piste forestière)	? signalisation individuelle ou groupée ?	oui	non	Non	
48 Aire du tunnel de Marquairès (D907)	?	oui	Non ?	Non ?	
48 Aire de Prat Pays (D18)	Existante, mais à revoir	oui	non	Non	
48 Aire de la Pergue (D18)	Existante, mais à revoir	oui	non	Non	
48 Aire du Serre de la Mine (D18)	Existante, mais à revoir	oui	non	Non	
48 Aire de Roquedols (D986)	Existante, mais à revoir	oui	non	Non	
48 Aire du pont de Tabard (D986)	Existante, mais à revoir	oui	non	Non	
48 Aire de la vallée du Béthuzon (D986)	? devenir de cette aire ?	(oui)	non	non	
48 Belvédère du col Salidès (D19)	A réaliser	non	oui	Non ?	
48 Belvédère du col de Perjuret (D996/D18)	A réaliser	non	oui	Non ?	

➤ Matérialisation des aires de stationnement

Une fois les visiteurs arrivés au niveau de l'aire d'accueil, se pose la question du stationnement. Il en est de même au niveau des entrées de pistes fermées à la circulation.

En effet, le stationnement peut s'avérer gênant, vis-à-vis du passage des engins d'exploitation forestière, des véhicules de transport de bois, ou encore de zones de stockage de bois. Des enjeux de protection relatifs à la flore et à la faune sont également à prendre en considération. Et les visiteurs n'ont pas toujours conscience de ces paramètres.



Il est donc important de réaliser une matérialisation des aires de stationnement, afin de clarifier pour le visiteur les zones où il peut effectivement se garer, mais cette matérialisation doit rester légère afin de s'intégrer visuellement aux lieux. Une simple pose d'un panneau Parking peut suffire (ou 2 panneaux de part et d'autre dans le cas d'une sur largeur en bord de route par exemple), ou dans certains cas être complétée par la pose de blocs rocheux (afin de délimiter l'espace) et un décaissage léger.

En termes d'intégration au mieux au milieu environnant, il pourrait être intéressant d'utiliser des panneaux en bois de hauteur réduite.



Coût : 5400€ (fourniture et pose des panneaux) + 9000€ (travaux de matérialisation par les ouvriers forestiers).

Calendrier : à répartir sur la durée du schéma d'accueil.

➤ Réduction des zones de panneautage "anarchique"

Afin de proposer aux visiteurs un accueil de qualité sur le territoire, et également de ne pas perturber la perception des informations signalétiques importantes par ces mêmes visiteurs, il est souhaitable de réduire le plus possible les zones où les panneaux sont trop nombreux et inesthétiques, au cas par cas.



↑ abîme de Bramabiau (site classé)



↑ embranchement D986-D263 à Lanuéjols



↑ embranchement route du Suquet à Camprieu



↑ parking de St Sauveur des Pourcils



↑ col du Minier

Sous-action A1d : Mener une réflexion sur le développement des transports collectifs et sur l'accessibilité des bus aux différents sites d'accueil	Priorité : 2
<p>Excepté pour les randonneurs au long cours, l'accès à la forêt se fait par véhicule motorisé. Aujourd'hui la part des véhicules individuels avoisine les 100%. L'offre en transports collectifs est en effet réduite (nombre d'itinéraires limité, fréquence limitée, promotion peu importante). Pourtant, le taux de fréquentation de la ligne estivale Le Vigan – Valleraugue – Mt Aigoual est satisfaisant, et des opérations telles que la mise en place d'une navette entre Prat Peyrot et le sommet lors de l'Estival 2016 sont encourageantes quant au développement de transports collectifs sur le massif. De tels modes de transport peuvent par ailleurs attirer de nouveaux types de publics sur le massif.</p> <p>Un deuxième volet de la réflexion concerne l'accessibilité des cars aux différents sites du massif. Cela peut se traduire par un plan de circulation spécifique aux cars, qui permette de répondre à la fois aux attentes des opérateurs (accessibilité des routes, possibilités de stationnement, services, etc.) et aux enjeux de protection spécifiques à certains sites (limitations ou interdictions d'accès).</p> <p><u>Portage de l'action</u> : conseil départemental du Gard ?</p>	

Orientation A : Conforter l'offre d'accueil existante en forêt, en améliorant l'information des visiteurs et l'entretien des équipements.

Action A2 : Offrir au public des sites de qualité

Les sentiers de découverte, en particulier ceux mis en place sur le massif par l'ONF dans les années 1990, souffrent actuellement d'un déficit d'entretien. Leurs supports de communication (panneaux d'accueil, panneaux explicatifs le long du sentier, tables de lecture du paysage) sont par ailleurs assez dégradés.

L'objectif de cette action est donc d'offrir aux visiteurs des sites à la fois bien entretenus et présentant une information de qualité. Cela implique notamment de faire des choix parmi les sites actuels, de réfléchir à la mise en réseau de plusieurs sites (notamment l'exceptionnel réseau d'arboretums), et de reprendre les supports d'information.

Plusieurs sentiers ont bénéficié des actions du pôle nature en 2015, l'ambition de ce schéma d'accueil est de poursuivre cette dynamique, tout en conservant une unité dans les supports de communication : type des panneaux de départ, réduction importante du nombre de panneaux le long des sentiers, remplacement par des dépliants disponibles dans les offices du tourisme et au départ des sentiers (et évolution future vers des supports numériques).

Sous-action A2a : Entretien le réseau d'itinéraires multi-activités**Priorité : 1**

Dans le cadre du pôle nature, l'ensemble des itinéraires multi-activités de la communauté de communes Causse Aigoual Cévennes terres solidaires a fait l'objet d'un diagnostic entre 2013 et 2015, prévoyant des travaux le long des itinéraires (assise des sentiers, gestion de la végétation, mise en sécurité) et la remise à plat de toute la signalétique (1. poteaux directionnels "chartés" Conseil départemental du Gard et Parc national des Cévennes, 2. jalons de balisage, 3. traits de peinture jaune). Une première tranche des travaux a été réalisée en 2015 (secteur entre l'Espérou et le sommet du mont Aigoual) et le complément par la suite. A noter que les sentiers d'interprétation font l'objet d'un balisage spécifique, ainsi que les circuits destinés à la pratique du VTT.

Pour tous les tronçons passant en Forêt domaniale de l'Aigoual, une convention a été signée le 11/06/2015 entre l'ONF et la communauté de communes, cette dernière ayant la charge d'entretenir les itinéraires du réseau : propreté, sécurité des usagers, balisage.

De la même façon, sur le territoire de la communauté de communes du Pays viganais, un diagnostic du réseau multi-activités a été réalisé en 2014-2015. S'ensuivra un programme de travaux, qui doit commencer au 1^{er} semestre 2017, ainsi qu'un conventionnement avec l'ONF pour les tronçons passant en Forêt domaniale de l'Aigoual.

Portage de l'action : communauté de communes Causse Aigoual Cévennes terres solidaires et communauté de communes du Pays viganais

Partenaire : conseil départemental du Gard

NB : la valorisation de ce réseau fait l'objet de l'action C1 (cartoguides).

L'entretien courant des sentiers comporte un débroussaillage annuel avant la période estivale (mois de juin) et un enlèvement des éléments (branches, arbres, rochers) qui se trouveraient en travers du parcours et pourraient représenter un risque pour le visiteur. Le balisage directionnel (traits de peinture jaune + pictogrammes spécifiques aux sentiers de découverte) doit également être vérifié tous les ans.

Coût : environ 10 000€ / an pour l'entretien courant de l'ensemble des sentiers de découverte. Ce coût comprend l'entretien du balisage directionnel et le remplacement ponctuel de petites signalétiques (ex. : panneaux botaniques dans les arboretums).

Des travaux complémentaires, légers et respectueux des lieux, pourront ponctuellement permettre d'améliorer la qualité des itinéraires et de l'accueil des visiteurs, en particulier en termes de confort et de sécurité :

- interventions sur l'assise du sentier : élargissement et/ou nivellement (afin de supprimer les dévers), suppression de pierres saillantes, etc.
- interventions sur la végétation : élagage, etc.
- interventions de sécurité : garde-corps, passerelles, etc.

Interventions particulières programmées en 2016 :

- sentier de Canayère / mise en sécurité du belvédère et mise en sécurité autour d'Espruniers : 3 600€
- sentier de Cazebonne / remplacement des garde-corps et renouvellement de la signalétique directionnelle : 9 000€
- sentier de St Sauveur / amélioration de l'assise du sentier au départ du hameau : 600€

NB : lors des entretiens avec les acteurs du territoire, certaines personnes se sont plaintes de l'état de la forêt après les chantiers d'exploitation, en particulier à proximité des sites d'accueil et sentiers de découverte. Il est à rappeler que la présence de branches, et globalement de bois mort au sol, est indispensable à la reconstitution de l'humus forestier et donc au cycle de la forêt ; par contre, une attention particulière doit être portée à ce qu'il n'y ait pas de branches qui soient laissées sur – ou à proximité immédiate – des chemins, aires de pique-nique ou aires de stationnement matérialisées (à noter que ces éléments sont systématiquement portés aux clauses particulières de vente des articles de bois sur pied).

➤ Panneaux de départ

Les panneaux de départ de sentier mis en place sur le massif par l'ONF dans les années 1990 ont vieilli et sont devenus, pour certains, difficilement lisibles. Par ailleurs, les nouveaux sentiers mis en place par le pôle nature disposent d'une maquette harmonisée avec les chartes graphiques du Parc national des Cévennes et du Conseil départemental du Gard (Espaces naturels gardois PDSI Panneau Départ Sentier Interprétation).

La présente action consiste donc à renouveler les anciens panneaux de départ en adoptant une maquette harmonisée : format vertical 1800mm * 500mm, bandeau de couleur pour le titre, texte de présentation, carte de localisation, infos pratiques, recommandations / réglementation, logos des partenaires, logo du porteur de projet. Pour les sentiers dont les panneaux seront renouvelés dans le cadre de ce schéma d'accueil, le bandeau supérieur ainsi que le logo en partie basse seront "estampillés" ONF et Forêt d'Exception.

➤ Supports de découverte

Dans le déroulement des sentiers, l'orientation générale est de limiter fortement la présence de panneaux, et de les remplacer par des dépliants (disponibles dans les offices du tourisme et dans des distributeurs au départ des sentiers) et de petites bornes numérotées. Néanmoins, en certains points précis (de l'ordre d'un par sentier), des panneaux présentant de belles illustrations viendront compléter le contenu des dépliants. Ex. : table de lecture de paysage, panneau de présentation d'un lieu particulier...

Là aussi, une harmonisation sera faite avec les sentiers mis en place par le pôle nature (maquette des dépliants et des panneaux, bornes numérotées).



Crainement avec le vicin Le Pin
Du arriant au harrage d'au des Pins, le terroir continue sur l'adieu.

Le lac des Pins
ressuscite avec le confort des Pins

La forêt d'exception de l'Hérault
Le lac des Pins est un site d'exception de la région Occitanie. Il est le seul lac d'altitude du département de l'Hérault. Sa création est due à la construction de la centrale hydroélectrique de l'usine de Génissac en 1950, qui a entraîné la construction de la digue et de la transhumance pour les troupeaux des vallées avicines.

La forêt d'exception de l'Hérault
Le lac des Pins est un site d'exception de la région Occitanie. Il est le seul lac d'altitude du département de l'Hérault. Sa création est due à la construction de la centrale hydroélectrique de l'usine de Génissac en 1950, qui a entraîné la construction de la digue et de la transhumance pour les troupeaux des vallées avicines.

Le lac des Pins
ressuscite avec le confort des Pins

La forêt d'exception de l'Hérault
Le lac des Pins est un site d'exception de la région Occitanie. Il est le seul lac d'altitude du département de l'Hérault. Sa création est due à la construction de la centrale hydroélectrique de l'usine de Génissac en 1950, qui a entraîné la construction de la digue et de la transhumance pour les troupeaux des vallées avicines.

La forêt du Lingas

Carte en cours

SENTIERS D'INTERPRÉTATION

Source de laur palier de l'



Le « jardin alpin »
de Charles Flahault

La création du jardin

L'évolution du jardin

Le jardin aujourd'hui

Le « jardin alpin »
de Charles Flahault

Coût / calendrier :

Les sites concernés par le renouvellement des supports de découverte sont :

- 2016 : Canayère, Cazebonne, Montals / sentier de la hêtraie, avec enlèvement des anciens panneaux, conception, fabrication et pose des nouveaux panneaux de départ, conception et impression de dépliants, conception, fabrication et pose de panneaux d'interprétation (dont table de lecture de paysage et de géologie à Canayère) : 13 000€
- 2017 : arboretums de la Foux, de Puéchagut et de la Borie de Randon, avec enlèvement des anciens panneaux, conception, fabrication et pose des nouveaux panneaux de présentation des sites, conception et impression d'un dépliant sur le réseau d'arboretums du massif : 4000€
- 2017 : renouvellement du panneau de lecture de paysage sur la vallée de la Dourbie depuis le Suquet : 2000€
- 2017-2020 : rédaction de plans de gestion pour les différents arboretums (collections botaniques, paysage, accueil du public), puis travaux de « remise en scène »
- 2018-2020 : Tabarde et la Broue (en fonction des choix d'interprétation, cf. B1a et B2a)

Par ailleurs, certains panneaux obsolètes et dégradés seront retirés : panneau de présentation de la forêt domaniale de l'Aigoual à Camprieu, panneaux du sentier au départ du col de la Broue, tables de lecture de paysage de Canayère et du Suquet (30), panneau de présentation de la gestion forestière sur l'aire de pique-nique de la Pergue, panneau au belvédère sur la vallée du Béthuzon (48).

Nom et localisation du sentier	Thématique	Entretien particulier	Renouvellement des supports de communication	Observations
Roquedols	Patrimoine architectural et historique	RAS	Réalisé en 2015 par le PNC	
Arboretum de la Foux	Arboretum, reboisement du massif	RAS	Panneau de départ à reprendre	Mise en réseau avec les autres arboretums (dépliant commun)
St Sauveur des Pourcils	Arboretum, reboisement du massif	RAS	Réflexion menée en 2015 (PNC, ONF, commune) pour mise en œuvre 2016 ; élargissement des thématiques au patrimoine bâti	
Tabarde (sentier pédagogique)	Reconnaissance des espèces d'arbres locales	RAS	A reprendre complètement, sous une forme plus ludique	Proximité de la maison du bois, accès facile pour des groupes d'enfants
Font Fredge	Espaces ouverts, espaces boisés	RAS	Limiter ce site à des indications depuis l'aire de pique-nique (gros hêtre du Suquet, panorama sur la vallée de la Dourbie) ; refaire une table de lecture du paysage	
Canayère	Géologie, utilisation du site par les hommes préhistoriques	Mises en sécurité panorama + Espruniers	Réflexion menée en 2015 (ONF, commune) sur un tracé complémentaire, pour réalisation 2016 ; renouvellement des supports de communication en 2016 (panneau de départ, dépliant, table de lecture du paysage) ; élargissement des thématiques à l'évolution de l'utilisation de l'espace par l'Homme	
Arboretum de Cazebonne	Evolution de l'occupation du sol, gestion forestière actuelle	Entretien des équipements (barrières, panneaux botaniques) programmé en 2016	Renouvellement des supports de communication en 2016 (panneau de départ, dépliant)	
Sentier du Lingas	Opérations de reconstitution de la forêt	Passerelles remplacées en 2015 (pôle nature)	Supports renouvelés en 2015 (pôle nature)	"Connexion" avec le sentier du lac des Pises mentionnée dans les supports de visite
Lac des Pises	Faune et flore des milieux humides – barrage – élevage			"Connexion" avec le sentier du Lingas à expliciter ; réflexion en cours sur l'avenir du site

Nom et localisation du sentier	Thématique	Entretien particulier	Renouvellement des supports de communication	Observations
Col du Minier	0			Panneau Porte Information sur le réseau d'itinéraires multi-activités (2017 ?)
Col de la Broue	Espèces d'arbres (autochtones et utilisées pour le reboisement)		A reprendre complètement, en faisant le lien avec l'arboretum de Puéchagut ; thématiques et fil conducteur à déterminer	
Arboretum de Puéchagut	0		Marquer l'entrée dans le massif domanial par un panneau de présentation du site et du massif (C3a)	Mise en réseau avec les autres arboretums (dépliant commun)
Sentier de la hêtraie (col de Montals)	Biologie du hêtre, sylviculture, travail du forestier	RAS	Renouvellement des supports de communication en 2016 (panneau de départ, dépliant)	
Sentier du mouflon	Biologie et écologie du mouflon	Parcours ouvert en 2015 (pôle nature)	Supports réalisés en 2015 (pôle nature)	Complémentarité avec l'observatoire des mouflons
Sentier du Trévezel	Reboisement du massif, multi-fonctionnalité de la forêt	Réalisé en 2015 (pôle nature)	Supports réalisés en 2015 (pôle nature)	
Sentier des cascades de l'Hérault	Histoire géologique, forêt de protection, forêt de production	Réalisé en 2015 (pôle nature)	Supports réalisés en 2015 (pôle nature)	FERMÉ à l'été 2016
Arboretum de l'Hort de Dieu	Arboretum, science, expérimentations	Réalisé en 2015 (ONF et pôle nature)	Supports réalisés en 2015 (pôle nature)	Potential de mise en valeur du chalet laboratoire (cf. A3c).
Aire de Côte	Faune et flore		Projet PNC (2016-...) de mise en place d'équipements accessibles aux personnes handicapées autour du gîte	
Projets de sentiers accessibles à tous (cf. B1a) : Puéchagut et Roquedols	/		Projet de création d'un sentier accessible à tous (cf. B1a) ; supports pédagogiques, sensoriels et ludiques ; les thématiques pourront inclure les métiers de la forêt et autres (branches au sol, ornières, équilibre forêt-gibier, placettes permanentes, ...)	

* à noter également un projet de sentier littéraire André CHAMSON depuis le Vigan (contact Jean MAZUIR).



L'entretien courant des aires de pique-nique et belvédères comprend un débroussaillage annuel avant la période estivale (mois de juin). Il convient par ailleurs de remplacer les mobiliers en bois (tables-bancs, barrières, panneaux) quand ceux-ci sont dégradés, et de veiller à la propreté des lieux. Sur ce dernier point, le choix a été fait depuis plusieurs années de ne plus mettre de poubelles (à l'exception de St Sauveur des Pourcils, de Canayère et des Trois fontaines), mais d'inciter les visiteurs à ramener leurs déchets, ce qui implique de remplacer les panneaux correspondants en cas de dégradation.

Par ailleurs, certaines aires de pique-nique offrent des points de vue paysagers, qui pour certains se referment avec le temps. Des travaux de ré-ouverture s'imposent alors afin de maintenir la qualité du cadre d'accueil.

Exemple sur la D986 →
(MORA, 2016)

Enfin, une harmonisation de la pré-signalisation routière (cf. A1c) et des pratiques d'entretien est à rechercher entre les aires de pique-nique installées par l'ONF et celles installées par le conseil départemental du Gard.



Coût : environ 2000€/an pour le remplacement de tables-bancs, de panneaux "emportez vos déchets", et de travaux paysagers légers.

NB : les belvédères de la montée de Valleraugue et de l'abîme de Bramabiau, sur lesquels les interventions sont plus conséquentes et nécessitent une concertation préalable, font l'objet de la sous-action B3a (cf. p108).

Sous-action A2e : Installer des toilettes sèches dans certains sites isolés du massif

Priorité : 2

Des toilettes publiques sont présentes sur le massif de l'Aigoual, dans les villages ainsi qu'au sommet du mont Aigoual. Cependant, il n'y en a pas au cœur du massif forestier, ce qui peut poser des problèmes pour des sites dont la fréquentation est importante.

Une solution innovante consiste à installer des toilettes sèches sur des sites qui combinent fréquentation importante et isolement. Des systèmes à déshydratation sont particulièrement adaptés au milieu naturel :

- sans alimentation en eau ni rejet dans le milieu naturel ; sans produit chimique ;
- sans odeur, sans bruit, sans électricité ;
- autonomie importante et facilité d'entretien (seulement 1 à 2 vidanges par an en moyenne) ; pas besoin de sciure ;
- facilité de mise en place (structure bois légère) et déplacement possible sur un autre site ;
- adapté aux conditions climatiques de montagne et aux environnements sensibles (intégration paysagère, zéro rejet) ;
- accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- capacité de l'ordre de 50 personnes / jour (adapté à la fréquentation des sites « périphériques »).



Sites potentiels : parking du lac des Pises, hameau de St Sauveur des Pourcils, arboretum de l'Hort de Dieu...

Coût : environ 20 000€ par équipement, et environ 1000€/an d'entretien.

Calendrier : à préciser.

Sous-action A2f : Faciliter le retour d'information par les visiteurs sur l'état des équipements d'accueil**Priorité : 2**

De manière à faciliter le retour d'information sur les sentiers de découverte en Forêt domaniale de l'Aigoual (problème de sécurité, mobilier bois dégradé, problème de balisage, entretien de l'assise et gestion de la végétation aux abords du sentier), un système simple (adresse email dédiée ou formulaire sur un site Internet) sera mis en place et diffusé sur les panneaux de départ de sentier, sur les dépliants de visite, et dans les offices de tourisme.

Le plus simple est de se raccrocher au dispositif SURICATE (plateforme web <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>) qui permet aux visiteurs de signaler les problèmes rencontrés, soit par une saisie directe sur Internet, soit par l'intermédiaire de fiches papier disponibles dans les offices du tourisme (démarche déjà engagée par le conseil départemental du Gard).

Ce dispositif doit ensuite permettre un retour d'information rapide en direction de l'organisme gestionnaire du sentier ou du site, et par conséquent une meilleure réactivité de l'ONF et des autres acteurs du territoire, pour maintenir attractifs et en bon état les équipements d'accueil du public.



Action A3 : Valoriser le patrimoine bâti domanial

La Forêt domaniale de l'Aigoual abrite de nombreux bâtiments, en particulier d'anciennes maisons forestières habitées par du personnel (hameau de St Sauveur des Pourcils, Puéchagut, Marquairès, Canayère, Mas la Plège, Valbelle, Montals...), d'anciennes fermes (ex. : Grandesc haute), également des refuges et abris (Cap de Coste, les Gardies, la Foux... et de nombreux petits abris utilisés au temps des reboisements). Ce patrimoine bâti, très lié à l'histoire du massif et en particulier aux grands travaux de reboisement, représente une opportunité pour le territoire. Néanmoins, il est aujourd'hui globalement peu valorisé, et sujet aux dégradations des années qui s'écoulent.

L'Office national des forêts, qui est gestionnaire de ce patrimoine, n'a pas les moyens d'entretenir l'ensemble de ces bâtiments, et n'a pas vocation à les conserver s'ils n'ont pas d'usage (ex. : cession de la maison forestière d'Alzon et d'une partie des maisons forestières de Roquedols). Par contre, si ces bâtiments peuvent trouver un usage sur le territoire (hébergement et restauration notamment), l'ONF dispose de différentes formes de conventionnement avec des collectivités (ex. : Puéchagut) ou des associations (ex. : Cap de Coste). Ces possibilités de cession et de conventionnement sont à étudier au cas par cas. Dans le cas où les bâtiments sont trop dégradés et peuvent présenter des risques de sécurité, l'option du démolissage sera privilégiée (ex. : maison forestière de Montals).

Dans les années 2000, un projet de montage de produit touristique constitué par un circuit de randonnée de plusieurs jours et des hébergements en maisons forestières (Retrouvance®) avait vu le jour et prévoyait la rénovation de 5 maisons forestières sur le massif de l'Aigoual (cf. sous-action St Sauveur des Pourcils). Il n'a malheureusement pas vu le jour.

Aujourd'hui, un site en particulier présentant un patrimoine bâti de qualité et une situation intéressante sur le massif mérite une réflexion approfondie en vue de développer des projets d'hébergement et de restauration, en concertation avec la commune : le hameau de St Sauveur des Pourcils (patrimoine bâti, patrimoine historique, arboretum, sentier des morts, proximité du site minier de Villemagne), sur la commune de St Sauveur Camprieu.

Par ailleurs, le site de l'arboretum de l'Hort de Dieu, au riche patrimoine historique et scientifique, et qui occupe une position stratégique vis-à-vis de la fréquentation touristique, mérite de voir sa mise en valeur poursuivie, par la mise en valeur des collections botaniques (arboretum et jardin alpin), par la mise en valeur du chalet-laboratoire et de ses abords, également par la mise en place de photographies anciennes datant du début du XX^{ème} siècle (cf. action B3a).

Enfin, la possibilité pour des associations, des prestataires touristiques ou des particuliers d'utiliser ponctuellement certains des petits bâtiments présents en Forêt domaniale (ex. : abri des Gardies) est à étudier, en particulier du point de vue des normes de sécurité.



Le site de l'Hort de Dieu est un élément patrimonial du massif de l'Aigoual, incontournable pour découvrir l'histoire des reboisements, et intéressant également pour plonger dans l'histoire – moins connue – de la botanique : collection d'arbres venant de 3 continents, chalet construit par Charles Flahault, stèle à la mémoire des botanistes du XVI^{ème} siècle, etc. C'est à ce titre que l'arboretum de l'Hort de Dieu figure parmi les 15 arboretums d'intérêt national situés en forêts domaniales.

Le cadre paysager de l'arboretum, ainsi que sa situation à proximité de l'observatoire du mont Aigoual, en font un endroit privilégié pour l'accueil du public, ce qui explique notamment qu'il fasse partie des 5 sentiers d'interprétation forestiers retenus dans le cadre du "pôle nature" : travaux sur la qualité du cheminement et renouvellement des supports de communication en 2015. L'étude paysagère menée sur le massif préconise à ce titre de « remettre en scène » cet arboretum (MORA, 2016).

Cette amélioration de la qualité de l'accueil mérite d'être poursuivie :

- par la mise en valeur des collections botaniques de l'arboretum : travaux de mise en valeur des collections (visibilité + aspects sanitaires), renouvellement des collections de manière à conserver l'intérêt patrimonial de l'arboretum (en gardant l'état d'esprit des concepteurs, en n'utilisant que des espèces déjà présentes ou testées dans l'arboretum, en veillant aux risques d'hybridation, et en ajoutant des feuillus autochtones actuellement peu représentés) ;
- par la mise en valeur des collections du "jardin alpin" : inventaire des espèces présentes, et étiquetage des espèces en été (par un botaniste) ;
- par la mise en valeur du chalet laboratoire et de ses abords : réflexion sur le « rafraichissement » de la verrière et son utilisation comme lieu d'exposition temporaire ou permanente, maintien d'une ambiance semi-ouverte autour du chalet laboratoire, installation d'une table de pique-nique pour les visiteurs ;
- par la mise en valeur du site dans son ensemble : ré-ouverture de perspectives paysagères sur la haute vallée de l'Hérault et au-delà, mise en place de photographies anciennes datant du début du XX^{ème} siècle (cf. action B3a).



L'ensemble de ces réflexions seront menées en concertation avec les associations et les scientifiques qui s'intéressent particulièrement au site, par l'intermédiaire d'un comité de gestion du site. Elles seront formalisées dans un plan de gestion du site.

Coût / calendrier :

Entretien annuel :

- mise en valeur des collections et ré-ouvertures paysagères : 3000-6000€/an (2016 travail sur les pins cembro env. 3000€)
- étiquetage des espèces du jardin alpin en été : intervention de botanistes (conventionnement ?)

Investissements :

2016

- installation d'une table de pique-nique à côté du chalet laboratoire, d'un banc sur le sentier de découverte, et mise en place de 2 photographies anciennes sur le sentier de découverte : 2000€

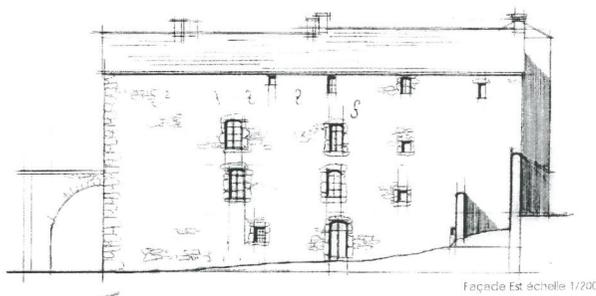
2017-2018

- rédaction d'un plan de gestion du site
- renouvellement des collections d'arbres : 2000€ (prestation externe)
- inventaire des espèces présentes et historique des collections du jardin alpin : intervention de botanistes (conventionnement ?)
- étude de mise en valeur du chalet et conception des supports d'information : 2500€

2019-2020

- "rafraichissement" de la verrière, fabrication et pose des supports d'information : à préciser

Le hameau de St Sauveur des Pourcils, sur la commune de St Sauveur Camprieu, présente un riche patrimoine bâti, historique, forestier (ancienne pépinière centrale lors du programme de reboisement, arboretum), est traversé par le GR66 et par le "sentier des morts", et est situé à proximité du site minier de Villemagne.



Historique du projet Retrouvance® (produit touristique constitué par une randonnée de plusieurs jours en milieu forestier, associé à un hébergement de qualité dans des maisons forestières rénovées, et intégrant les professionnels pour l'hébergement, la logistique, l'accompagnement) :

- 2001 : pré-diagnostic de l'immobilier en Forêt domaniale de l'Aigoual en vue d'une mise en valeur éco-touristique ;
- 2004-2006 : étude de faisabilité Retrouvance Cévennes (étude d'architecte + étude d'hydrogéologue + analyses d'eau) sur les 5 maisons forestières ciblées (St Sauveur des Pourcils, Grandesc Haute, Mas la Plège, Canayère, Valbelle) ;
- 2007 : pas de suite donnée au projet.

Depuis ce projet, l'état du bâtiment s'est nettement dégradé, en particulier les planchers. Néanmoins, l'ONF et la commune de St Sauveur Camprieu ont le souhait de mener une réflexion commune sur l'ensemble des bâtiments du hameau forestier de St Sauveur des Pourcils, en vue d'en valoriser certains comme gîtes (réunion du 05/11/2014).

Cette action de longue haleine aura pour étapes initiales :

- un chiffrage estimatif du coût des travaux de rénovation du bâtiment principal et des autres bâtiments ;
- la recherche d'un usage (ex. : hébergement et restauration) et d'un porteur de projet.

Cette action concerne le patrimoine bâti présent en Forêt domaniale. Différents cas de figure se présentent, à traiter au cas par cas :

- certains bâtiments nécessitent une restauration, ex. : toiture de Ginestous ;
- certains autres bâtiments demandent un entretien ponctuel, ex. : abris forestiers ;
- et certains pourraient être démolis, pour des raisons paysagères et de sécurité, ex. : ancienne maison forestière de Montals.

Parmi les petits bâtiments présents en Forêt domaniale dont la taille et l'emplacement sont susceptibles d'accueillir des promeneurs :

- certains sont ouverts à tous et peuvent ainsi servir d'abri aux promeneurs (ex. : abri de la Foux, abri de la Boissière, ...) ;
- d'autres sont au contraire fermés (ex. : abri des Gardies) ;
- d'autres encore font l'objet d'un conventionnement entre l'ONF et un tiers (ex. : gîte de Cap de Coste – convention passée avec une association).

Or certains des bâtiments fermés peuvent intéresser des associations, des prestataires touristiques ou encore des particuliers, pour un usage ponctuel, pour faire étape sur un circuit de randonnée de plusieurs jours par exemple.

Cette seconde partie de l'action vise donc :

- à identifier les bâtiments présents en Forêt domaniale les plus susceptibles d'intéresser des tiers ;
- à étudier la faisabilité d'une ouverture de ces bâtiments (responsabilité juridique, chiffrage des travaux à entreprendre pour mise aux normes, conformité avec la réglementation spécifique au cœur du Parc national des Cévennes) ;
- à conventionner avec les tiers pour l'usage ponctuel des bâtiments identifiés.

Coût / calendrier : à préciser.

Action A4 : Mieux communiquer sur la gestion forestière auprès des visiteurs et des partenaires du territoire

La gestion forestière et ses implications sont souvent méconnues, à la fois du grand public mais également des acteurs du territoire (élus, professionnels du tourisme, etc.). Cela concerne en particulier les opérations d'exploitation forestière et leurs conséquences : interdiction d'accès aux parcelles en cours d'exploitation, impact paysager ponctuel, dégradation passagère de l'état des pistes forestières, branchages laissés au sol à la suite des exploitations (NB : ces « rémanents » sont essentiels à la reconstitution de l'humus forestier). Mais cela peut également être lié à l'aspect impénétrable de certaines parcelles ou parties de parcelles (régénération, jeunes peuplements), ou encore à des travaux qui ont pour but de ré-ouvrir certains milieux (crêtes rocheuses, bords de ruisseaux, milieux humides intra-forestiers). Dans tous les cas, il apparaît important d'expliquer le fonctionnement des forêts, d'expliquer la sylviculture, et de communiquer sur les grandes fonctions qui incombent aux forêts domaniales (production / protection / accueil du public).

Cette communication peut être :

- indirecte, à travers les supports d'information des sentiers de découverte (panneaux, dépliants), les panneaux relatifs à des chantiers particuliers (ex. : contrats Natura 2000 de ré-ouverture des milieux sur les tourbières et les crêtes rocheuses) ou encore des expositions ;
- directe, par des animations grand public ou par des formations auprès des acteurs du territoire (élus, professionnels du tourisme, etc.).

Cette action sera menée de manière coordonnée avec le programme CEVAIGOUAL, dont une fiche action, portée par l'interprofession Arfobois et le Parc national des Cévennes, consiste à mettre en œuvre un programme de communication et d'animation pour favoriser l'acceptabilité de l'activité forestière sur le territoire.

Sous-action A4a : Travailler sur les messages relatifs à la gestion forestière

Priorité : 1-2

A partir des remarques ou des interrogations formulées à l'occasion de réunions ou d'entretiens individuels (cf. stage de Marilyne FOURNIER), certaines thématiques (métiers de la forêt, sylviculture, chantiers d'exploitation forestière, bois mort au sol, suivi des peuplements, équilibre forêt-gibier et gestion de la chasse, multifonctionnalité de la forêt, gestion forestière durable et certification PEFC, etc.) pourront faire l'objet d'un traitement particulier, et intégrer les supports d'information de sentiers de découverte (comme c'est déjà le cas pour les sentiers pôle nature du Trévezel et du Lingas), ou bien être développées lors d'animations ou de sessions de formation.

Cf. action A2c (sentiers de découverte) et B1a (projet de sentier accessible à tous).

L'objectif, à terme, est de disposer sur le massif d'une offre phare et structurée sur le thème "boisement, forêt et sylviculture", qui aborde à la fois le passé RTM et les dynamiques actuelles.

Si, pour des raisons de moyens humains, l'accent est mis sur une communication indirecte auprès des visiteurs (découverte en autonomie des sentiers d'interprétation), il n'en reste pas moins que la communication directe, même limitée, est très importante, et particulièrement efficace pour faire passer des messages. Elle peut être réalisée par des professionnels de la gestion forestière, mais également par d'autres acteurs du territoire sensibilisés à ces enjeux.

➤ Animations

Autant que possible, les animations réalisées s'intégreront dans l'évènementiel du territoire, qu'il s'agisse du Festival nature, programme d'animations porté par le Parc national des Cévennes tout au long de l'année, ou d'autres manifestations plus ponctuelles, comme par exemple l'Estival de l'Aigoual, la fête de la forêt, le salon du bois, la fête de la transhumance.

➤ Formations

Des journées de sensibilisation et de formation, auprès des acteurs du territoire, qu'il s'agisse des élus ou des professionnels du tourisme (offices de tourisme, accompagnateurs de moyenne montagne, agences de voyage, ambassadeurs Unesco, etc.), permettront de démultiplier les enjeux relatifs à la gestion forestière. De cette manière, les offices du tourisme, accompagnateurs de moyenne montagne, propriétaires de gîtes, restaurateurs, etc. pourront être mieux informés et ensuite transmettre ces informations aux visiteurs.

Cette action s'intégrera au programme de formations thématiques déjà mis en place par le PNC auprès des acteurs du tourisme du territoire.

➤ Conférences, expositions

Afin de renforcer les échanges avec les autres structures du territoire, différentes possibilités sont à envisager : participation au cycle de conférences estival organisé par Météo France, circulation d'expositions entre les différents sites d'accueil du territoire (Météosite, Maison de l'Aigoual, Musée cévenol, Maison du bois, chalet-laboratoire de l'Hort de Dieu - cf. action A3c). Les différentes thématiques en lien avec la gestion forestière citées en page précédente, ainsi que celle des relations entre forêt et changements climatiques, pourront être travaillées.

Coût :

- Temps de personnel ONF (animations, formations, conférences).
- Exposition : à déterminer (intérêt d'intégrer la thématique forestière lors du renouvellement de l'exposition du Météosite sur le changement climatique).

Action B1 : Mener une réflexion sur l'accessibilité du massif aux personnes en situation de handicap

Les sites d'accueil du massif de l'Aigoual sont majoritairement destinés à un "grand public" (messages des panneaux, etc.) de personnes n'ayant pas de difficulté de mobilité (balade sur sentiers de découverte). La mise en place de la voie de découverte "les balcons de l'Aigoual" par le pôle nature vient pallier un peu ce constat, en permettant à des personnes moins "mobiles" (également aux poussettes) de découvrir le massif. Par ailleurs, la phase II du pôle nature prévoit de se doter de matériel adapté, de type fauteuils tout terrain.

Concernant les personnes en situation de handicap, les installations actuellement présentes sur le massif sont les suivantes :

- Gîte d'Aire de Côte accessible pour tous types de handicaps + belvédère accessible + équipements (en cours d'élaboration par le PNC).
- Toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite en nombre limité : Camprieu, l'Espérou?, maison des Cévennes (Puéchagut).

Par ailleurs, des initiatives intéressantes sont à noter sur le territoire :

- La maison de vacances Le Pont du Moulin, à Camprieu, essaie de développer l'handisport.
- Le projet Sylvart, sur la commune de Bassurels, permet à des personnes avec un handicap mental de venir vivre une expérience inédite reliant art et environnement.

Mais globalement, l'offre d'accueil est donc très réduite pour les personnes en situation de handicap – en particulier pour les handicaps visuel, auditif et mental – d'où le projet de créer un sentier accessible à tous les publics, en milieu forestier. Et ce d'autant qu'il existe une demande forte, puisque le territoire compte un certain nombre de structures spécialisées dans le handicap ou la réinsertion. Plus globalement, la demande touristique inclut également des besoins en termes d'accueil des enfants, personnes âgées ou personnes en difficulté motrice.

Deux agents ONF de l'unité territoriale de l'Aigoual avaient réfléchi il y a quelques années à la mise en place d'un sentier accessible à tous types de handicaps, en associant à la réflexion des personnes handicapées ou travaillant au contact de personnes handicapées. Une attention particulière avait été portée sur le site de Puéchagut (bonne accessibilité, porte d'entrée sud du massif, présence de toilettes à la maison des Cévennes, possibilité de belvédère), mais cette réflexion n'avait pas abouti sur un projet concret.

La présente action vise à relancer cette réflexion, sur un nombre plus important de sites potentiels, et d'aboutir à la création d'un sentier accessible tous publics, si possible une boucle, de 500 à 1000 mètres de longueur, en forêt, dans une zone de faible pente. Les différents sites pré-identifiés sont les suivants : les Pises, Montals, Puéchagut (Gard), la Pergue, Roquedols, Marquairès (Lozère).

En termes d'interprétation, l'idée serait de développer sur ce nouveau sentier des thématiques actuellement peu abordées dans le réseau de sentiers de découverte, en particulier la thématique des métiers de la forêt et de l'exploitation forestière, et de répondre par là-même à des questions récurrentes du public (sur la présence de branches au sol ou encore d'ornières).

L'étude de pré-diagnostic a été menée en mai 2016, avec présentation en groupe de travail le 06/07/2016. L'analyse des points forts et points faibles de chacun des 6 sentiers a fait ressortir 3 sites : Puéchagut, Roquedols et les Pises. Le groupe de travail s'est accordé pour qu'une étude projet plus poussée soit conduite sur deux sites aux caractéristiques différentes et complémentaires : **un site forestier dans le Gard, Puéchagut, et un site au riche patrimoine bâti en Lozère, Roquedols.**

Calendrier :

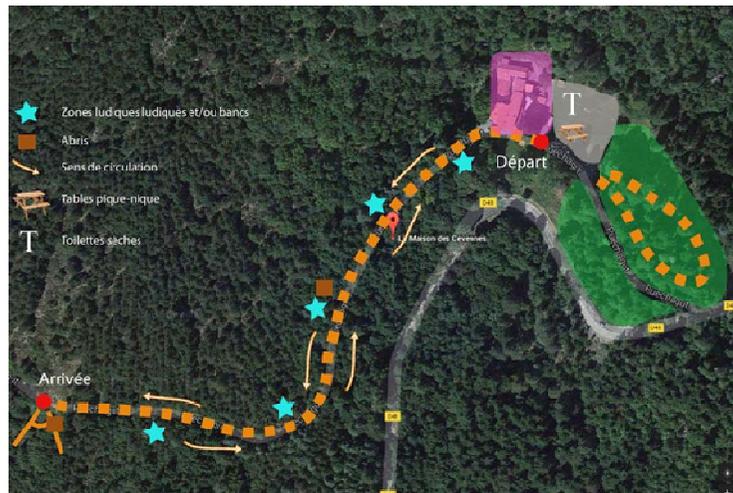
- Fin 2016 / 2017 : étude projet (groupe de travail) et recherche de financement.
- Fin 2017 : dossier de consultation des entreprises (DCE).
- 2018 : choix des entreprises et réalisation des travaux.
- Fin 2018 : inauguration.



Coût :

- Etude de conception complète et rédaction du DCE : 15 000€.
- Réalisation des travaux : 260 à 280 000€ en fonction du site (cf. page suivante). Mécénat à rechercher en complément des institutionnels.

Site de Puéchagut :



(VANTARD, 2016)

POSTE DE DEPENSE	MONTANT HT
BTP (fourniture et mise en œuvre)	140 000 €
Signalétique directionnelle, mobilier et équipements bois (fourniture et pose)	58 000 €
Toilettes sèches (fourniture et pose)	25 000 €
Conception des visuels des panneaux des "arrêts"	15 000 €
Ponton d'observation (fourniture et pose)	15 000 €
Maîtrise d'œuvre	25 000 €
TOTAL HT	278 000 €

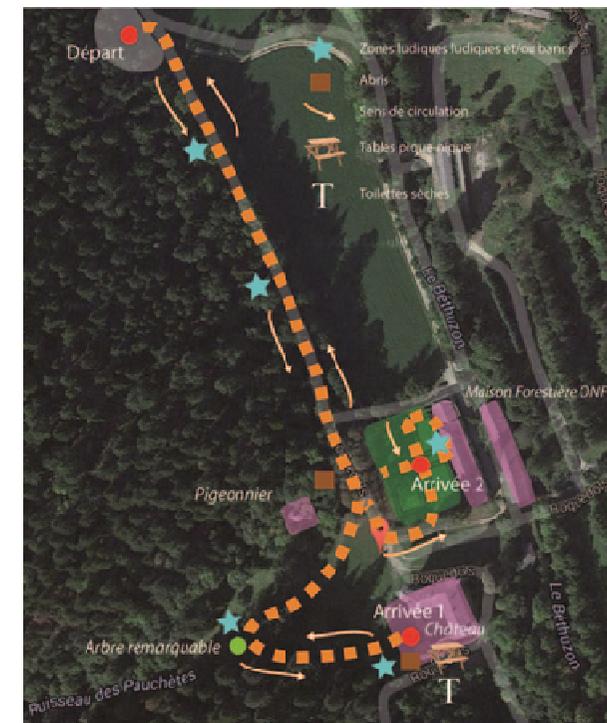
Un budget prévisionnel moyen de 11 300 € HT est à prévoir annuellement pour l'entretien de ce site.

(VANTARD, 2016)

Site de Roquedols :

POSTE DE DEPENSE	MONTANT HT
BTP (Fourniture et mise en œuvre)	145 000 €
Mobilier dont 1 toilette écologique (Fourniture et pose)	80 000 €
Conception des visuels	9 000 €
Maîtrise d'œuvre sur le BTP / Mobilier / conception visuel (10%)	30 000 €
TOTAL HT	264 000 €

Ce prix ne comprend pas le coût de création et maintenance d'une application smartphone (30 000€).
Un budget prévisionnel moyen de 11 300€ HT est à prévoir annuellement pour l'entretien de ce site.



Action B2 : Développer une offre destinée spécifiquement à un jeune public

Mis à part le jeu de reconnaissance d'arbres à l'arboretum de St Sauveur des Pourcils et le sentier pédagogique de Tabarde (reconnaissance d'arbres et arbustes), tous deux en état passablement dégradé, l'offre est quasiment inexistante pour le jeune public.

Tous les autres supports d'information sur la forêt sont des panneaux ou des dépliants de type "grand public", qui ont tendance à comporter un grand nombre d'informations, et dont les messages ne sont pas travaillés spécifiquement pour des enfants. Et globalement, il n'y a pas aujourd'hui à proprement parler de sentiers "d'interprétation" sur l'Aigoual, ce qui manque à l'offre d'accueil. Cette dimension "d'interprétation" fait davantage appel au ressenti des visiteurs, augmente le plaisir de la découverte, et facilite l'appropriation des messages délivrés. Elle repose sur différents principes : capter l'esprit des lieux et le faire ressentir au promeneur, lui faire utiliser ses cinq sens, jouer sur les légendes ou l'histoire associée au lieu (par exemple à travers un personnage qui constituera le fil directeur du sentier), jouer sur les émotions du visiteur et enfin mobiliser des compétences locales (ex : artisans pour le mobilier, ou acteurs du territoire pour l'animation). Le travail de conception est par là même plus conséquent.

Par ailleurs, les animations réalisées par des agents forestiers à destination des scolaires sont actuellement très réduites sur le massif, or ce type de sensibilisation se révèle très enrichissant pour les deux parties.

Les actions proposées sont donc de deux types :

- conception de supports d'interprétation spécifiquement destinés aux enfants sur l'un des sentiers de découverte du réseau (pédagogique, sensoriel et ludique) ;
- participation des personnels forestiers dans des projets pédagogiques portés par les écoles et collèges du territoire (dans la limite de leur disponibilité).

Sous-action B2a : Concevoir des supports d'interprétation spécifiquement destinés aux enfants	Priorité : 1-2
<p>Dans un premier temps, la conception de supports d'interprétation à destination des enfants est ciblée sur l'un des sentiers de découverte du réseau. En priorité un site déjà existant, accessible aux cars scolaires, dont le sentier est assez court et facile à parcourir, et dont les supports d'information sont vieillissants. A ce titre, le site de Tabarde, à proximité de la Maison du bois, est privilégié.</p> <p>Il existe néanmoins d'autres possibilités, par exemple le projet d'installer un parcours aventure (accrobranche) dans les arbres à Prat Peyrot, dans le cadre de la phase II du pôle nature, dans lequel des supports de découverte ludiques de la forêt pourraient prendre place, ou encore la possibilité de créer un dépliant-jeu sur un circuit de découverte du patrimoine du massif / sur le réseau des arboretums du massif, à destination des enfants découvrant le massif en vacances avec leurs parents.</p> <p>Coût du renouvellement des supports d'interprétation sur le sentier de Tabarde (livret + mobilier) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conception (jusqu'aux livrables) : env. 15 000€ (2019) - fabrication et pose du mobilier, tirage du livret : env. 5 000€ (2020) <p>Coût Prat Peyrot = ? (portage communauté de communes)</p>	
Sous-action B2b : Soutenir la mise en place de projets pédagogiques par les établissements scolaires du territoire	Priorité : 2
<p>Afin de renforcer la sensibilisation des scolaires à leur environnement naturel (la forêt, ses fonctions de protection), mais également social et économique (la forêt, ses fonctions de production et de récréation, l'utilisation des bois), l'intervention en classe et sur le terrain des personnels forestiers se révèle très enrichissante, d'autant que le massif de l'Aigoual offre de nombreuses possibilités.</p> <p>L'action vise à répondre, dans la limite de la disponibilité des personnels forestiers, aux sollicitations d'enseignants des établissements scolaires du territoire pour participer à des actions pédagogiques.</p> <p>Estimation : quelques ½ journées chaque année.</p>	

Action B3 : Mettre en valeur la diversité paysagère et les multiples éléments du patrimoine naturel et culturel

Le massif de l'Aigoual, par son étendue et sa situation géographique, présente une grande diversité paysagère, depuis les versants méditerranéens abrupts desquels se dégagent de larges vues sur les Cévennes et les plaines du littoral languedocien, jusqu'aux contreforts des Causses et leurs reliefs de gorges taillées dans les plateaux calcaires, en passant par le cœur de la forêt domaniale, plus refermé. Dans ce territoire largement dominé par la forêt, les ambiances sont multiples : les peuplements forestiers sont variés, l'eau est omniprésente, et divers éléments ponctuels (blocs de granite, arbres remarquables) apportent une touche de diversité, de même que les milieux ouverts. Et le massif offre de très nombreux points de vue, dont celui depuis le mont Aigoual, véritable phare du territoire, d'où la vue peut embrasser tout le quart sud-est de la France : chaîne des Alpes, Méditerranée, partie orientale de la chaîne des Pyrénées, Massif central.

Or, mis à part ce point de vue emblématique et quelques rares autres (belvédère de la Serreyrède, belvédère des gorges de la Dourbie, belvédère de la Cravate, point de vue dans la montée entre Valleraugue et l'Espérou, abîme de Bramabiau) qui sont signalés et plus ou moins aménagés, la mise en valeur de cette richesse paysagère est très limitée, tant en termes de sites que de messages d'interprétation du paysage (dynamique depuis le reboisement du massif, valorisation du patrimoine photographique du début du XX^{ème} siècle, dynamique du paysage actuelle, liens avec la géologie, avec l'occupation du territoire, etc.). D'autant que certains aménagements sont aujourd'hui très dégradés (table géologique des gorges du Trévezel à Canayère, table de lecture du paysage de la vallée de la Dourbie sur la crête du Suquet) – cf. action A2c. Depuis peu néanmoins, les deux tables de lecture du paysage de la voie douce sous l'Aigoual, ainsi que la table de lecture au pic de Barette (sentier du mouflon) et celle sur la vallée du Bonheur (col de la Serreyrède) sont venues atténuer un peu ce constat (pôle nature).

De la même façon, la mise en valeur des multiples « petits » éléments de patrimoine naturel et culturel – tels que les pierres plantées, les pierres gravées des chemins forestiers, les murets en pierre, les petits abris forestiers, les arbres remarquables, les peuplements remarquables, les points d'eau, les ruisseaux, les éléments géologiques remarquables (ex : blocs de granite), etc. – est actuellement très limitée. Et, à l'exception de quelques éléments (« gros hêtre » du Suquet, certains arboretums), l'interprétation de ces différents éléments n'est que très peu accessible aux visiteurs (en tout cas à ceux qui sont extérieurs au territoire).

Afin de faciliter la découverte de ces différents patrimoines, dispersés dans l'ensemble du massif, des circuits de découverte du massif seront proposés. Il s'agira si possible de boucles au départ des villages, accessibles aux voitures ou bien à différents autres moyens de découverte du territoire (vélo, chevaux, etc.).

Cf. également les objectifs 2 et 3 de l'étude paysagère (MORA, 2016). Les actions proposées visent donc à :

- mieux mettre en valeur la richesse et la diversité des paysages du massif, et apporter aux visiteurs des éléments d'interprétation, en particulier sur les dynamiques paysagères passées et actuelles, et les liens avec l'occupation du sol ;
- sélectionner certains éléments remarquables du patrimoine naturel et culturel, et les mettre en valeur (signalétique + éléments d'interprétation) ;
- proposer des circuits (thématiques) de découverte du massif accessibles aux voitures / vélos / chevaux / ...

➤ Belvédères existants

Pour les belvédères existants, l'action A2d prévoit déjà un débroussaillage annuel avant la période estivale, un remplacement des mobiliers bois en cas de dégradation, des travaux de ré-ouverture paysagère, ce qui est complété par l'action A1c traitant de la matérialisation des aires de stationnement. Ces belvédères existants sont les suivants :

- vallée de Valleraugue : mont Aigoual (table d'orientation), belvédère de la Serreyrède, point de vue dans la montée entre Valleraugue et l'Espérou*, pic de Barette (sentier du mouflon), belvédère du Coulet, voie de découverte "les balcons de l'Aigoual" (panneau "vallée de l'Hérault")
- versant sud du Lingas et haute vallée de l'Arre : belvédère de la Cravate
- plateau du Lingas : 0
- vallée et gorges de la Dourbie : belvédère des gorges de la Dourbie, belvédère depuis la crête du Suquet (table de lecture de paysage dégradée – cf. A2c)
- vallée du Bonheur et gorges du Trévezel : panneau vallée du Bonheur (col de la Serreyrède), point de vue sur l'abîme de Bramabiau**
- vallées de la Brèze et du Béthuzon : 0 (panneau vallée du Béthuzon à retirer, cf. A2c)
- sommet et flanc nord de l'Aigoual : mont Aigoual (table d'orientation), voie de découverte "les balcons de l'Aigoual" (panneau "Causses et Cévennes")
- vallée du Tarnon : 0
- cause Noir et cause Bégon : belvédère sur les gorges du Trévezel à Canayère (table géologique dégradée – cf. A2c)

Les panneaux à refaire intégreront utilement des éléments d'interprétation sur la dynamique paysagère depuis le reboisement du massif (avec valorisation du patrimoine photographique du début du XX^{ème} siècle), sur la dynamique du paysage actuelle, sur les liens avec la géologie, avec l'occupation du territoire, etc.



* Montée entre Valleraugue et l'Espérou (D986) :

Un aménagement de l'aire de stationnement, un enlèvement des barrières bois inutiles, et la pose d'une table de lecture de paysage peuvent être envisagés.

Voir également pour un panneau d'accueil Aigoual Forêt d'Exception (cf. sous-action C3a).

Réflexion à mener avec le conseil départemental du Gard.



** Point de vue sur l'abîme de Bramabiau :

A aménager, cf. A1c (réduction des zones de panneauage "anarchique").

En concertation avec le propriétaire et gestionnaire du site, et avec la commune de Camprieu.

Pré-signalisation + matérialisation des aires de stationnement + mise en sécurité du cheminement (+ panneau de présentation du site).

Coût :

- environ 1500€ / table de lecture de paysage (conception, fabrication, pose) ;
- environ 2000€ de travail de paysagiste sur les 2 sites ci-dessus (affiner le contenu des travaux) + coût des travaux.

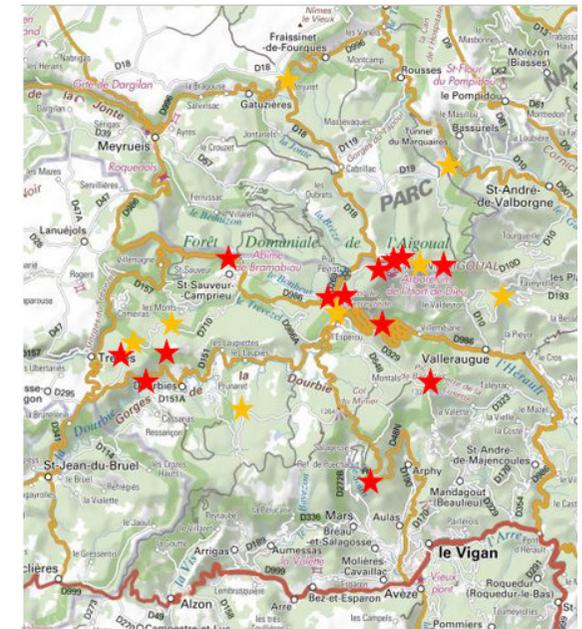
➤ Mise en valeur de points de vue complémentaires

Au vu de la liste des belvédères existants, on constate que certains secteurs du massif – en particulier les pentes abruptes de la haute vallée de l'Hérault – sont sur-représentés. Ce qui n'est pas illogique, vu le caractère impressionnant de ces points de vue, mais qui mérite d'être complété par d'autres belvédères afin de couvrir un plus large spectre de la diversité paysagère du massif (et notamment le plateau du Lingas, les vallées de la Brèze et du Béthuzon, la vallée du Tarnon).

En fonction des situations, il s'agira soit d'un aménagement de belvédère (avec pré-signalisation et matérialisation d'une aire de stationnement, cf. A1c), soit simplement de (ré-)ouverture d'une fenêtre paysagère depuis une route ou un chemin. Concernant ensuite l'entretien, les mêmes travaux que pour les belvédères existants sont programmés (actions A2d et A1c).

Les secteurs concernés sont les suivants (cf. carte ci-contre, belvédères existants en rouge, complémentaires en orange) :

- Route forestière du Lingas : matérialisation légère d'un point de vue (entre les Gardies et Pradals), vue sur la vallée de la Dourbie et les causses, pas d'ouverture à réaliser, possibilité d'installer un banc.
- Route du Suquet : matérialisation d'un point de vue sur le secteur de la montagne de St Sauveur (avec vue sur le hameau de St Sauveur des Pourcils), sur le secteur de la Caumette et jusqu'au sommet de l'Aigoual, ouverture légère à réaliser et à entretenir.
- Route du Suquet : matérialisation d'un point de vue sur les causses, en particulier sur le petit causse de Comeiras, pas d'ouverture à réaliser, possibilité d'installer un banc.
- RD 986 entre l'Espérou et le col de la Serreyrède : possibilité d'ouvrir sur ce tronçon de route très fréquenté une ou deux fenêtres paysagères (sens de la montée et sens de la descente) en direction du sommet de l'Aigoual, ouverture à réaliser et à entretenir.
- Secteur Brèze - Béthuzon, à proximité de la parcelle 154 : présence d'une passerelle sur place, mettre une signalétique piétonne depuis Cabrillac (3km), panneau ?
- Secteur Aire de Côte, cap de Brion : mettre une signalétique piétonne depuis la voie de découverte "les balcons de l'Aigoual" / Trépaloup (1km).
- Col du Pas, col Solidès, col de Perjuret : pré-signalisation et matérialisation d'une aire de stationnement.



Coût : environ 6000€ de travaux + 1000€ de travail de paysagiste (affiner les propositions sur le terrain).

- Pré-signalisation des belvédères, signalisation et matérialisation des aires de stationnement, ouvertures paysagères : cf. A1c et A2d.
- Installation de bancs, signalétique piétonne (flèche directionnelle bois).

➤ Mise en place en différents points du massif de photographies anciennes (illustration de la dynamique paysagère passée)

Afin d'illustrer les travaux de reboisement de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} siècle, et les changements très importants dans le paysage (passage de 25% de couvert forestier à 75% en moyenne), des photographies anciennes, issues du fonds ONF ou du fonds Charles FLAHAULT, seront installées en des points stratégiques du massif où une comparaison avant / après est particulièrement évocatrice.

Sites sélectionnés :

- Arboretum de l'Hort de Dieu (2 photographies sur le sentier de découverte)
- Sentier de Canayère (ancienne maison forestière, hameau d'Espruniers) →
- Sentier de Cazebonne (ferme de la Fabrié)
- Col de Montals



Hameau d'Espruniers, 1904

Autres sites potentiels :

- Puéchagut
- Ferme de la Foux
- Villemagne
- Col du Minier

Coût :

- Fabrication et pose de 6 panneaux en 2016 : 3000€.
- Fabrication et pose de 5 panneaux complémentaires en 2019 : 2500€ (possibilité de développer un circuit de découverte basé sur ces photographies anciennes).

Les "petits" éléments de patrimoine naturel et culturel sont très nombreux sur le massif : pierres plantées, pierres gravées des chemins forestiers, murets en pierre, petits abris forestiers, arbres remarquables, peuplements remarquables, points d'eau, ruisseaux, éléments géologiques remarquables (ex : blocs de granite), etc.

S'y ajoutent les sites archéologiques (inventaire PNC) ainsi que des sites présentant un patrimoine industriel (mines de Villemagne).

A l'exception de quelques éléments ("gros hêtre" du Suquet, certains arboretums), leur mise en valeur est très limitée et leur interprétation n'est que très peu accessible aux visiteurs (en tout cas à ceux qui sont extérieurs au territoire).

Une partie de ces éléments sont présents sur les cartes de l'annexe 4 (FOURNIER, 2014). D'autres sont mentionnés dans les aménagements forestiers. C'est le cas par exemple des arbres (env. 180) et peuplements remarquables (env. 35), qui pour autant ne font pas l'objet d'un inventaire harmonisé.

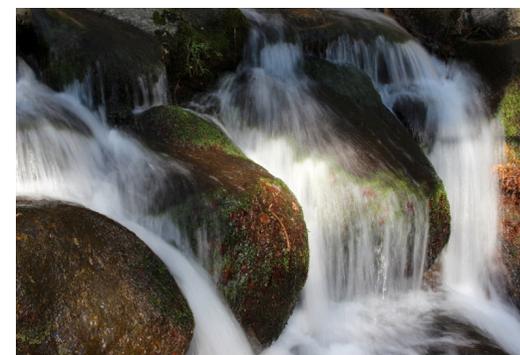
La présente action vise donc à :

- compiler, harmoniser et géo-référencer les données sur le patrimoine naturel et culturel du massif ;
- sélectionner certains éléments, les mettre en valeur et apporter des éléments d'interprétation (signalétique directionnelle, support d'information).

Cf. également l'objectif 3 de l'étude paysagère (MORA, 2016).

Coût :

- étude de compilation des données et de sélection de certains éléments en vue de les mettre en valeur (stage 6 mois Master spécialisé sur la valorisation des patrimoines) ;
- signalétique spécifique (environ 3000€).



Afin de faciliter la découverte de ces différents patrimoines, dispersés dans l'ensemble du massif, et ainsi de diversifier l'offre d'accueil, des circuits (thématiques) de découverte du massif seront proposés. Il s'agira si possible de boucles au départ des villages, accessibles aux voitures ou bien à différents autres moyens de découverte du territoire (vélos, chevaux, etc.). Dans la mesure du possible, les panneaux d'information déjà en place sur le massif seront mis à profit (ex. : patrimoine historique et industriel de Villemagne, contrats Natura 2000 : Tréaloup, Plan du châtaignier, Pont double).

Trois thématiques paraissent particulièrement bien adaptées : la découverte de l'histoire des reboisements, la découverte de la diversité géologique et paysagère du massif, la quête des arbres remarquables. Cf. également action A2c dépliant sur le réseau d'arboretums.

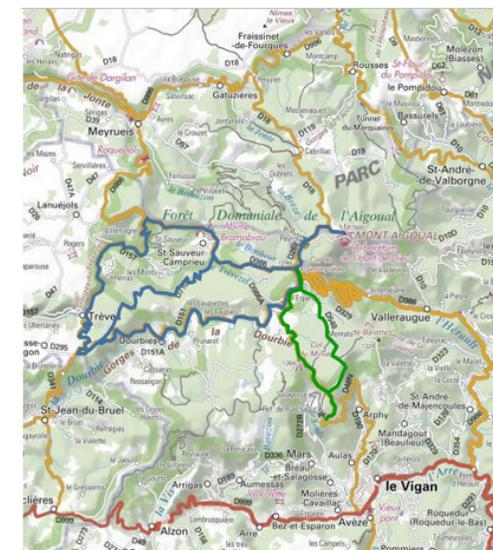
Différentes déclinaisons pourront être envisagées, en fonction du mode de découverte (à pied / à vélo, à cheval / en voiture) et donc de la distance parcourue, et en fonction du public (possibilité de créer un support de découverte ludique, cf. action B2). Et comme pour d'autres actions, les possibilités offertes par les outils numériques pourront être mobilisées (cf. sous-action C1c), par exemple une application smartphone à la découverte des arbres remarquables du massif.

Circuits potentiels :

- Diversité géologique et paysagère (bleu) : sommet mont Aigoual, col de la Serreyrède, [Camprieu], Bramabiau, gorges du Trévezel, [Trèves], col des Rhodes, retour route du Suquet ou vallée de la Dourbie.
- Découverte de l'histoire des reboisements (vert) : sentier "Trévezel" au départ du col de la Serreyrède, réseau d'arboretums (dont Puéchagut), photos anciennes, pierres gravées, abris forestiers (ex. : Montals).
- Arbres et peuplements remarquables : à préciser par la sous-action B3b, lien à établir avec le réseau d'arboretums et complémentarité à rechercher avec les sentiers de découverte.
- Histoire du massif (mémoire des lieux de Résistance lors de la 2^{ème} guerre mondiale).
- Vélo : à préciser sur la base des circuits cyclotouristes existants (pôle nature).

Coût :

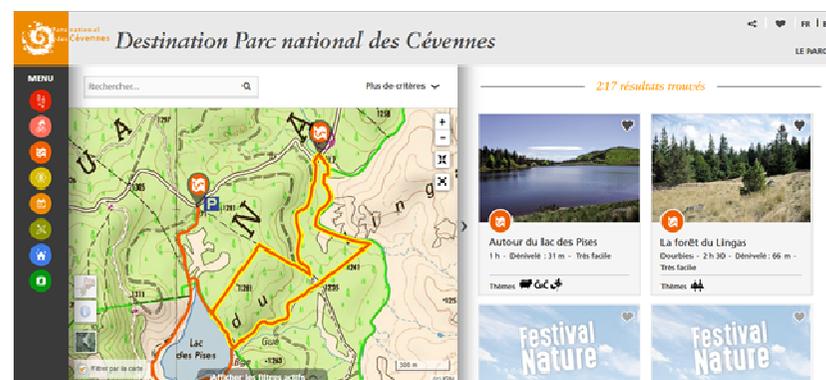
- conception et tirage initial de dépliant de présentation des circuits : environ 2000€ / dépliant.
- conception d'une application smartphone pour 3 circuits : environ 20 000€.



Action C1 : Offrir aux visiteurs une information cohérente, modernisée et de qualité

Plusieurs types de supports de communication co-existent aujourd'hui :

- des dépliants papier (PNC, ONF, ...) de différentes générations, dont certains sont épuisés (ex. : arboretums de la Foux et de Cazebonne) ; les plus récents sont ceux édités pour les circuits de découverte du pôle nature ;
- des cartoguides présentant les anciennes boucles de "Petite Randonnée" (PR) ;
- des sites Internet : offices du tourisme Mont Aigoual Causses Cévennes, Pays vignais, Gorges du Tarn Causses Cévennes ; à noter également que l'office du tourisme Mont Aigoual Causses Cévennes dispose d'une page Facebook permettant une plus grande réactivité ;
- la plateforme numérique de découverte du Parc national des Cévennes : <http://destination.cevennes-parcnational.fr/> (disponible depuis le 01/02/2016).



Par ailleurs, des supports complémentaires sont en projet :

- deux cartoguides des sentiers de randonnée dans la série "Espaces Naturels Gardois" (l'un sur les parties hautes du massif, l'autre sur la vallée de l'Arre), dans le prolongement des travaux effectués sur le réseau des itinéraires multi-activités par la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes terres solidaires et par celle du Pays vignais ;
- une application smartphone de guidage pour les activités VTT et trail (pôle nature, avec l'ADRT 30 et le CD30).

L'objectif de cette action est multiple :

- poursuivre la **clarification de l'offre**, par la réduction du nombre de supports, leur harmonisation, et la mise en place de liens entre les différentes sources d'information ;
- travailler sur les **différents supports** de communication (papier, site Internet, appli mobile) et leur complémentarité ;
- faire la promotion du massif de l'Aigoual dans son **ensemble** (ex. : brochure commune multilingue).

Sous-action C1a : Harmoniser les supports papier et présenter l'offre d'accueil globale du massif	Priorité : 1
<p>➤ <u>A l'échelle de chaque site d'accueil</u></p> <p>Les dépliants de présentation de chacun des sentiers de découverte du massif (tout comme les panneaux de départ et panneaux d'interprétation) seront harmonisés avec ceux édités récemment dans le cadre du pôle nature. Cf. sous-action A2c.</p> <p>La promotion se fait via les offices du tourisme (cf. également sous-action A4b) et via les structures d'hébergement et de restauration du territoire.</p> <p>➤ <u>A l'échelle de l'ensemble du massif</u></p> <p>Si les cartoguides de la série "Espaces Naturels Gardois" permettront une bonne présentation de l'offre de type "balade", deux actions complémentaires sont à considérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'édition et la diffusion d'une brochure papier de promotion du massif (polarités, activités proposées), en plusieurs langues ; étudier la possibilité de travailler avec l'IGN à une carte spécifique à l'échelle de l'ensemble du massif ; - la ré-édition du topoguide du sentier de grande randonnée GR66 "Tour du mont Aigoual" (la dernière édition date de 2006, contacter la Fédération Française de Randonnée Pédestre), afin de redonner davantage de visibilité au massif. 	
Sous-action C1b : Mettre en réseau et actualiser les ressources Internet	Priorité : 1-2
<p>Les offices du tourisme du Vigan, de Ganges et de l'Aigoual vont se doter d'un site Internet unique (fin 2016).</p> <p>Par ailleurs, la plateforme numérique de découverte du Parc national des Cévennes est un outil de promotion important.</p> <p>La mise en réseau, l'actualisation et l'enrichissement de ces supports existants sont indispensables pour la promotion du territoire.</p> <p>En parallèle, le développement d'un site spécifique ONF (http://www.onf.fr/enforet/@@index.html) permettra de présenter de manière succincte et en images le massif forestier domanial de l'Aigoual.</p>	

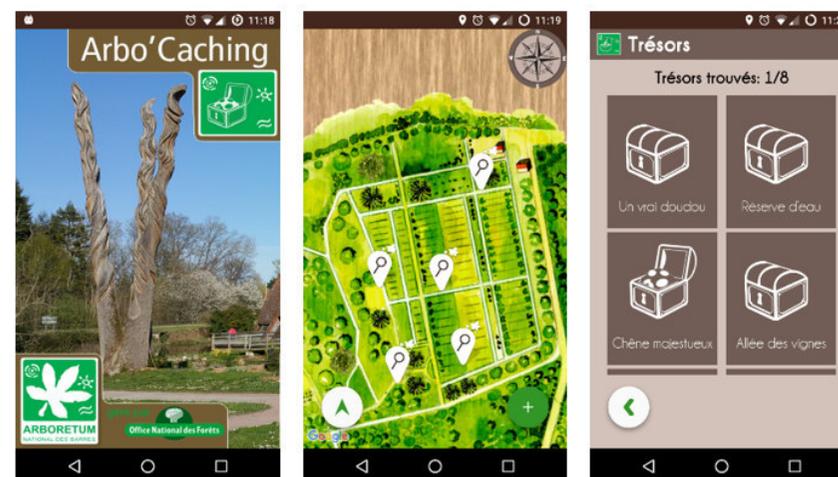
L'expansion des nouvelles technologies, en particulier des smartphones (plus de 50% de la population en 2015), conduit à réfléchir au développement d'applications multimédia, en complément des supports papier présentés ci-dessus.

Ces applications présentent des caractéristiques intéressantes : elles permettant de toucher de nouveaux visiteurs, présentent des contenus plus diversifiés (audio, vidéo), évolutifs (actualisation facile, adaptation à la saisonnalité ou à des évènementiels, évolution possible vers du multilingue) et ne nécessitent que peu d'entretien. Elles sont particulièrement adaptées à un public familial.

Certaines précautions sont néanmoins nécessaires au développement d'applications multimédia en milieu naturel : d'une part, veiller à bien faire le lien entre le visiteur et son environnement (contenus disponibles uniquement sur place, grâce au positionnement GPS du smartphone), d'autre part, encourager le visiteur à télécharger l'application en amont (dans les offices du tourisme, les hébergements, ...) afin de pallier les problèmes de couverture réseau.

Quatre types d'applications sont essentiellement développés :

- course d'orientation : 100% ludique, le but est de retrouver le plus vite possible les points d'intérêt où ont été prises les photos ;
- chasse au trésor (géocaching) : ludique et pédagogique, le but est de retrouver des caches disséminées sur le site visité, d'y récupérer des mots clés et d'accéder ainsi aux contenus d'information – cf. ci-contre ;
- randonnée guidée : par rapport aux dépliants papier, plus grande diversité des types de médias, et contenus plus évolutifs – cf. page suivante ;
- jeu d'aventure scénarisé : ludique et pédagogique, le but est de trouver des points d'intérêt et de réaliser ensuite des défis, tout en acquérant des connaissances (ce type d'application a un fil conducteur, une histoire, des personnages, un graphisme sophistiqué).



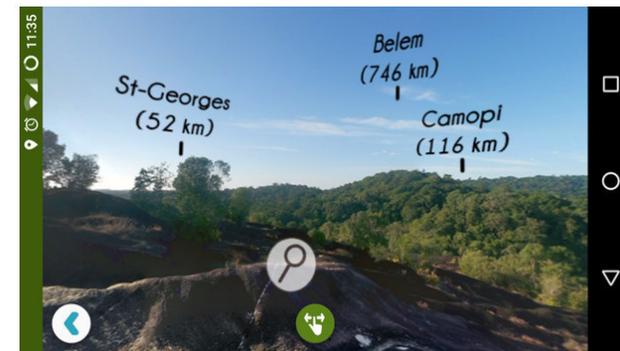
Le développement de ce type d'application demande un bon relais au niveau des acteurs du tourisme :

- promotion efficace dans les hébergements, les offices du tourisme ;
- smartphones en prêt dans les offices du tourisme ;
- formation des personnes qui travaillent dans les offices du tourisme (tester l'outil) – cf. sous-action A4b.

Les coûts de développement, tout compris, sont de l'ordre de 5-7000€ (course d'orientation), 15-20 000€ (chasse au trésor, rando guidée), 30 000€ (jeu d'aventure scénarisé). Il faut par ailleurs compter environ 1000€/an pour les mises à jour annuelles.

Les possibilités de développement sur le massif de l'Aigoual sont nombreuses :

- sur le réseau de sentiers de découverte (en version randonnée guidée) ou sur un circuit routier de découverte du patrimoine naturel et culturel (arbres remarquables, « petit patrimoine », cf. B3c) ;
- au sommet du mont Aigoual (climat, 4 saisons), au château de Roquedols, à Tabarde ou dans un arboretum (en version chasse au trésor) ;
- au château de Roquedols (en version jeu d'aventure scénarisé).



Action C2 : Mieux connaître la fréquentation du massif et les attentes des visiteurs

Les données existantes sur la fréquentation du massif de l'Aigoual sont en partie quantitatives (compteurs routiers 1997-98, chiffres de fréquentation du Météosite et des offices du tourisme, éco-compteurs installés ponctuellement sur des GR) et en partie qualitatives (origine et profil des visiteurs) – cf. chapitre 3.2 du diagnostic. Ces données sont néanmoins relativement hétérogènes, fragmentaires et anciennes, et ne constituent pas des suivis dans la durée.

Sous-action C2a : Réaliser une étude de fréquentation quantitative et qualitative sur le massif

Priorité : 2

Une étude de fréquentation formalisée permettrait d'appréhender les interrogations suivantes :

- évolution au cours de l'année et d'une année à l'autre du flux de visiteurs (compteurs automatiques) ;
- diffusion des visiteurs sur le massif (compteurs automatiques / enquêtes de terrain) ;
- appréciation qualitative de leur visite par les visiteurs (enquêtes de terrain) ;
- perceptions et attentes vis-à-vis de la gestion forestière (enquêtes de terrain et enquêtes téléphoniques dans les communes riveraines).

Néanmoins, la réalisation de ce type d'étude peut s'avérer chronophage et coûteux. Par ailleurs, les résultats ne sont facilement interprétables que si le dispositif d'échantillonnage est bien conçu. D'où la nécessité de bien circonscrire les interrogations à ce qui pose véritablement question aux acteurs du territoire en termes d'évolution de la stratégie d'accueil du public. Cf. par exemple l'observatoire de la fréquentation du massif de Fontainebleau (ONF, 2016).

Coût / calendrier : à préciser.

Portage de l'action : offices de tourisme ?

Action C3 : Communiquer sur la démarche Forêt d'Exception

Afin de présenter aux visiteurs l'intérêt et les spécificités de la démarche Aigoual, Forêt d'Exception, des éléments de communication seront produits :

- localement, des panneaux seront positionnés aux entrées principales et en cœur de massif ;
- sur Internet, des éléments seront présentés sur le site dédié : <http://www.onf.fr/foret-exception/@@index.html> (avec un lien sur les sites Internet locaux de promotion touristique).

Par ailleurs, afin de rendre plus visible sur le terrain le massif domanial de l'Aigoual, les panneaux d'entrée en Forêt domaniale seront harmonisés entre le Gard et la Lozère, et le logo Forêt d'Exception® y sera apposé.

Sous-action C3a : Présenter la démarche Forêt d'Exception aux principaux points d'entrée et au cœur du massif

Priorité : 1

L'action consiste à installer des panneaux de présentation de la démarche Aigoual, Forêt d'Exception :

- aux quatre points d'entrée principaux dans le massif : montée de Valleraugue (D986), Puéchagut ou col de la Broue (D48), entre Meyrueis et Bout de côte (D986), et entre le col de Perjuret et Cabrillac (D18) ;
- en un nombre limité de points stratégiques en cœur de massif : l'Espérou ou le col de la Serreyrède, dans le bourg de Camprieu en remplacement du panneau existant, au chalet laboratoire de l'Hort de Dieu.

Le contenu de ces panneaux, dans un souci de complémentarité, sera travaillé avec les partenaires du territoire (ex. : une thématique du contrat de projet Aigoual, Forêt d'Exception pour chaque panneau), de même que la forme de ces panneaux, dans un souci d'harmonisation territoriale.

Coût / calendrier : 7000€ en 2018 (à l'obtention de la labellisation).



Les panneaux indiquant l'entrée en Forêt domaniale de l'Aigoual sont actuellement hétérogènes, tant sur le matériau utilisé (bois ou métal) que sur le visuel.

L'action consiste donc à harmoniser ces panneaux d'entrée, en choisissant le bois comme matériau et en y apposant le logo Forêt d'Exception®.

Coût / calendrier : 20 000€ répartis sur 2019 et 2020 (après obtention de la labellisation) :

- Gard : remplacement de l'ensemble des panneaux (17)
- Lozère : remplacement des anciens panneaux métalliques (8)



3. Budget global

Code	Libellé succinct action	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL	Etudes	Invt 30	Invt 48	Ent 30	Ent 48
A1a	Indiquer le massif depuis A75 / A9			?								
A1b	Plan de circulation	4500	4500	4250	4250		17500		13000	4500		
A1c	Signalétique routière directionnelle		6000	6000			12000		9000	3000		
A1c	Pré-signalisation routière aires pique-nique / belvédères / départs de sentiers		7000	7000	7000	7000	28000		22000	6000		
A1c	Matérialisation des aires de stationnement		3600	3600	3600	3600	14400		10800	3600		
A1c	Entretien / renouvellement signalétique		1000	1000	1000	1000	4000				3000	1000
A1d	Réflexion transports collectifs											
A2a	Entretien réseau multi-activités											
A2b	Entretien courant sentiers de découverte	20500	10000	10000	10000	10000	60500		13500		47000	
A2c	Renouvellement panneaux de départ et panneaux d'interprétation	13000	6000				19000	11500	7500			
A2d	Entretien aires de pique-nique / belvédères	1400	3000	2000	2000	2000	10400				8400	2000
A2e	Installation de toilettes sèches				20000	20000	40000		40000			
A2f	Retour d'information des visiteurs											
A3a	Rénovation St Sauveur des Pourcils											
A3b	Rénovation Marquairès											
A3c	Mise en valeur Hort de Dieu	5000	7500	7500	3000	3000	26000	7500	3500		15000	
A4a	Messages relatifs à la gestion forestière											
A4b	Communication sur la gestion forestière											

Code	Libellé succinct action	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL	Etudes	Invt 30	Invt 48	Ent 30	Ent 48
<i>B1a</i>	Création sentier accessible à tous	7500	7500	280000	11000	11000	317000	15000	280000		22000	
<i>B2a</i>	Supports d'interprétation spécifiques enfants				15000	5000	20000	15000	5000			
<i>B2b</i>	Soutien projets pédagogiques											
<i>B3a</i>	Mise en valeur belvédères existants		2000				2000	2000				
<i>B3a</i>	Mise en valeur belvédères complémentaires		4000	3000			7000	1000	5000	1000		
<i>B3a</i>	Mise en place photographies anciennes	2500			2500		5000		5000			
<i>B3b</i>	Mise en valeur des multiples éléments du patrimoine naturel et culturel				3000		3000		2000	1000		
<i>B3c</i>	Circuits de découverte				4000	4000	8000		6000	2000		
<i>C1a</i>	Communication / supports papier											
<i>C1b</i>	Communication / ressources Internet											
<i>C1c</i>	Communication / applications multimédia				20000	20000	40000	40000				
<i>C2</i>	Etude fréquentation											
<i>C3a</i>	Présentation Forêt d'Exception aux points d'entrée du massif			7000			7000		4000	3000		
<i>C3b</i>	Harmonisation panneaux entrée Forêt domaniale				10000	10000	20000		13500	6500		
<i>A-B-C</i>	ANIMATION DE LA DEMARCHE	20000	20000	20000	20000	20000	100000					
	Budget total	74400	82100	351350	136350	116600	760800	92000	439800	30600	95400	3000

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BASSET, Karine-Larissa, 2010. Aux origines du Parc national des Cévennes, des précurseurs à la réalisation (le 2 septembre 1970). Florac : Parc national des Cévennes, 248p.
- CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE LANGUEDOC-ROUSSILLON, 2001. Forêts privées des Hautes-Cévennes, orientations de gestion, orientations régionales de production. Tome 2, 30p. http://www.crfp-lr.com/telechargement/SRGS_IFN/Hautes-Cevennes.pdf
- CHIBAUDEL, Florence, AMPHOUX, Gilles, & AGC consultants, 2011. Etude touristique prospective à dix ans du massif de l'Aigoual. Communauté de communes de l'Aigoual, 24p.
- DIATHEMIS & GOSSEAUME, Christian, 2015. "Pôle nature 4 saisons du massif de l'Aigoual". Définition d'une gouvernance touristique du Pôle nature 4 saisons et du Massif de l'Aigoual. Etude juridique, organisationnelle, touristique, socioéconomique, technique et accompagnement. Phase I – Diagnostic. Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires, 71 p.
- FESQUET, Frédéric, 2007. L'Aigoual forestier, histoire d'une reconquête, 1860-1914. Le Vigan : L'atelier d'édition - Lieux communs, 204p.
- FESQUET, Frédéric, 2010. La forêt domaniale de l'Aigoual, de l'objet biologique à l'objet patrimonial : construction d'une identité. Communication au colloque international « Patrimoine culturel et désirs de territoires : vers quels développements ? », Université de Nîmes, 25-27 février 2010.
- FIRBAS, Franz, 1932. Contribution à l'histoire postglaciaire des forêts des Cévennes méridionales. S.I.G.M.A., comm. 15, pp. 9-16.
- FOURNIER, Marilyne, 2014. Réalisation du schéma d'accueil en forêt domaniale de l'Aigoual. Etat des lieux et premières propositions. AgroParisTech et Office National des Forêts, 73p.
- FRANCES, Roger, 1985. La forêt domaniale de l'Aigoual. Forêt méditerranéenne, tome VII, n°1, pp. 3-26.
- GERNIGON, Christèle, 2011. Mémento "Méthode pour le schéma d'accueil du public en forêt". Paris : Office National des Forêts, Direction de l'environnement et du développement durable, 248p.
- KHANNE, Marc, 2007. Aigoual, la forêt retrouvée. DVD. Aubenas : Artis.

KLEITZ, Thomas, 2011. Atlas des paysages du Parc national des Cévennes. <http://atlas.cevennes-parcnational.net/paysages/>

LARRERE, Raphaël, NOUGAREDE, Olivier & POUPARDIN, Denis, 1989. Que faire du patrimoine forestier de l'Aigoual. Institut National de la Recherche Agronomique, 110 p.

LEGIFRANCE. Code de l'environnement, article L331-3. Décret du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes. Décret du 8 novembre 2013 portant approbation de la charte du Parc national des Cévennes.

MARIOTTI, Claire-Anaïs, 2011. Dix-sept sentiers d'interprétation pour comprendre l'Aigoual forestier (mémoire de Master Valorisation et Médiation des Patrimoine). Montpellier : Université Paul Valéry, UFR III, 212p.

MARSAUDON, Valère, 2013. La forêt du massif de l'Aigoual d'hier à aujourd'hui. Causses & Cévennes, Revue trimestrielle du Club Cévenol, 118^{ème} année, n° 2-2013, pp. 543-546.

MORA, Valérie, 2016. Forêt domaniale de l'Aigoual (Gard). Etude paysagère. Montpellier : Office National des Forêts, 51p.

NEGRE, Max, 1931. Les reboisements du Massif de l'Aigoual. Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, 135 p.

OFFICE NATIONAL DES FORETS, 1995. Aménagement de la forêt domaniale de l'Aigoual, 3^{ème} série, dite du Suquet, 1995-2014. Montpellier : Office National des Forêts, 21p.

OFFICE NATIONAL DES FORETS, 1997. Aménagement de la forêt domaniale de l'Aigoual, 5^{ème} série des Pins, 1997-2016. Montpellier : Office National des Forêts, 149p.

OFFICE NATIONAL DES FORETS, 1997. Guide pour l'accueil du public dans les forêts relevant du régime forestier. Paris : Office National des Forêts, 53p.

OFFICE NATIONAL DES FORETS, 1999. Nos grandes forêts, l'Aigoual. Arborescences, n° 80, 21p.

OFFICE NATIONAL DES FORETS, 2005. Aménagement de la forêt domaniale de l'Aigoual, Division Georges FABRE, 2005-2019. Montpellier : Office National des Forêts, 171p.

OFFICE NATIONAL DES FORETS, 2006. Aménagement de la forêt domaniale de l'Aigoual, Division Montals, 2006-2020. Montpellier : Office National des Forêts, 123p.

OFFICE NATIONAL DES FORETS, 2009. Aménagement de la forêt domaniale de l'Aigoual, Division Lingas Cazebonne, 2009-2023. Montpellier : Office National des Forêts, 181p.

OFFICE NATIONAL DES FORETS, 2010. Forêt domaniale de l'Aigoual (Lozère). Révision d'aménagement forestier, 2010-2024. Mende : Office National des Forêts, 294p.

OFFICE NATIONAL DES FORETS, 2011. Aménagement de la forêt domaniale de l'Aigoual, Division Lingas-St Guiral, 2011-2030. Montpellier : Office National des Forêts, 138p.

OFFICE NATIONAL DES FORETS, 2016. Observatoire de la fréquentation du massif de Fontainebleau. Synthèse. Fontainebleau : Office National des Forêts, dépliant 8 p.

OFFICE NATIONAL DES FORETS, 2016. Aménagement de la forêt domaniale de l'Aigoual (Gard) : 2017-2036. Montpellier : Office National des Forêts, 155p.

PARC NATIONAL DES CEVENNES, 2012. Eléments d'état des lieux pour l'élaboration de la charte du Parc national des Cévennes. Florac : Parc national des Cévennes, 116p.

PARC NATIONAL DES CEVENNES. 2013. Charte. Florac : Parc national des Cévennes, 200p.

SEON, Jean, 1994. Rapport sur la fréquentation touristique du Mont Aigoual, été 1994. Parc national des Cévennes, 32p.

SEON, Jean, 1999. Première tentative de quantification de la fréquentation touristique annuelle du massif de l'Aigoual. Rapport sur les comptages routiers 1997/98. Parc national des Cévennes, 25p.

SEON, Jean, 2013. La biodiversité de l'Aigoual, un siècle et demi après le début du reboisement. Causses & Cévennes, Revue trimestrielle du Club Cévenol, 118^{ème} année, n° 2-2013, pp. 543-546.

VANTARD, Lucile, 2016. Proposition de création de deux sentiers pour tous en forêt domaniale de l'Aigoual. Montpellier : Office National des Forêts, 30p.

ANNEXES

Annexe 1 : charte Forêt d'Exception

Annexe 2 : protocole d'accord Aigoual, Forêt d'Exception

Annexe 3 : périmètres de protection et de gestion présents sur le massif de l'Aigoual

Annexe 4 : atlas cartographique des polarités du territoire et des équipements d'accueil du public